"La CECO finira l'oeuvre de la Commission Cliche"

Me Lucien Bouchard

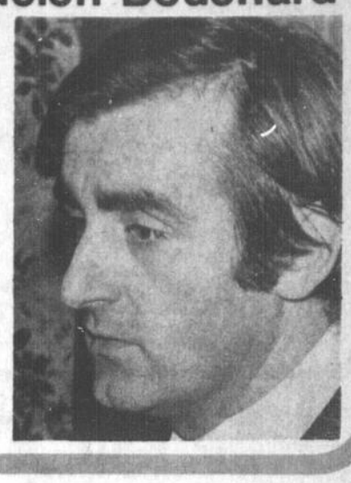

Chicoutimi — Me Lucien Bouchard, procureur chef de la Commission Cliche a accordé une entrevue exclusive au "Quotidien".

Pendant 10 mois, Me Bouchard a bourlingué dans l'équipe de l'homme "extraordinaire" pour employer son expression qu'est le juge Cliche.

C'est ainsi que pour l'avocat de Chicoutimi: La Commission d'enquête sur le crime organisé continuera l'oeuvre de la Commission Cliche abordant les secteurs d'activités que le mandat du juge Cliche ne lui permettait pas de couvrir.

Egalement, on apprend que la falsification de quelque 2,000 cartes de compétence a été découverte pas hasard par le procureur Paul-Arthur Gendreau:

● Que ce n'est qu'au mois de novembre plus de six mois après la création de la Commission Cliche qu'on a appris que certains dirigeants syndicaux de la construction au Québec étaient l'objet de l'écoute électronique;

● Que la Commission Cliche est née du "bingo" à LG-II;

● Que pendant 10 mois une dizaine de personnes ont vécu dans une famille ou le père "le juge Cliche" a dirigé tous les travaux.

Aujourd'hui, Me Lucien Bouchard est revenu à son étude légale de Chicoutimi conscient d'avoir vécu une expérience unique.

Au journaliste Guy Bergeron, le procureur chef Bouchard livre ses commentaires qu'on peut lire en page 11.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

TOYOTA ROCOTO

2e année No 142 | Jeudi 20 mars 1975 | 24 pages 20 cents

Fin de la grève des cols bleus

OTTAWA (PC) — Le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a annoncé aux Communes, mercredi soir, que le différend opposant le gouvernement à ses 18,600 employés manuels est réglé.

La nouvelle a été annoncée à huit heures et dix du soir par M. Chrétien, quelques minutes seulement après que les Communes eurent amorçé un débat spécial sur la grève, qui a paralysé entièrement les expéditions de céréales, en plus de perturber gravement les services postaux et aériens.

Les modalités de l'entente, qui doit être ratifiée par les employés manuels appartenant à l'Alliance canadienne de la Fonction publique, n'ont pas été immédiatement révélées.

"Le nouveau contrat de travail couvre une période de 26 mois et il constitue une entente intéressante pour les deux parties en cause", s'est contenté de dire M. Chrétien.

L'entente de 26 mois prévoit une hausse de salaire de 29.25 pour cent.

Le syndicat a immédiatement avisé ses cotisants de retourner au travail.

Alors que M. Chrétien annonçait la nouvelle aux Communes, une conférence de presse était donnée conjointement par le médiateur torontois Tom O'Connors, les négociations syndicaux et les représentants du gouvernement.

L'entente prévoit également un versement rétroactif de $600 pour tous les syndiqués. Les heures supplémenntaires accumulées entre l'expiration du dernier contrat, en novembre dernier, et le début de la grève, seront rémunérées en tenant compte d'une hausse de 18 pour cent.

Jean Simard comparaît à Ottawa

OTTAWA (PC) — M. Jean Simard a été inculpé, mercredi, sous cinq chefs d'accusation en rapport avec le scandale des contrats de dragage.

M. Simard est accusé d'avoir conspiré pour frauder "par tricherie et tromperie" le gouvernement du Canada, le gouvernement de l'Ontario, la Commission du port de Toronto et la Commission du port de Hamilton.

Il a été remis en liberté jusqu'au 30 avril prochain alors qu'il comparaîtra en cour en compagnie de tous les autres accusés dans cette affaire.

M. Simard, cousin de l'épouse du premier ministre Bourassa, est vice-président de Marine Industries Ltd. de Sorel, et directeur de J. P. Porter Co.

Chefs d'accusation

M. Simard, bronzé et vêtu d'un complet brun, a écouté en silence la lecture des cinq chefs d'accusation retenus contre lui.

— Conspiration pour frauder le gouvernement du Canada de plus de $800,000 en rapport avec le dragage de la voie maritime du St-Laurent à l'île d'Orléans, entre janvier 1971 et décembre 1974.

— Conspiration pour frauder le gouvernement du Canada de $680,000 en rapport avec un autre projet de dragage dans la voie maritime du St-Laurent, entre juin 1972 et janvier 1975.

— Conspiration en vue de frauder le gouvernement du Canada et la Commission du port de Toronto de plus de $1.2 million, entre janvier 1973 et mars 1975.

— Conspiration en vue de frauder le gouvernement de l'Ontario de plus de $150,000 en rapport avec un projet de prolongement de l'autoroute 68 sur l'île Manitoulin, près de la baie Georgienne, entre janvier 1974 et octobre 1974.

— Conspiration en vue de frauder la Commission du port de Hamilton de $360,000 en rapport avec le dragage de certains canaux entre juin 1971 et septembre 1971.

M. Simard a été remis en liberté sur parole. Le montant du cautionnement a été fixé à $100,000 mais aucun dépôt n'a été exigé. Toutefois il devra informer la Gendarmerie royale de tout projet de quitter le Canada pour l'étranger.

Surpris

Me Marcel Piché, l'avocat de M. Simard, a expliqué à la cour qu'il avait réussi à rejoindre son client dans un port de la péninsule du Yucatan, au Mexique, où son yacht était amarré après 12 jours en mer.

"Il était surpris lorsque je lui ai appris la nouvelle", a déclaré Me Piché.

Interrogé à savoir si son client plaiderait coupable à l'un ou l'autre des chefs d'accusation, l'avocat a répondu ostensiblement: "Non".

En plus de M. Simard, Me Piché représente aussi Gérard Filion, Bruno Desjardins, Louis Rochette, Marine Industries, J. P. Porter et Richelieu Dredging.

Plus tard, M. Simard a refusé de répondre aux questions des journalistes. Il n'avait pas dit un mot au cours de l'audience.

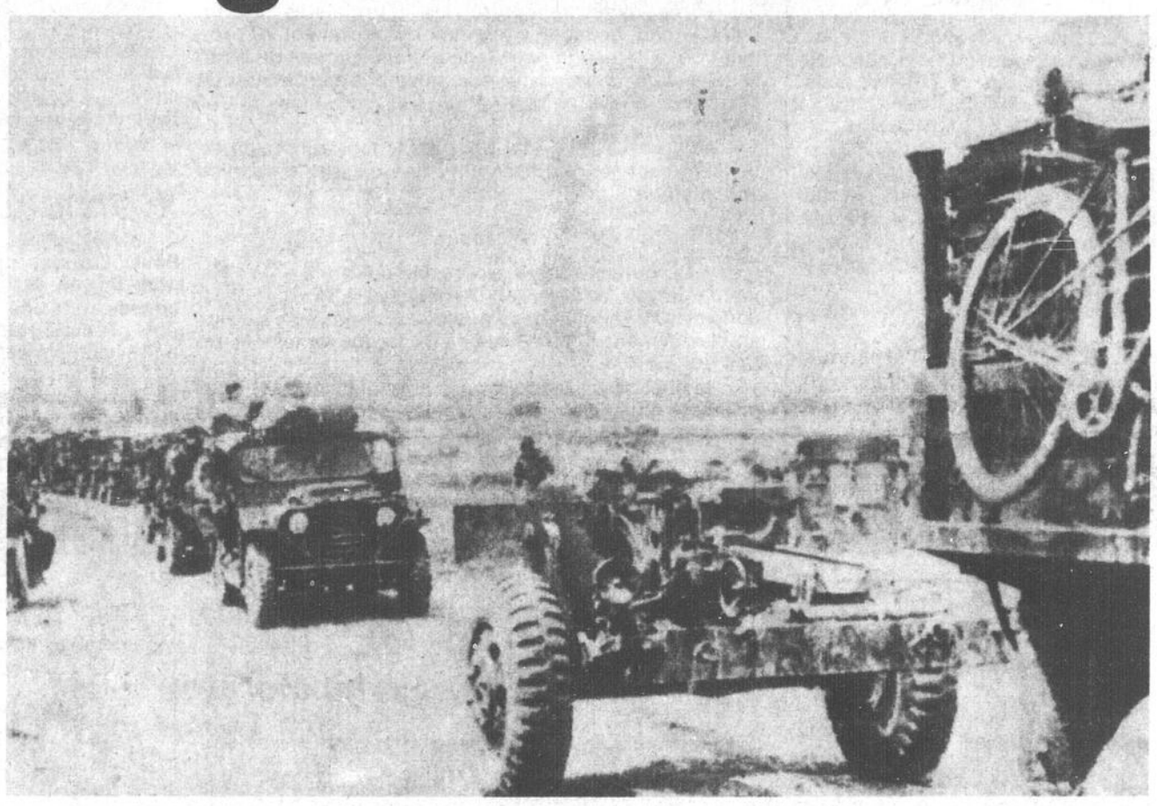

LES MILITAIRES SE RETIRENT: Un long convoi militaire se retire sur la ville cotière de Tuy Hoa, au Sud-Vietnam, après avoir abandonné les trois provinces des hauts plateaux. La population civile suit massivement le retrait des troupes.

(Téléphoto de la P.A.)

Exode massif des civils au Vietnam

SAIGON (Reuter) — Environ 100,000 personnes seraient en marche sur les hauts-plateaux sud-vietnamiens, fuyant la région que les forces gouvernementales s'apprêtent à abandonner aux communistes, dit-on mercredi de source militaire.

Jamais la guerre du Vietnam n'avait donné lieu à un si important déplacement de population.

Protégée par des unités gouvernementales faisant retraite, la colonne se dirige le long d'une petite route normalement peu fréquentée, vers la ville côtière de Tuy Hao, abandonnant Pleiku, dit-on de même source.

Au total, ce sont quelque 250,000 personnes ayant quitté Pleiku, Kontum et Darlac, sur les hauts-plateaux, qui font route vers la côte, dit-on de source proche du ministère des Affaires sociales.

Plus au nord, la situation est identique autour de Hué. Fuyant l'ancienne capitale impériale, des milliers d'habitants s'efforcent de rallier Danang. Certaines des troupes d'élite aéroportées stationnées dans cette ville historique du nationalisme vietnamien ont déjà été ramenées vers le sud, dit-on de source militaire. Les experts militaires disent envisager avec difficulté comment Hué pourra continuer à être défendue à un moment où les forces gouvernementales s'apprêtent à se retirer derrière des positions entièrement modifiées dans le centre du Sud-Vietnam.

Dans la soirée, il semblait qu'une importante opération d'évacuation des civils était en cours. Sur les routes circulaient des convois organisés.

Bien qu'il n'ait pas encore été officiellement annoncé, le plan de repli du gouvernement porterait, dit-on de source digne de foi, sur les principales provinces des hauts-plateaux, laissant près de 70,000 km carrés au contrôle du FNL (Front national de libération).

Plusieurs milliers de réfugiés auraient déjà atteint la ville de Tuy Hoa, sur la côte centrale, accompagnés de chars de l'armée gouvernementale, dit-on de source militaire. Ils avaient été convoyés sur une route étroite par des camions militaires et civils et par des motocyclettes, ajoute-t-on.

Sur les routes nationales 19 et 21, toutes deux coupées par les forces communistes au début de leur offensive, d'importants convois de réfugiés seraient également en route. Mercredi soir, on ne savait pas comment les forces communistes réagiraient à la nouvelle situation.

Contrôle

Plus que des territoires, les parties en conflit dans cette guerre ont cherché à contrôler des populations. Les experts militaires estiment que les commandants communistes ont été eux-mêmes surpris par la rapidité avec laquelle leur campagne sur les hauts-plateaux a réussi. Il pourrait se passer un certain temps avant qu'ils ne réagissent à cet exode inattendu.

Pertes énormes des Cambodgiens

BELGRADE (Reuter) — En deux mois, soit depuis le premier janvier, le gouvernement de Phnom Pehn a perdu 39,000 hommes, 724 positions fortifiées, 404 navires, 87 avions et hélicoptères, a déclaré, mercredi, au cours d'une conférence de presse à Belgrade, M. Huot Sambath, ambassadeur du gouvernement royal d'union nationale cambodgien.

En outre, les forces de libération nationale se sont emparées de 11,346 armes.

M. Sambat, faisant le bilan de l'offensive de la saison sèche déclenchée par ces forces, a affirmé que "par centaines et par milliers, officiers et soldats mercenaires de l'armée des traîtres se rendent avec armes et bagages".

"Des unités entières de cette armée fantoche en décomposition se mutinent, refusent d'aller au combat et désertent", a-t-il ajouté.

Front cummun contre le code postal

MONTREAL (PC) — Les trois centrales CSN, FTQ et CEQ ont annoncé, mercredi, la formation d'un front syndical, afin d'intensifier la campagne de boycottage du code postal, initiée au début de 1974 par le Syndicat canadien des Postiers.

Cette campagne, qui vise à rendre momentanément inutile le système de mécanisation des opérations postales, annoncé l'an dernier par le gouvernement fédéral, survient au moment où les postiers s'apprêtent à négocier dans leur futur contrat de travail, des garanties contre les effets des changements technologiques.

La classification de certains groupes de travailleurs en prévision du nouveau système de tri du courrier avait provoqué en mai dernier une série de débrayages à travers le pays, qui avaient paralysé les Postes pendant quelques semaines.

La CEQ a pour sa part annoncé qu'elle nommait un coordonnateur du boycottage et les trois centrales prendront contact avec leurs militants pour s'assurer que les mots d'ordre du sommet atteignent la base du mouvement.

SPORT

Justice s.v.p.

La direction des Marquis réclame justice page 13

Baseball

Les Cubs de Chicago ne peuvent connaître une saison pire que celle de l'an dernier page 16

EN BREF

L'opposition

Dans un discours en réponse au discours inaugural, M. Jacques-Yvan Morin déclare que le Québec dérive dans le domaine économique. En page 2

Lévesque

René Lévesque a prétendu à Alma que le ministre Gérald Harvey avait berné la population au sujet des possibilités qu'avait le Québec d'acheter la Cie Price et de construire une papeterie à St-Félicien En page 2

Emoi à Alma

A l'enquête sur la police, le procureur de la CPQ cause tout un émoi en questionnant la façon d'expédier la justice municipale. En page 3

Aujourd'hui à la Foire culturelle:

COMMUNICATION

Au local C-311:

19h.30: "Droits de la femme", par Me Duchesne, de l'Aide juridique.

CINEMA

Films à l'ONF:

13h.30: "A qui appartient ce gage?" — "La fleur de l'âge (les adolescents en Italie)". — "La fleur de l'âge (les adolescents au Japon)".

19h. : "Souris tu m'inquiètes" — "Modulation" - "Fabienne et son Jules".

21h. : "J'me marie, j'me marie pas" — "Il y eut un soir, il y eut un matin".

Au local C-418:

"Trans-sphères":

15h. et 21h.: Tadoussac.

19h.30 et 24h.: Grand Canyon.

SPECTACLES

21h. : Quatre guitares.

21h.20: La Gaboche dans "Cache-toé pu on t'a vu".

23h. : Gaston Cantin et Marc Bégin (chansonniers).

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10
— Annonces classées	22
— Bandes dessinées	21
— Bourse	20
— Bridge	23
— Cinéma	10
— Décès	23
— Entrecroisés	21
— Finance	19
— Horoscope	24
— Mots croisés	22
— Mots mystères	21
— Patron	22
— Sports	13 à 16
— Télévision	10

METEO

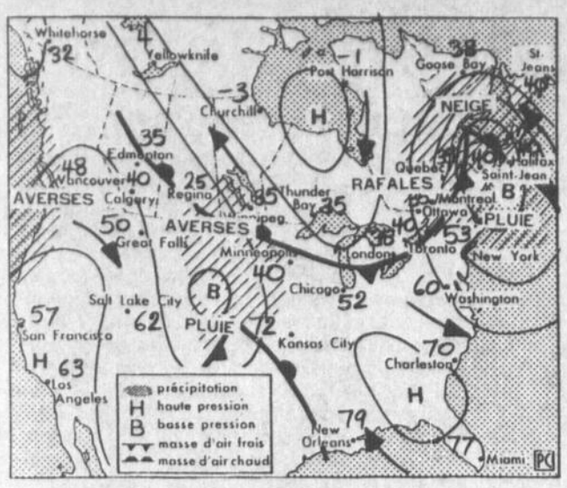

PREVISIONS

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mercredi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	40	47
Victoria	39	49
Edmonton	21	25
Calgary	21	36
Saskatoon	15	25
Regina	28	36
Winnipeg	14	30
Toronto	40	45
Ottawa	35	39
Montréal	35	46
Québec	23	41
Fredericton	23	52
Saint Jean, N.-B.	30	43
Moncton	29	49
Halifax	29	46
Charlottetown	25	43
Chicago	40	55
Detroit	41	55
Boston	32	56
New York	38	56
Washington	47	60
Miami	74	84
San Francisco	53	57

DANS LE MONDE

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo émises par Environnement-Canada pour le Québec pour jeudi, avec un aperçu pour vendredi. Entre parenthèses, degrés Celsius.

Abitibi et Chibougamau: dégagement graduel et venteux par moments. Maximum 20 (-7). Aperçu pour vendredi: beau et froid.

Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie, Laurentides et Lac-Saint-Jean: chutes de neige locales. Maximum 35 (2). Aperçu pour vendredi: dégagement partiel.

Outaouais, Montréal, Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: généralement nuageux avec quelques averses ou chutes de neige éparses dans les régions montagneuses, surtout en après-midi. Maximum 40 (4). Aperçu pour vendredi: dégagement partiel.

Rimouski, Gaspésie, Baie-Comeau et Sept-Iles: pluie sur la rive sud et chutes de neige au nord. Maximum 30 (-1). Aperçu pour vendredi: dégagement graduel.

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 06h05 (8'0") et basse à 12h55 (2'5"). Elle sera à nouveau haute à 18h15 (5'7").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 00h40 (4'0") et haute à 07h25 (14'8"). Elle sera à nouveau basse à 13h35 (4'6") et haute à 19h55 (12'2").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 01h55 (4'6") et haute à 07h40 (14'6"). Elle sera à nouveau basse à 15h00 (5'1") et haute à 20h15 (11'5").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973.
édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY
LTEE. 316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Vice-président, directeur-général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché: Jean BELAND

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe. (No 3213).

La CS d'Arvida veut bloquer l'exode des francophones vers les classes anglaises

par Marc Doré

JONQUIERE — La commission scolaire d'Arvida étendrait à tous les élèves sous sa juridiction les dispositions d'une résolution adoptée à la fin de janvier et qui limitait l'inscription d'enfants en classes de maternelle anglophone.

Pour qu'un enfant soit accepté en classe anglaise il fallait, selon les termes de la résolution acceptée à l'époque par le conseil des commissaires, qu'il parle anglais et qu'au moins un des deux parents soit anglophone.

La proposition que le comité exécutif soumettra aux commissaires mardi prochain serait rédigée à peu près dans les mêmes termes.

Selon le président de la CS d'Arvida, M. René Corriveau, cette mesure serait prise pour éviter que des francophones ne profitent des largesses de la loi 22 pour inscrire leurs enfants à l'école anglaise.

Dans le même sens d'ailleurs, la CS a adopté une version modifiée des règlements de la loi 22 qui écarte entre autres "la déclaration solennelle d'anglicité" et le droit pour un enfant bilingue de prendre la langue d'enseignement de son choix. Les projets de modifications ont été envoyé au ministère de l'Education.

Il subsiste cependant un doute quant à la légalité de la mesure proposée aux commissaires, puisque la loi 22 prévoit (article 48) que les commissions scolaires "ne peuvent ni commencer ni cesser l'enseignement en anglais sans l'autorisation préalable du ministre de l'Education".

D'ailleurs cette confusion existe également à propos des modalités d'application de la loi. Ainsi, en l'absence de tests du ministère de l'Education, ce sont les commissaires scolaires qui doivent de leur propre initiative déterminer les critères qui détermineront la langue d'enseignement d'un élève.

Le président de la CS d'Arvida soutient pour sa part que le comité d'évaluation chargé de cette tâche sera très sévères et "qu'il tentera de décourager les francophones qui tenteraient de passer au secteur anglophone". Ce comité comprend des représentants des commissions scolaires qui ont des ententes avec la CS d'Arvida pour l'enseignement aux anglophones de leur territoire. Rappelons en terminant que la commission scolaire de Chicoutimi a refusé en bloc la semaine dernière les règlements proposés par le MEQ pour l'application de la loi 22.

LA BONANTE — Le lancement de La Bonante a constitué l'un des éléments importants de la Foire culturelle.

L'UQAC s'affirme avec "La Bonante"

CHICOUTIMI — Hier soir avait lieu, dans le cadre de la Foire culturelle, le lancement de la revue La Bonante, qui contient textes, photos, dessins, bandes dessinées, faits par des étudiants de l'UQAC, mais également par des personnes de l'extérieur.

A cette occasion, on avait invité l'écrivain Suzanne Paradis, qui, soulignant l'isolement de l'écrivain québécois, surtout de celui qui réside dans les régions périphériques, a affirmé la nécessité pour la région de se doter d'une maison d'édition qui puisse donner aux écrivains l'occasion de publier leurs oeuvres. Elle a dit également que la réalisation d'une publication telle que La Bonante, pouvait présenter un élément de solution pour ceux qui ont quelques chose à écrire.

Pour sa part, le recteur de l'UQAC, M. Gérard Arguin, a précisé que cet événement était un moyen pour l'Université d'affirmer sa présence régionale et de favoriser le sens créateur des gens d'ici.

Des prix ont été distribués aux auteurs des meilleurs textes de La Bonante. Dans la catégorie textes, les lauréats sont Mme Carol Laberge, Bernard Villeneuve, et Marcel Bergeron. Dans la catégorie illustrations et photos, ce sont Mme André Jean, Pierre Laberge et Claude Fortin.

"Gérald Harvey se moque des gens de la région"

René Lévesque

par Denis Lavoie

Alma — Le président du Parti québécois, M. René Lévesque considère que notre région aurait les atouts nécessaires pour que se réalise chez nous le projet d'implantation d'une nouvelle aluminerie dans lequel le gouvernement est déjà impliqué.

Quant au projet de la papeterie de Saint-Félicien, M. Lévesque affirmait hier devant les journalistes que le gouvernement aurait très bien pu acquérir la compagnie Price, pour par la suite intégrer cette entreprise au projet de Donohue à Saint-Félicien.

Se disant favorable à ce que les projets concrets aillent sur la place publique, le chef péquiste disait du ministre Gérald Harvey qu'il voulait rire du monde en affirmant que l'acquisition de Price par le gouvernement aurait retardé de 50 ans la réalisation d'une papeterie à Saint-Félicien.

Tournée

Au début de sa visite à Alma, M. René Lévesque a tout particulièrement traité de l'importance pour les Québécois d'être propriétaire des entreprises oeuvrant sur leur territoire, qu'il s'agisse du secteur agro-alimentaire, des mines d'amiante ou d'une entreprise comme Price.

Après avoir rencontré les journalistes en fin d'après-midi, de façon à marquer officiellement le lancement de la campagne annuelle de financement du parti, M. Lévesque devait souper en compagnie des femmes de carrière, avant de rencontrer d'autres dames, de l'AFEAS cette fois.

Aujourd'hui, le leader péquiste rencontrera tout particulièrement les représentants des caisses d'entraide économique.

Politique

"Un courant négatif se dessine contre le gouvernement" devait affirmer M. René Lévesque, qui disait constater de sa tournée de quelques comtés, que de plus en plus de gens étaient insatisfaits du gouvernement actuel.

Le chef péquiste entrevoit la possibilité que son parti s'empare du pouvoir à la prochaine élection, sinon, il en sera passablement près.

Economique

A deux reprises, M. Lévesque devait signaler que l'on parlait beaucoup trop et que l'on ne passait pas suffisamment à l'action dans le secteur économique, citant tout particulièrement le cas du secteur agro-alimentaire, où les coopératives proprement québécoises ont du mal à s'implanter. La chose aurait pu se réaliser à Montréal, un riche marché de l'alimentation, mais le gouvernement ne soutient pas assez les coopératives.

D'autre part, M. René Lévesque se demande toujours pourquoi le gouvernement attend encore pour appliquer une augmentation à $3.00 l'heure du salaire minimum, tel que recommandée dans le rapport de l'ex-ministre Castonguay, un homme respectable selon M. Lévesque.

Regroupement

Considérant comme "tragique" le retrait de Jonquière du transport en commun, le député Marc-André Bédard, qui accompagnait M. Lévesque, soutenait que le gouvernement en procédant par étapes pouvait créer deux blocs, et que la prochaine élection provinciale pourrait donc se dérouler dans un déchirement de la population sur la question du regroupement.

Quant à M. Lévesque, il est favorable à la création d'un pôle de croissance dans le cadre de ce qu'il considère comme une ville naturelle qui s'est formée en pièces détachées. Il croit d'autre part que le gouvernement entretient la division et sème la discorde dans ses politiques de regroupement dans le Haut-Saguenay.

Opération ressources

Cette année on se propose, comme objectif régional d'atteindre quelque 1,887 souscripteurs dans les cinq comtés. Il s'agirait d'une augmentation de 23% comparativement à l'année dernière. Les sommes amassées dans la région ayant été de l'ordre de $40,000 pour chacune des trois dernières années.

Corneau gagne un point

CHICOUTIMI — Les récriminations du conseiller Emile Corneau réclamant que le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom reçoive en privé le conseil municipal de Chicoutimi n'auront pas été vaines, puisque moins de 48 heures après avoir réclamé une telle entrevue, il voyait son voeu exaucé.

En effet, dès hier après-midi, le maire de Chicoutimi M. Henri Girard, recevait un télégramme du ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, confirmant que M. Goldbloom acceptait de recevoir en entrevue à 16h. aujourd'hui, le maire de Chicoutimi et les six conseillers municipaux.

"L'économie du Québec à la dérive"

Jacques-Yvan Morin

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — La province s'en va à la dérive mais c'est "dans le domaine économique que la dérive se fait sentir le plus dramatiquement," a déclaré hier le chef de l'Opposition Jacques-Yvan Morin, dans sa réponse au discours inaugural.

Comparée à celle du Canada, a-t-il, la situation du Québec pour 1974 était comme suit:

— Croissance de la production, inférieure de 10 pour cent à la moyenne canadienne.

— Inflation: supérieure de 1 p.c. à la moyenne canadienne, de 1.5 p.c. en matière alimentaire.

— Création d'emploi: 19 p.c. seulement des emplois créés au Québec où résident 27 p.c. de la main-d'oeuvre canadienne.

— Chômage: en février 1975, le taux québécois supérieur de 2.3 p.c. au taux canadien.

M. Morin a souligné que ces statistiques étaient pourtant comparées aux résultats économiques du Canada au cours du dernier trimestre de 1974 et que si la performance du Canada ne s'améliorait pas, 1975 serait la pire année depuis 1933.

Mensonge

Il a accusé le gouvernement de "s'acharner à masquer la réalité. "Le ministre de l'Industrie et du Commerce va même jusqu'à affirmer qu'il estime que l'année 1974 a poursuivi un cycle économique très favorable."

"Face à une telle situation... les Québécois étaient en droit de s'attendre à des décisions fermes du gouvernement dans le sens d'une politique vigoureusement expansionniste. Pourtant, en matière de textile, de grands travaux d'infrastructure ou d'habitation, c'est l'inaction.

"Et ce qui est plus grave encore: le gouvernement Bourassa contribue directement par sa politique fiscale à accentuer la récession."

Le Québec est la seule province à ne pas avoir indexé son impôt, a-t-il affirmé, soulignant que le contribuable québécois avait ainsi connu une augmentation d'impôt de l'ordre de 13 p.c., "augmentation qui n'a pas été infligée aux contribuables des autres provinces".

Le gouvernement fédéral, de son côté, a accordé une réduction d'impôt équivalente à plus de 15 p.c. pour l'année 1975.

Inertie

"Le gouvernement, incapable de tenir le gouvernement, se laisse porter par les évènements, espérant que les autres régleront le problème pour nous ou que les choses finiront par s'arranger d'elles-mêmes. La dépendance politique et économique entraîne la résignation et l'irresponsabilité."

Il a reproché au gouvernement Bourassa d'avoir "pour quelques poignées de dollars pétroliers" abandonné le "contrôle de l'un des seuls secteurs clés qu'il possédait encore en matière économique: les richesses naturelles".

Il a "renoncé à la priorité accordée jusqu'à maintenant aux droits miniers — provinciaux — sur les impôts fédéraux. Il a également accepté que le gouvernement d'Ottawa fixe le prix de vente des richesses naturelles, tant au Canada qu'à l'étranger".

En matière d'habitation, le gouvernement a réussi "à abandonner la plus grande partie de l'autonomie que le gouvernement Johnson avait obtenu", a-t-il dit.

Au sujet de la révision constitutionnelle, le gouvernement "fait l'autruche et laisse le fédéral préparer un simple rapatriement de l'AANB, non assorti d'un nouveau partage des compétences entre Québec et Ottawa, notamment dans les domaines économique et social."

Dans le domaine social, les dirigeants actuels du ministère des Affaires sociales "sont davantage préoccupés à éliminer les problèmes les plus aigus au plus bas coût possible, que l'assurer le développement des personnes par une action communautaire au niveau local et régional."

Cliche

Il a rappelé que les audiences de la commission Cliche avaient démontré "l'absence totale de communications entre les différents ministères et l'absence de coordination et de leadership provenant du bureau du premier ministre".

Le gouvernement a oublié la réforme administrative dont il avait fait sa priorité lorsqu'il est arrivé au pouvoir, en 1970.

Au sujet des pratiques mises à jour par cette commission, M. Morin a déclaré que, même si on s'attend à ce qu'il scrute chaque scandale pour en tirer des attaques contre l'intégrité de tel ministre ou député, il n'en era rien.

"Car j'estime qu'il est plus important de s'interroger sur les causes profondes du désordre établi, tant en ce qui concerne la dégradation économique qu'à l'égard de la moralité publique," a-t-il dit.

L'Assemblée nationale ayant ajourné ses travaux à 18 hres, le chef de l'Opposition terminera son discours aujourd'hui.

BOUCHARD et BRASSARD
AVOCATS
LUCIEN BOUCHARD LL.L — RAYNALD BRASSARD LL.L
EDIFICE PLACE AUTOGARE
393 EST, RACINE, SUITE 305
CHICOUTIMI — 545-4580

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GENERAUX LICENCIES DU QUEBEC (CGA)

GERVAIS, HARVEY, LAPOINTE ET DUBE C.G.A.
393 EST RACINE, CHICOUTIMI 545-4595
690 BOUL. LAURE, SEPT-ILES 968-1515
REAL GERVAIS C.G.A. — ANTOINE LAPOINTE C.G.A.
ALAIN HARVEY C.G.A. — GABRIEL DUBE C.G.A.

LACROIX, LAPOINTE & LAPOINTE C.G.A.
110 EST RACINE, SUITE 205 CHICOUTIMI — 549-1717
BUREAU ST-AMBROISE — MERCREDI SOIR — 672-4660
CLAUDE LACROIX C.G.A. Syndic — OLIVIER LAPOINTE C.G.A. Syndic — GABRIEL LAPOINTE C.G.A.

LOUIS TREMBLAY C.G.A.
425, RUE SACRE-COEUR — EDIFICE COLLARD, ALMA
TEL.: 668-8600

Le procureur de la CPQ cause de l'émoi à l'enquête sur la police d'Alma

Les commissaires de la CPQ: le juge Jacques Coderre et M. Pierre Laforest.

Le directeur de police Antoine Lavoie témoignant devant la Commission et à ses côtés, le directeur du personnel d'Alma, M. Claude Lapierre.

par Serge Cloutier

Alma — La justice municipale est très expéditive à Alma, comme ce serait le cas dans plusieurs autres municipalités, a-t-on pu apprendre hier lors de la deuxième journée des audiences publiques de la Commission de police du Québec sur "l'administration de la sûreté municipale et le comportement de ses membres". Les témoignages ont révélé également certaines lacunes qui existent au département de la police, et à quel point le conflit qui a provoqué le débrayage des policiers le cinq décembre dernier était intense.

Justice municipale

Le procureur de la commission, Me Gilles Harris, a causé un certain émoi dans l'assistance, en révélant qu'il déposait, comme quarante et une unième exibit, une liasse de 166 jugements de la cour municipale, rendus en 1974, et dont la plainte officielle et assermentée est différente de la plainte recommandée par le policier qui a ouvert le dossier. D'autre part, toutes les sentences rendues par le juge municipal, Me Gaston Harvey, sont conformes aux recommandations faites par les autorités de la police.

Me Gaston Harvey, nommé juge municipal vers 1970, a longuement dû expliquer comment il procédait dans les causes qui lui étaient soumises, et pourquoi il procédait ainsi. Il a d'abord révélé qu'aucun local spécifique n'était à sa disposition à l'hôtel de ville, qu'il siégeait dans les bureaux des dirigeants de la police le plus souvent, parfois dans la salle du conseil. Il a dit qu'il rendait jugement selon la preuve documentaire qu'on lui remettait, qu'il acceptait les recommandations qui lui étaient faites par la police sur le dossier pour imposer une sentence, et que très peu de causes ont été contestées depuis qu'il a été nommé. Me Harvey a affirmé que cette pratique existait avant sa nomination, et qu'à sa connaissance, elle existait ailleurs aussi, comme l'a confirmé le procureur de la Cité d'Alma, Me André Blanchet, juge municipal à Dolbeau. Selon le témoin, cette façon d'agir évite des délais, n'enlève pas le droit d'appel des accusés, qu'il exerce tout de même son jugement quand il entérine la recommandation de la police, et que la justice municipale est ainsi plus expéditive.

Me Gilles Harris demande pour sa part comment on peut déterminer une sentence quand l'accusation est aussi vague que celles qui sont données dans les dossiers, il veut savoir si le jugement est rendu par la police avant que le juge ne prenne connaissance du dossier, qui fixe les amendes. Me Harvey répond qu'il guide son jugement sur l'accusation faite sous serment, sur l'aveu de culpabilité signé par l'accusé, et qu'il impose l'amende recommandée, tout en gardant le pouvoir de modifier sa sentence.

Il semble donc que des personnes arrêtées pour vols à l'étalage, facultés affaiblies, "hit and run", passibles d'accusations criminelles, se soient vues par après accusées d'offenses relatives au règlement municipal de paix et bon ordre, le règlement 378. Or, le juge Coderre, l'un des commissaires de la commission de police, tient alors à apporter des précisions. Il explique qu'il ne faut pas conclure que des plaintes qui devaient être portées n'ont pas été portées effectivement. Le juge Coderre veut ainsi dissiper l'impression qu'aurait pu laisser le témoignage du juge municipal, et se trouve à répéter en quelque sorte ce qu'il avait déclaré au début des audiences, à savoir qu'il ne s'agit pas d'un procès, qu'il n'y a pas d'accusé devant la commission de police. Il faut savoir aussi que le dossier qui est remis au juge municipal, le mardi, ne contient pas nécessairement les plaintes recommandées par les policiers lors des arrestations, mais les plaintes assermentées plus tard par les mêmes policiers, ainsi que les amendes recommandées par les dirigeants de la police. Plus tard, des policiers seront appelés à témoigner sur le sujet.

L'autorité du chef Lavoie

Hier avant-midi, le directeur du département de police et incendie, M. Antoine Lavoie, a poursuivi la description de ses effectifs et de son matériel. Il a également révélé que depuis 1972, il existait des problèmes au département. Il reconnaît qu'il existe des lacunes qu'il s'efforce de corriger, et affirme une fois de plus qu'il est fier des résultats qu'il a obtenus dans l'exercice de ses fonctions. D'ailleurs, deux autres conseillers municipaux, MM. Yvon Mimeault et Maurice Tremblay, sont venus affirmer comme leurs confrères l'avaient fait la veille, qu'ils avaient toujours pleine confiance envers les dirigeants de la police et les policiers, qu'ils n'avaient jamais entendu parler de conflit majeur avant le débrayage du cinq décembre 1974, et qu'aucune plainte sérieuse n'avait jamais été faite aux conseillers ou au conseil au sujet de la police municipale d'Alma.

Il ressort donc que le conflit a causé une surprise en décembre dernier, que ce n'est qu'à ce moment qu'on a appris que l'autorité de M. Lavoie était contestée. "Depuis le cinq décembre, on m'avait enlevé toute mon autorité, j'ai dû repartir à zéro, pour mener ma barque le mieux possible", raconte M. Lavoie dans son témoignage.

Notons ici que les relations patronales-ouvrières au département de la police ont été décrétées en avril 1973, rétroactives à janvier 1972, et que c'est cette sentence arbitrale qui a tenu lieu de convention collective jusqu'à la récente signature d'une nouvelle entente, effective depuis janvier 1975, pour deux ans.

Le procureur de la Commission de police, Me Gilles Harris.

Depuis 1972, il n'y a plus de réunion de tout le personnel du service, comme cela se faisait douze fois par an, mais que des rencontres par section. Cela est dû au fait que les policiers doivent être payés en temps supplémentaire quand ils sont rappelés pour une réunion, a expliqué le directeur, ce qui coûterait entre $200.00 au $250.00 par réunion. "Avant 1972, il y avait des rencontres régulières, et un bon dialogue. Depuis le cinq décembre, aucune rencontre n'a eu lieu. Je dois recommander au conseil d'accorder des budgets suffisants pour tenir ces rencontres." A cela, le juge Coderre a déclaré que "les réunions, ça s'impose."

Des dommages volontaires?

Sans pouvoir certifier si c'est volontaire ou non, et s'il s'agit de vandalisme, le directeur a déclaré que des dommages avaient été causés à l'équipement de la police, et aux véhicules. "Un bon matin, on a retrouvé tout arraché dans un véhicule, le "bavard" était brisé. Les policiers se plaignent parfois du radar et quand le radar ne fonctionne pas, on se demande si les gars sont capables de l'opérer, ou s'ils ne veulent pas faire de radar."

Par ailleurs, M. Lavoie a révélé que le service d'incendie qu'il dirige a déjà remporté six trophées d'importance, dont un premier prix national et un premier prix provincial, et qu'une brigade de pompiers-volontaires existait à Alma. Il a expliqué que des améliorations s'imposaient cependant, qu'il connaissait l'importance d'un bon système de communication, que les vérifications étaient fréquentes et sérieuses, et qu'un bon système de protection était en place actuellement à Alma.

M. Lavoie explique aussi qu'il préfère le procédé des prises de sang au recours à l'ivressomètre de la Sûreté du Québec; qu'il ne manque pas de véhicules de police actuellement, mais qu'il y a place à améliorations, ce qui viendra en 1975; qu'il souhaite augmenter les effectifs de cinq ou six policiers, qu'il en veut huit de plus que maintenant advenant la fusion avec la paroisse d'Alma, qu'il demandera une revision de son budget en juin pour combler les lacunes; qu'il aimerait avoir trois voitures en patrouille, au Nord, au Sud, et l'autre au centre ville; qu'il faut faire quelque chose pour la salle de tir, qu'il déplore la situation actuelle en ce domaine; qu'un équipement existe pour l'anti-émeute, et qu'un policier a suivi des cours en ce domaine; qu'une population flottante de 10,000 personnes existe à Alma, parce qu'Alma est au centre du comté, qu'on a déjà accueilli 100,000 personnes pendant les festivités, et 1,800 motards; que les véhicules de la police dépassent 100,000 milles quand ils sont échangés après un an d'usage.

Les audiences se poursuivent aujourd'hui, et doivent se poursuivre ensuite pendant trois jours de la prochaine semaine.

Réponse des cegep

Non catégorique à la demande de moratoire

par Marc Doré

CHICOUTIMI — C'est par un non catégorique que les conseils d'administration des collèges de la région ont répondu à la demande des professeurs de suspendre pour cette année les mises en disponibilité.

Cette position a d'ailleurs été adoptée par tous les cégeps du Québec, en réponse à des demandes similaires des syndicats de professeurs.

Il est possible maintenant que l'action des syndiqués se transporte à des régions à l'échelle du Québec.

FNEQ

Les syndicats de professeurs membres de la Fédération des enseignants du Québec (CSN) doivent en effet tenir une rencontre le week-end prochain à Montréal et la question d'une action commune sera sans doute étudiée.

S'il n'est pas possible d'obtenir le moratoire demandé, la FNEQ pourrait éventuellement accélérer le début des négociations avec l'employeur gouvernemental.

Le maintien de la norme 1-15, à laquelle s'accroche actuellement le ministère de l'Education, pourrait être remis en cause durant de telles négociations, ce qui permettrait d'assurer le sort de professeurs pour le moment "sur le perron de la porte".

Région

Au niveau régional, les recours sont assez limités, quoique le syndicat de Chicoutimi ait l'intention de faire pression sur le conseil d'administration local pour le réengagement des professeurs menacés.

Leur nombre relativement peu élevé — 5 ou 6 — devrait permettre de leur conserver leur emploi, estime le syndicat. De toute façon, les syndiqués tiendront aujourd'hui leur seconde assemblée générale en autant de jours, pour élaborer la position qu'ils entendent tenir le soir même, devant le conseil d'administration.

A Jonquière, le nombre beaucoup plus élevé de mises en disponibilité — une trentaine — modifie la stratégie du syndicat. A date, on entrevoit la possibilité de "caser" quelques professeurs pour remplacer par exemple des démissionnaires ou des enseignants en congé d'études.

On semble cependant plus enclin à placer ses espoirs dans une action qui s'étendrait à tout le Québec.

La situation dans les deux collèges du Lac-Saint-Jean, Alma et Saint-Félicien, est nettement moins dramatique puisque les mises en disponibilité se réduisent à deux, toutes deux à Alma.

Il se noie sur sa motoneige

DOLBEAU — Les hommes-grenouilles de Dolbeau et des membres de la Sûreté municipale de l'endroit ont retiré, hier de la rivière Mistassini, le corps de M. Marcel McNicoll, âgé de 34 ans, de l'avenue des Pins, qui s'est noyé quelques heures auparavant, dans la rivière, au moment où sa motoneige a plongé non loin du quai pour les hydravions à la place western.

La victime, M. McNicoll était accompagné de M. Jean-Marc Laberge du boulevard Walberg à Dolbeau.

M. Laberge a réussi à regagner la rive malgré l'eau glacée, mais son compagnon, M. McNicoll plongeait avec la motoneige.

Les recherches ont été entreprises immédiatement et les hommes-grenouilles de même que les membres de la Sûreté municipale repêchaient le corps de M. McNicoll vers 4 hres, hier après-midi.

Egalement, une heure plus tard, on retirait des eaux la motoneige meurtrière.

M. McNicoll et M. Laberge étaient en excursion sur la rivière Mistassini lorsque la glace a cédé.

La victime serait tombée dans une vingtaine de pieds d'eau.

La Sûreté municipale de Dolbeau mène l'enquête dans cette affaire.

C'est à cet endroit que le corps de la victime a été repêché.

A Kénogami et à St-Léonard

Deux incendies désastreux

par Guy Bergeron

KENOGAMI — Deux incendies, qui se sont déclarés au cours des dernières heures, auront causé des dommages pour plus de $120,000, dans le secteur de Saint-Léonard et de Kénogami.

En effet, au cours de la nuit de mardi à mercredi, un violent incendie a causé des dommages pour plus de $60,000 à l'épicerie EPI, propriété de M. Marcel Bouchard, située à l'intersection des rues Sainte-Thérèse et Cabot.

Le feu aurait pris naissance au cours de la soirée, mais ce n'est que vers 3h. 30, la nuit dernière, que les pompiers de Kénogami se sont aperçus que le feu faisait rage.

Il a fallu que les policiers enfoncent la porte du loyer, occupé par M. Normand Bouchard, au deuxième étage, pour sortir sa famille, composée de son épouse, de ses deux enfants et de lui-même.

Selon toute probabilité, le feu aurait pris naissance peu après la fermeture du magasin, et aurait couvé toute la nuit jusqu'au moment où les patrouilleurs se sont aperçus des flammes.

Selon M. Marcel Bouchard qui demeure sur la rue Saint-Michel à Jonquière, les dommages sont évalués à plus de $60,000. Les travaux de réfection devraient débuter au cours des prochains jours.

A Saint-Léonard

Par ailleurs, sur l'heure du souper, hier soir, un violent incendie a complètement rasé la demeure de M. Louis-Joseph Lavoie située sur la route Coulombe.

Une explosion s'est produite au logement occupé par M. Lavoie, et les flammes se sont propagées à la maison de même qu'à une ancienne salle de danse, les Joyeux Copains qui était désaffectée depuis plus de trois ans.

La famille de M. Louis-Joseph Lavoie, de même que celle de sa fille ont été jetées sur le pavé.

Les pompiers de Shipshaw n'ont eu aucune chance de combattre l'élément destructeur, puisque dès leur arrivée, le feu avait pris déjà des proportions gigantesques.

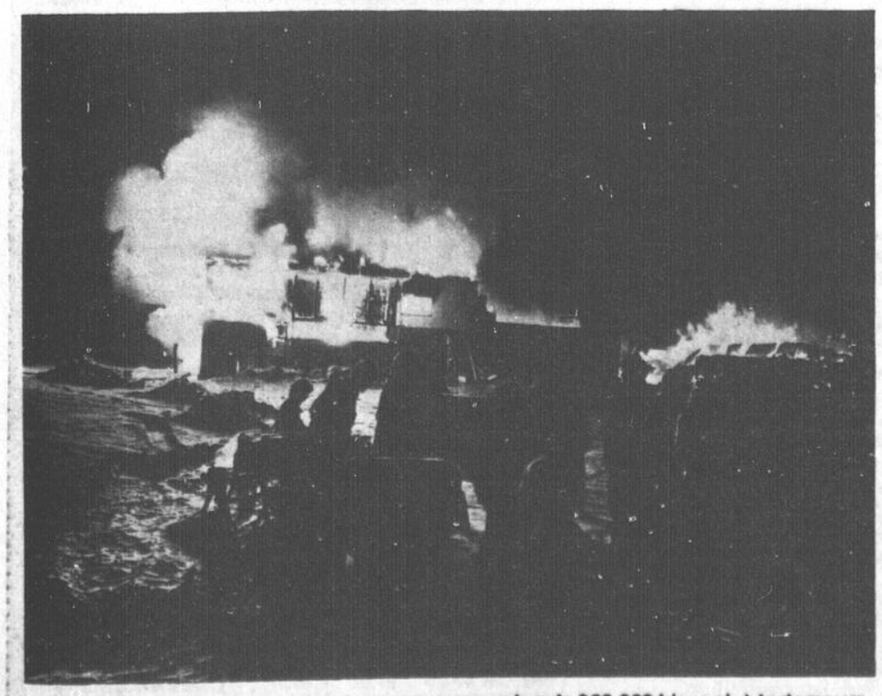

INCENDIE — Le feu a causé des dommages pour plus de $60,000 hier soir à la demeure de M. Louis-Joseph Lavoie, de la route Coulombe à Shipshaw.

VENTE
Fin De Mois

1975 — FORD ELITE
Equipée au complet, 5,000 milles, comme neuve.
PRIX F.D.M.: $5,290.

1974 — OLDSMOBILE OMEGA
2 portes, V-8, pneus Radial.
PRIX F.D.M.: $3,675.

1973 — PINTO
Bas millage, très propre.
PRIX F.D.M.: $2,090.

1973 — PLYMOUTH DUSTER
Sièges baquets, servo-freins, servo-direction.
PRIX F.D.M.: $3,350.

1973 — VEGA
4 vitesses, radio.
PRIX F.D.M.: $1,590.

1973 — PONTIAC CATALINA
4 portes, servo-freins, servo-direction.
PRIX F.D.M.: $2,990.

1972 — RENAULT 16 TS
PRIX F.D.M.: $850.

1972 — MAZDA
Equipement complet.
PRIX F.D.M.: $1,150.

1972 — RENAULT 15
Automatique.
PRIX F.D.M.: $1,790.

1972 — DODGE COLT
PRIX F.D.M.: $850.

1971 — DUSTER
6 cylindres, telle quelle.
PRIX F.D.M.: $450.

1971 — BUICK SABRE
4 portes, hard-top.
PRIX F.D.M.: $2,350.

1970 — MAVERICK
6 cylindres, ST.
PRIX F.D.M.: $650.

VOYEZ NOS BEAUX CHOIX DE VOITURES NEUVES, 1975.
Grand choix de marques, modèles, couleurs suivant les options désirées.

DUCHESNE AUTO Ltée
Le pionnier des concessionnaires au Lac-St-Jean
450, boul. de Queen. Tél.: 662-3431 — Alma
PONTIAC, BUICK, CADILLAC, GMC.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

La mesquinerie se manifeste à Roberval, Chicoutimi et Jonquière

Le grand ennemi du Saguenay-Lac-Saint-Jean ne loge pas à Montréal, à Québec ou à New York. Il est présent partout dans nos murs. C'est la mesquinerie qu'on désigne familièrement sous l'appellation d'"esprit de clocher".

L'hydre à têtes multiples vient de se manifester, encore une fois, à Roberval, Chicoutimi et Jonquière.

Comment comprendre, par exemple, le refus du conseil municipal de Roberval à souscrire à la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi? L'avenir de la région repose en grande partie sur la vigueur de ses institutions et de ses services. Or, l'université représente la plus grande acquisition de la région au cours du dernier quart de siècle.

Mais une université ne limite pas son action à l'enseignement. Ses chercheurs, qui ont accepté de venir servir dans notre région après s'être enrichis de connaissances dans les plus prestigieuses universités du monde occidental, plongent profondément dans les réalités socio-économiques du milieu régional pour mieux le connaître, trouver des solutions à ses problèmes et participer à son évolution.

Parmi les nombreux travaux que poursuivent présentement les équipes de chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi, je ne mentionnerai que ceux sur le lac Saint-Jean. J'ai la conviction que la compétence et la ténacité de ces chercheurs vont finalement réussir à sensibiliser la population de Roberval comme de toute la région aux dangers de pollution qui menacent sa grande richesse. Le résultat de l'étude n'aura pas de prix.

A Chicoutimi, on aurait dû riposter sans tarder à l'appel démagogique lancé par le conseiller Jules Larouche relativement à l'appellation de la future agglomération métropolitaine du Haut-Saguenay, en 1978. Le représentant du quartier ouest a sans doute flatté l'orgueil de plusieurs concitoyens en préconisant le nom de Chicoutimi plutôt que celui de Saguenay, mais il a sûrement rallumé l'animosité des anti-fusionnistes de Jonquière.

Si on renonce au nom de Saguenay pour la future ville, il faudra à ce moment-là accepter l'appellation de Chicoutimi-Jonquière .qu'Ottawa utilise depuis longtemps pour désigner notre territoire, dans ses statistiques, et qui figure également partout dans les dossiers du gouvernement québécois. Jeudi dernier, au colloque tenu à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, le principal kiosque de la petite exposition était tapissé d'une immense carte économique du Québec, signée par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Le cercle qui marquait l'importance industrielle du Saguenay-Lac-Saint-Jean portait cette désignation: Chicoutimi-Jonquière. Si on rejette donc ces deux appellations, il faudra confier à la Société historique l'organisation d'un concours populaire pour baptiser cette future ville du Haut-Saguenay.

Enfin, je ne m'explique vraiment pas ce rejet brutal de la municipalisation du transport en commun, par la ville de Jonquière, sans la présentation d'une solution de rechange qui impliquerait également la participation de toutes les municipalités du Haut-Saguenay. Toute initiative isolée dans les grandes préoccupations communes du Haut-Saguenay doit être rejetée énergiquement. Il faut maintenant penser et agir en fonction de l'ensemble du territoire. Le bien commun l'ordonne.

Mais quand donc, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, me répétait le ministre Guy Saint-Pierre, vendredi dernier, à son bureau de la Place Ville-Marie, allez-vous cesser de vous déchirer? "Lorsque j'étais ministre de l'Education, les plus grands adversaires des CEGEPS de Jonquière et de Chicoutimi ne venaient pas de Montréal ou de Québec, mais bien... de Chicoutimi et de Jonquière".

On dit que "l'union fait la force". Pratiquons donc ce dicton au niveau régional. Le résultat pourrait être surprenant.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Où sont vos "Supermen", M. Walker?

A M. Dan Walker,

Après avoir pris connaissance par les média d'information de votre comparaison gratuite de notre "Samson canadien" que fut Victor Delamarre, je vous suggère de nous faire connaître immédiatement ces "Supermen" des gymnases, tel que demandé par Mgr Victor Tremblay et comme je doute fort que vous puissiez, alors rétractez-vous; car il serait très impoli de votre part de laisser dans une trop longue attente un aussi éminent historien, ainsi que nous tous Canadiens français, et ça, je ne vous le conseille pas.

Pierre-Paul Gagnon,
181, rue Principale,
Lac Bouchette,
Promoteur du Musée,
Victor Delamarre.
Le 14 mars.

Il se vide le coeur... et démissionne

Vous vous demandez pourquoi les bénévoles dans le sport se font de plus en plus rares? Ne cherchez plus: vous vous faites un devoir de les éloigner. Plus on se dévoue, moins on est apprécié.

D'après certains rapports que certains parents ont fait contre moi à Monsieur Gilbert Malaison, président du Club de ski Mont-Fortin de Kénogami, pour le voyage des Jeux du Québec à Rimouski, ensuite de toutes les "foires monstres sans lumière" et des activités que l'on a construites cette année pour les jeunes, "qu'asse sa donne".

Premièrement tous ceux qui disent que mon équipement de ski est payé par tous les voyages que j'organise, "venez voir mes parents qui font si bien leur possible". A place de "gueuler" dans mon dos, venez donc me le dire en pleine face. Ceux qui disent toujours en parlant des parents que les 38 passagers de l'autobus des Jeux du Québec du 8 et 9 mars qu'ils n'étaient pas avertis du sort qui les attendaient, c'est-à-dire de débourser une somme supplémentaire de $4.50, vous avez bel et bien mentis. Parce que jeudi le 27 février, tout le monde du voyage a été convoqué pour une réunion urgente à 9 heures au chalet de ski. A cette réunion 27 personnes sur 34 y étaient. Je leur ai dit que l'on manquait de monde, donc d'argent et qu'il fallait que je donne une réponse le plus tôt possible, soit dans les prochaines douze heures à la secrétaire des autobus Laterrière. Alors ils ont tous pris l'initiative de dire OUI et que si on ne remplissait pas l'autobus que chacun débourserait une somme quelconque. Ensuite, mardi le 4 mars, un coup de téléphone s'est fait entendre chez vous pour dire à votre gars ou votre fille qu'il aurait à débourser $3.00 pour le coucher à l'auberge. Si vos "FLOTS" ne vous font pas part des réunions qu'ils ont eues, mais qui après disent qu'ils n'étaient pas avertis, mettez donc le tort sur vous de ne pas les avoir questionné (e)s avant le départ. Pour ceux qui disent que je retirerais un profit de $500 à $600 dans une saison maintenant, il vous reste à le prouver. Moi, mes rapports sont faits après chaque activité et envoyés au secrétaire; allez vérifier!

Ne vous creusez pas l'esprit, les méninges pour en inventer. Il y en a d'autres qui ont dit que j'avais dit que les responsables étaient Monsieur et Madame Ken Godwin, qui vous a dit ça? Certainement pas moi, et c'est moi qui les cherchait. Celui qui a dit ça, téléphonez-moi donc. Durant 2 mois, tous les jours et tous les soirs, une annonce se faisait entendre au centre disant que l'on se cherchait des responsables. Seulement 2 se sont offerts, mais 60 ont "CHIALE" et ont porté plainte contre moi. Vous n'êtes qu'une bande "d'HYPOCRITES"!

Ensuite, de là à dire qu'il n'y a aucune lumière d'allumée durant nos foires (party), bien vous avez bel et bien mentis à nouveau. Sortez du vieux temps, c'est-à-dire du vôtre, et venez faire des tours durant les activités. Si vous n'êtes pas capables, d'envoyer vos enfants, bien gardez-les. S'ils ne sont pas assez vieux pour savoir ce qu'ils ont à faire, bien mettez le tort sur vous, pas sur moi.

Pour faire suite, il semblerait que le comité junior a organisé seulement 2 bonnes activités, soit le party du 15 décembre et la journée du Père Noël le 22.

Seulement le comité peut dire combien de temps nous avons passé dans le local pour monter les 16 activités qui ont eu lieu. Ceux qui ne sont pas contents organisez-les vos activités, soit jouez à cache-cache ou à la boutielle, je suppose...

Ensuite, ceux qui trouveraient le moyen de dire (spécialement la femme du président) que le Comité junior, on n'est qu'une "GANG DE FOUERREUX", venez donc nous le dire en pleine face; détrompez-vous bande "D'INDECENTS".

Si vous n'avez rien à dire, arrêtez d'en inventer et trouvez-nous des qualités "Bon Dieu".

Pour ceux qui font du sport bien assis dans leur fauteuil et qui s'étirent pour prendre l'appareil téléphonique quand ils voient l'état de leur petit minet lorsqu'il arrive d'une de nos activités et de composer le numéro de téléphone du président Malaison, changez donc de numéro et appelez-moi à 547-3037 et faites-les, à moi les plaintes, pas dans le dos mais en pleine face. Soyez sans crainte, j'y répondrai sans aucune gêne.

Il y en a beaucoup qui attendaient après ma démission là vous devez être contents. "Kearney" n'a pas tenu le coup à cause de qui? Tout simplement à cause des "GRANDES GUEULES SALES" mais cela ne me dérange pas. Que quelqu'un des "CHIALEUX" prenne ma place et on s'en reparlera.

"ALORS SI LE CHAPEAU VOUS FAIT, METTEZ-LE, SI NON, APPELEZ-MOI"

Ainsi je donne ma démission

Je demeure

Steve Kearny,
257, King-Georges,
Quartier Kénogami,
Jonquière.

AU FIL DE LA PENSÉE

J'étais au Palais des Sports...

Il a fait beau toute la journée durant, vendredi dernier. La soirée se faisait prometteuse. L'occasion idéale pour assister à une partie de hockey.

Tôt arrivé dans l'enceinte du Palais des Sports pour ne pas manquer la place convoitée, mes pensées se mirent à vagabonder. On ne peut reprocher à quelqu'un d'avoir une bouffée de nostalgie.

Cette bouffée-là me fit revenir quelques années en arrière. A l'époque des séries éliminatoires Dolbeau-Jonquière. Le jeu était alors viril. Le patin souple. Les spectacles en valaient le déplacement.

Soudain, je me concentre sur la période de réchauffement des deux équipes qui nous intéressent: Alma-Jonquière. Car pourquoi se leurrer, l'époque des parties Dolbeau-Jonquière est maintenant révolue.

D'un côté, les hommes de Germain Munger dirigent les rondelles à tous les azimuts. Suivent les exercices physiques de conditionnement et les lancers sur les gardiens de but.

De l'autre, les Aiglons patinent lentement dans leur zone. Tout est drôlement calme. Suit peu après la période de réchauffement des gardiens de but.

La partie de hockey sera intéressante, ai-je alors confessé à mon voisin de gauche. Les deux équipes sont au sommet de leur conditionnement. Toutes deux sont prêtes pour l'affrontement...

L'arbitre officiel, appelé par la sirène qui se fait entendre dans l'amphithéâtre, convoque les joueurs des deux clans. Les instructions d'usage, ai-je pensé.

Les deux joueurs de centre s'amènent pour la mise en jeu. On ne se préoccupe pas de la rondelle chez les Marquis. C'est le déplacement de force et les gants sont partis, les coups aussi et le bal commence. Un acte de barbarie peu ordinaire. Tous connaissent maintenant le bilan et les belligérants...

La foule jonquiéroise demande encore plus et elle sera contentée. Un premier équipier de Jonquière saute sur la glace et c'est la musique funèbre des Aiglons. Point de non retour pour les deux équipes.

Qui aurait pu me tenir rancune d'avoir quelque nostalgie pour la glorieuse époque Dolbeau-Jonquière? Le jeu était viril et les actes de barbarie étaient exclus à leur minimum...

Yvon Laberge

OPINION DES AUTRES

Québec doit établir des "maisons culturelles"

On trouve le germe d'une autre bonne idée dans la suggestion faite par l'Association canadienne de l'éducation en langue française, selon laquelle le gouvernement du Québec établisse des "maisons culturelles" du Québec en divers centres canadiens, notamment Edmonton.

L'association se soucie principalement d'obtenir de l'appui pour les groupes francophones de toutes les parties du Canada et c'est un objectif excellent en lui-même. Il est naturel que de tels groupements se tournent vers le Québec pour qu'il leur accorde un appui direct qui complétera et renforcera celui qui vient du gouvernement fédéral par le biais d'instruments tels que les services linguistiques francophones de Radio-Canada.

Mais de telles maisons culturelles du Québec pourraient peut-être servir aussi comme avant-postes, à partir desquels la connaissance et la compréhension de la vie et de l'activité au Québec pourraient être relayées aux gens non-francophones des autres parties du Canada. De nombreux Canadiens n'en viennent jamais à connaître le Québec sur place. Et il est fort probable que plusieurs des tensions qui règnent entre les citoyens du Québec et ceux du reste du Canada seraient atténuées si chaque côté tenait vraiment à comprendre les problèmes, les habitudes et les espoirs des autres . . .

D'autres agences dans le domaine de la diffusion et de l'éducation peuvent, bien sûr, faire beaucoup pour faire connaître le Québec au reste du Canada. Mais l'on ne peut compter sur personne plus que sur le Québec lui-même pour mieux y réussir.

"The Journal", Edmonton, le 25 février.

SAVOIR DIRE

Corriger certaines fautes

Si au Québec nous voulons faire du commerce en français, il va falloir nous corriger de certaines fautes qui ne donnent guère la preuve de nos connaissances dans ce domaine. D'abord, l'abus de l'emploi de l'adjectif mercantile. En français c'est avec un sens péjoratif que l'on emploie mercantile. Une entreprise mercantile serait une firme qui ferait du commerce sans trop de scrupules, pour faire fortune autrement dit par tous les moyens possibles. Ce qui n'est pas le cas en général, je veux bien le croire. On entend aussi: partir un commerce. Ce n'est pas français. Il faut dire commencer l'exploitation d'un commerce, ouvrir un commerce. (On dit aussi que quelqu'un s'est établi). A la devanture de ce commerce qui vient de changer de propriétaire, il ne faut pas inscrire: nouvelle direction. Simplement: changement de propriétaire. Le nom compagnie est en général réservé aux domaines des assurances, des transports et de la navigation. Pour les autres domaines, on dit plutôt société. Il y a la société par actions, la société anonyme et la société à responsabilité limitée. De même, l'abus du mot opérer, dans le commerce, à la place d'exploiter est à corriger. En outre, si l'on peut dire prix compétitifs, il faut employer concurrent à la place de compétiteur. On craint la concurrence et non la compétition.

Louis-Paul Béguin,
Office de la langue française.

BILLET

DES PREVISIONS POUR L'AN 2000

On a procédé, le 15 mars dernier, à l'ouverture officielle d'un tube scellé qui contenait, depuis 1954, les prévisions que des citoyens avaient faites sur l'avenir de Chicoutimi et de la région.

Je ne reviens pas là-dessus. Les media ont tout dit de cet événement. Et comme, de toute façon, on ne peut agir sur le passé, ne pensons qu'à l'avenir.

De la même manière qu'on a procédé en 1954, on a demandé à quelques personnes de faire des pronostics sur ce que sera la région en l'an 2000. Tout s'est fait comme dans le secret du confessionnal. On a déposé ces prévisions dans le tube que, tel un cercueil, on a scellé de nouveau.

Je déteste des cachoteries. Aussi j'ai refusé d'enfouir mes prévisions dans ce sépulcre. Je ne serai peut-être pas là en l'an 2000. Et comme je suis curieux, je veux tout de suite lire mes propres prophéties. Les voici:

1- En l'an 2000, les travaux de réaménagement de l'hôpital seront à peu près achevés et à la veille d'être officiellement inaugurés;

2- L'autoroute d'Alma jusqu'au port de Portquichi sera achevée. Il ne restera plus qu'à accorder le contrat d'asphalte;

3- L'Edifice administratif sera devenu insuffisant par suite d'un développement régional considérable. Ses occupants déménageront dans l'ancien Pavillon des laboratoires de l'Université qui aura dû lui-même déménager en raison de l'envahissement progressif du cimetière;

4- Le Saguenay-Lac-St-Jean sera devenu un état indépendant faisant partie d'un marché commun québécois et nord-américain. Le siège de l'Assemblée nationale sera situé dans l'ancien orphelinat;

5- Les réservoirs de pétrole en bordure du boulevard Lamarche seront toujours là mais ils seront masqués par une haie de cèdres du Liban, gracieusement offerts par l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole);

6- Le Mont-Valin sera partiellement aménagé. Un premier monte-pentes aura été installé autour des années 90.

Alors, au mois de mars de l'an 2000, relisez donc mon billet de mars 1975. On verra bien qui avait raison.

LE RICANEUR

Oublier un peu les normes et penser à humaniser l'école

H. Lavigne

Le président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, M. Hubert Lavigne.

par Marc Doré

CHICOUTIMI — A quelque temps des premières rondes de négociations dans les secteurs public et para-public, c'est un appel à la bonne volonté des enseignants et de tous ceux qui oeuvrent dans le monde de l'éducation qu'a lancé, hier, le président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, M. Hubert Lavigne", "pour une humanisation de l'école".

"Je voudrais, a spécifiquement mentionné M. Lavigne, qu'on cesse de faire de l'école un lieu d'application de normes; je voudrais que l'enseignant et l'enfant vivent une relation humaine".

Les normes dont parlait le président de la FCSCQ sont des moyennes qui établissent le nombre de professeurs que peut engager une commission scolaire, mais aussi déterminent en grande partie le budget de chaque CS. Ces normes sont basées sur le nombre d'élèves et leur application suit donc les variations de la clientèle écolière.

Rôle des commissions scolaires

Selon M. Lavigne, les normes du ministère "passent à côté" de 96% de la population scolaire, tout simplement parce qu'un centre de décision qui est éloigné de ceux qui subissent les décisions est obligé d'agir "selon la moyenne".

Or, ce sont les commissions scolaires qui constituent le gouvernement le plus près des usagers "et plus nous rapprocherons le centre de décision du milieu, plus nous risquerons d'avoir une administration qui tienne compte des aspirations des gens", a poursuivi M. Lavigne,

D'ailleurs, toujours selon le président de la FCSCQ, les commissions scolaires sont formées d'hommes et de femmes compétents qui ne demandent qu'à utiliser leurs connaissances. Mais l'état actuel de la répartition des pouvoirs entre l'Etat centralisateur et les administrations locales fait des commissaires, à toute fin pratique, des figurants sur la scène de l'éducation, alors qu'ils devraient être là pour déterminer les orientations du système.

NEGOCIATIONS

Le président de la FCSCQ s'est défendu de vouloir intervenir dans les négociations des secteurs public et para-public, mais il a bien précisé que les enseignants sont des employés des commissions scolaires et non pas du ministère de l'Education.

Il a de plus indiqué qu'il souhaiterait que les négociations se fassent sur la base d'un "partnership", et non pas comme un affrontement entre patron et travailleurs.

Finalement, M. Lavigne s'est déclaré opposé à toutes mesures limitatives à l'entrée d'élèves du secteur anglophone, prétendant que la protection du fait français passait plutôt par la stimulation du secteur francophone.

Liberté refusée à Benoît Martin

Par Guy Bèrgeron

CHICOUTIMI — Le juge Louis-René Lagacé a refusé la mise en liberté provisoire à Benoît Martin, un individu, d'Arvida, accusé d'avoir eu en sa possession 4,095 portions de LSD, pour en faire la vente.

Lors de sa comparution, lundi, Me Robert Gauthier, procureur du ministère fédéral de la Justice, s'était opposé à la mise en liberté provisoire de Martin.

Pendant ce temps, le ministère public accusait Martin d'avoir manqué aux conditions imposées par le tribunal, lors de sa mise en liberté, après avoir été cité à son procès aux assises sous l'accusation d'avoir déchargé une arme à feu, lors d'une rixe avec Emilien Otis, au restaurant au "Gros Hot-Dog" du secteur d'Arvida. L'enquête préliminaire a été fixée au 29 avril prochain.

Remis à Vendredi

Le ministère public, représenté par Me Claude Gagnon, s'est opposé, hier matin, à la remise en liberté provisoire de Maurice Tremblay, un individu de Chicoutimi, qui depuis plusieurs années a des démêlés avec la justice.

Tremblay qui est un ange à jeûn deviendrait une véritable "brute" en boisson. Hier matin, on lui reprochait deux autres voies de faits.

Me Claude Gagnon présentera, vendredi, sa preuve pour l'échec à la mise en liberté de Tremblay.

Enquête le 29 avril

Bernard Ouellet, un jeune homme de Jonquière, a nié sa culpabilité, hier matin, aux accusations de possession de 58 portions de LSD et de 19 cubes de Haschish.

Son enquête a été fixée au 29 avril prochain.

Expo-Sciences pan-canadienne

Donner aux participants le "goût" de la région

par Marc Doré

JONQUIERE — La première Expo-Sciences pancanadienne à se tenir à l'extérieur des deux principaux centres urbains du Québec, ouvrira ses portes à Jonquière du 18 au 26 mai. Les organisateurs de cet événement, qui se veut d'envergure nationale, espèrent qu'un peu plus de deux cents participants s'inscriront à l'Expo-Sciences.

L'objectif des expositions scientifiques de jeunes du secondaire est de sensibiliser ces jeunes au loisir scientifique et de les motiver à entreprendre des recherches dans le domaine des sciences.

Mais les organisateurs de l'Expo-Sciences de Jonquière veulent donner une saveur particulière à l'événement, et ils envisagent une approche d'ensemble, qui dépasse en tout cas le seul secteur scientifique. Les aspects culturel, sportif, touristique et socio-économique seront donc exploités de façon à donner aux participants, qui viendront de toutes les parties du Canada, le "goût" du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

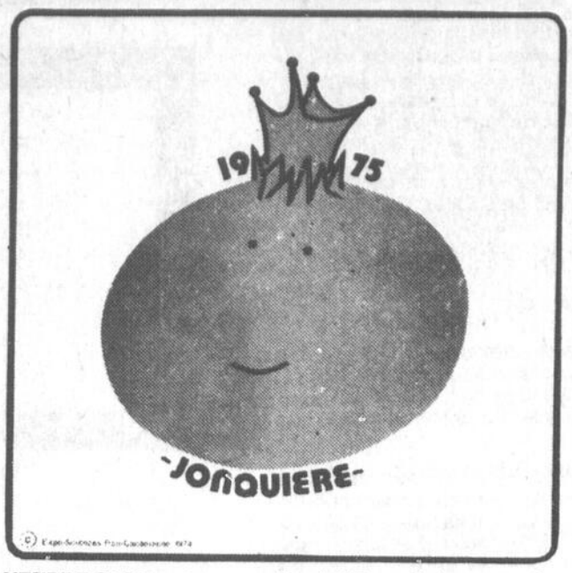

VENTRE-BLEU — La mascotte de l'Expo-Sciences nationale de Jonquière, qui aura lieu du 18 au 26 mai. "Ventre-Bleu" animera les principales manifestations de l'exposition; sa signification est d'ailleurs évidente, pour un "beluet".

Dans ce sens d'ailleurs, les organisateurs ont mis au point une initiative intéressante. Les jeunes de l'extérieur seront jumelés à des jeunes de la région, qui joueront un peu le rôle de mentor. Outre le fait que cette initiative permettra une intégration rapide des visiteurs, elle impliquera également un plus grand nombre de régionaux que si la participation s'était limitée aux exposants.

Une forte représentation des milieux scientifiques, de l'éducation, de l'industrie est attendue à l'Expo-Sciences. On espère en particulier la collaboration de l'UQAC.

A ce propos, soulignons que le thème principal ("mais pas unique", disent les organisateurs) de l'Expo-Sciences sera le Moyen-Nord. Ce qui permettra, devait expliquer le président du comité organisateur, M. Claude Rainville, de donner un soutien aux recherches scientifiques des jeunes, tout en situant géographiquement l'Expo-Sciences par rapport à la région.

Les organisateurs tiennent à préciser que l'Expo-Sciences pancanadienne ne supprimera pas l'Expo-Sciences régionale, qui se tiendra cette année en avril. Les vainqueurs régionaux seront d'ailleurs de l'événement national, en mai.

La Saguenéenne

UNE NOUVELLE BOUTIQUE?

Bientôt LE PRINTEMPS

SAISON DU RENOUVEAU ET DU BIEN VIVRE

POUR VOUS MESSIEURS CES CREATIONS ORIGINALES

ENSEMBLES SPORT CHEMISE ET PANTALON
POUR HOMMES ET JEUNES GENS
Confection 100% polyester. Modèle à boutons, poches appliquées à l'avant. Teintes: beige, bleu pâle.
PRIX SUGG. $90.00

ENSEMBLES SPORT CHEMISE SAFARI ET PANTALON
POUR HOMMES ET JEUNES GENS
Confection 100% coton. Modèle à boutons, poches à l'avant avec rabat, épaulettes. Teintes: beige, bleu pâle.
PRIX SUGG. $90.00

BLOUSONS EN VERITABLE CUIR
POUR HOMMES ET JEUNES GENS
Modèle avec épaulettes, poches à rabat, boutons à l'avant. Choix de teintes. Tailles: 36 à 42.
PRIX SUGG. $115.00

GILETS A COL ROULE
POUR HOMMES ET JEUNES GENS
Confection 100% acrylique. Lavables à la machine. Choix de teintes. Tailles: P.M.G.
PRIX SUGG. $14.00

BLOUSONS EN VERITABLE CUIR "STYLE CHEMISIER"
POUR HOMMES ET JEUNES GENS
Modèle à demi-ceinture au dos, poches à rabat et poches sur le biais. Choix de teintes. Tailles: 36 à 44.
PRIX SUGG. $175.00

CHEMISES SPORT
POUR HOMMES ET JEUNES GENS
Confection polyester et coton. Choix de teintes unies ou à motifs. Modèle très ajusté, manches longues, poignets simples. Tailles: P.M.G.
PRIX SUGG. $14.00 à $18.00

gf gagnon FRERES

400, EST RACINE
CHICOUTIMI
TEL.: 543-1501

LE MAGASIN DE L'HOMME AU GOUT SUR ET EXIGEANT!

Jonquière

Projet pour l'aire Nelson

JONQUIERE — Le projet d'amélioration de quartier pour l'aire Nelson pourrait débuter incessamment, la municipalité de Jonquière ayant déjà pu se porter acquéreur d'une première propriété, ainsi que le signalait au QUOTIDIEN, le président du comité de rénovation, le conseiller Jules Laferrière.

En effet, le conseil a reçu confirmation, mardi, que la commission scolaire consentirait à céder, pour la somme nominale de $1.00, l'école Pie X, qui sera par la suite réaménagée par le service des loisirs, au coût de $55,000.

$800,000

Ce premier projet d'amélioration de quartier représente un investissement de $791,000, financé par les trois paliers de gouvernement, à raison de $300,000 par la municipalité, $300,000 par le fédéral et $200,000 par le gouvernement provincial.

Le programme s'échelonnera sur trois années et consistera pour une bonne part en des travaux publics.

C'est ainsi que l'on prévoit consacrer $518,000 aux habitations et équipements communautaires; que $70,000 seront dépensés pour le réseau électrique; $48,000 pour la voirie; $45,000 pour l'aqueduc; $84,000 pour les égouts et $25,000 pour du stationnement.

Le secteur qui sera touché par cette nouvelle formule de rénovation urbaine, est délimité de la façon suivante: au nord par la rue Nelson, à l'est par la rue Montfort, au sud par la voie ferrée ainsi que les rues Sainte-Catherine et Saint-Michel, et à l'ouest par la rue Saint-Hubert.

Le projet a déjà reçu l'approbation du fédéral, et on n'attend plus que le feu vert de la SHQ, qui devrait rendre sa décision cette semaine.

Fait intéressant à noter, l'aire Nelson sera le premier secteur de Jonquière (exclusion faite de l'ancienne ville d'Arvida) à bénéficier d'un parc de voisinage. Il y aura une somme de $239,500 qui sera réservée à ce chapitre, comprenant l'aménagement de l'école Pie X, de tennis, etc.

D'autre part, la municipalité ne procéderait qu'à six acquisitions de propriétés, alors qu'une autre serait relocalisée. On insistera donc tout particulièrement sur la restauration, un programme qui sera tout particulièrement offert aux résidents de l'aire Nelson.

Programme d'échanges pour les étudiants

CHICOUTIMI — Le Conseil canadien des chrétiens et des juifs est à mettre sur pied, pour la saison estivale, son 20ième programme d'échanges pour les étudiants et le directeur exécutif adjoint, M. Pierre Danis, de passage à Chicoutimi, hier, a révélé que depuis 1974, le cap du million avait été atteint.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est divisé en quatre secteurs, pour ces échanges, l'un à Chicoutimi sous la coordination de Mme Françoise Desbiens et les autres à Jonquière, avec Mme Jocelyne Bourget; à Dolbeau-Mistassini, avec Mme Pierrette Boivin; à Roberval, avec M. Normand Guay et à Alma, avec M. Rémi Maltais.

Le programme d'échanges d'étudiants du CCCJ débutera le 26 juin alors que les anglophones visiteront, pour une période de 15 jours, les francophones.

A la mi-juillet, ce sera au tour des francophones de faire un séjour d'une quinzaine de jours chez les anglophones.

L'âge requis pour participer à ces échanges d'étudiants se situe entre 14 et 19 ans et pour celui qui participe à son premier programme d'échanges, seul l'Est du pays est accessible, soit l'Ontario et les Provinces Maritimes.

Les étudiants à leur deuxième et troisième programme d'échanges peuvent choisir l'Ouest Canadien.

ANIMATION DU MILIEU

Ce sont des comités formés de parents et d'étudiants qui forment les comités des secteurs régionaux. Dans le Haut-Saguenay, l'année dernière, notons que 58 étudiants du secteur Chicoutimi ont participé à ces échanges et 45 dans celui de Jonquière.

A Chicoutimi, Mme Françoise Desbiens est à mettre sur pied un comité de bénévoles qui travailleront au recrutement des étudiants et à la programmation du séjour des anglophones.

Les rencontres sont basées sur l'animation du milieu et dès le 1er avril, le directeur exécutif adjoint pour la province viendra assister à une réunion des étudiants qui participeront au programme d'échanges, ainsi qu'avec les parents.

LE CHOIX

Chaque candidat remplit un formulaire de jumelage pour s'inscrire et c'est à la lumière des indications du formulaire que l'on fait le choix du partenaire avec lequel il sera jumelé.

Ce choix dépend de l'âge des candidats, de la grandeur, du poids et d'autres facteurs tel que le milieu dans lequel il est élevé.

Aux réunions des candidats choisis auxquelles participent les parents, des spécialistes donnent de nombreuses indications sur les trucs de voyages, les traits culturels dominants des régions et autres.

Pour le secteur de Chicoutimi-Port-Alfred, les étudiants intéressés à s'inscrire aux échanges du Conseil canadien et des chrétiens et des juifs peuvent le faire en communiquant avec Mme Françoise Desbiens, 543-2428 ou à 543-6337 et pour le secteur de Jonquière, avec Mme Jocelyne Bourget, à 547-7646. Notons que la date limite du programme de recrutement est fixée au 1er mai.

Congrès de la SNQ

ALMA — Le 23e congrès annuel de la Société nationale des Québécois aura lieu les 3 et 4 mai, à Chicoutimi.

Le thème de ce congrès colloque portera sur la coopération et, à cette fin, un dossier sera présenté pour étude par les délégués et les groupes populaires du milieu régional.

Selon la présidente de la SNQ, Mme Ruth Paradis, le mouvement coopératif a grandi avec les Québécois et il fait tellement corps avec eux qu'il devra nécessairement s'adapter aux changements politiques que les Québécois provoqueront eux-mêmes.

On attend plus de 150 participants à cet important colloque de la société.

VENDREDI 21 MARS

la rue

AU CENTRE-VILLE

LES AVENTURES DE Tintin & Milou
Valeur régulière: $3.25 — SPECIAL:
$2.50
Pour 12 heures seulement
La Librairie Régionale, Inc.
461, RACINE EST, 549-7135.

PATATES
No 1 du Québec.
Sacs de 50 livres.
Valeur régulière: $1.89
SPECIAL:
$1.29
Pour 12 heures seulement
Quantité limitée
EPICERIE WELLIE COTE
PROVIBEC
439, RACINE EST, 543-1543.

BLOUSES
Printanières pour dames
Manches courtes, 100% nylon, teintes assorties.
Valeur régulière: $2.98 — SPECIAL:
$1.97
Pour 12 heures seulement
MAGASINS CONTINENTAL
429, RACINE — CHICOUTIMI

RAQUETTES A NEIGE
Pour hommes, femmes et enfants.
Valeur de: $25.95, $21.95, $19.99
SPECIAL:
1/2 PRIX
Pour 12 heures seulement.
FERRONNERIE GENERALE
422, RACINE EST, 549-8827.

VENDREDI SEULEMENT
1/2 PRIX
A chaque 2ème paire de souliers vendues au même client.
Lessard sur la côte
405, RACINE EST, CHIC.

250 GILETS
POUR DAMES
● 100% COTON.
● LAVABLES.
● 6 COLORIS.
● MANCHES COURTES.
Rég.: $5.00
SPECIAL: $3
PELE-MELE
CHEZ LESSARD SUR LA COTE.

Coupe-vent
En jeans de marque LOIS.
Valeur régulière: $21.98
SPECIAL: $17.98
Pour 12 heures seulement.
chez GEORGES BOUTIQUE 20e SIECLE
boutique 20ième siècle
385, RACINE EST

JEANS
POUR HOMMES
Valeur: $14.00 — SPECIAL:
$6.88
MAGASIN TREMBLAY
392, RACINE EST

NETTOYEUR A TAPIS "MUSTANG"
En contenant de 32 onces.
Valeur régulière: $2.95 — SPECIAL:
$1.92
Pour 12 heures seulement.
DISTRIBUE PAR
R.E. LEPINE INC.
356 est, rue Racine, Chicoutimi

SOULIERS
Pour enfants modèle en cuir verni noir, grandeurs de 5 à 11 petits points.
Valeur régulière: $12.95 — SPECIAL:
$5.95
Pour 12 heures seulement.
Quantité limitée.
Rodrigue le bottier ENR
337, RACINE EST, 543-8538.

Marchandise de printemps
20% D'ESCOMPTE
Sur tous nos
Gilets, blouses et pantalons.
Pour 12 heures seulement.
L'élégance
335, RACINE

VESTE (GILET)
Offert gratuitement avec l'achat d'un complet sur mesure. Ceci a une valeur de:
$30 à $40
Les maitres tailleurs
laflamme
317, RUE RACINE

BOUCLES D'OREILLES
En or 10 K.
Valeur régulière: $8.95 — SPECIAL:
$6.95
Incluant le perçage d'oreilles gratuitement.
Pour 12 heures seulement.
Cyrille Savard
152 EST, RUE RACINE CHICOUTIMI

TOILES
De fenêtres "Sundown", opaques avec ou sans frange, largeurs: 27" - 36" - 42" - 48" - 54" - 63" - 72" - 84" et 96" par 70" de longueur.
SPECIAL: 10% d'ESCOMPTE
Pour 12 heures seulement.
chicoutimi ouvre-plancher
157 EST, RACINE CHICOUTIMI TEL.: 549-0707
(VOISIN DE WOOLWORTH)

ENSEMBLES
Comprenant: veste et pantalon, "Modèle safari".
Valeur jusqu'à: $39.95 — SPECIAL:
$29.95
Pour 12 heures seulement.
BOUTIQUE Jeunesse inc.
D'avant-garde
(au sous-sol de Fra Gravel)

A l'occasion de la journée du début du printemps nous vous offrons:
30% d'escompte
Sur tous nos articles en magasin.
Ex.: diamants, montres, bagues, cadeaux, etc...
Strictement pour 12 heures seulement.
La Bijouterie Capitole Ltée
130 RACINE EST

IMPERMEABLES
Pour dames, tissus popeline de polyester et coton, magnifiques teintes de la saison.
Valeur régulière jusqu'à: $55.00 — SPECIAL:
$29
Pour 12 heures seulement.
lessard
EN BAS DE LA CÔTE LTÉE
98, RACINE EST, CHICOUTIMI

HABITS
Pour enfants, (Jeans suit). 100% fortrel de 6 à 18 ans.
Valeur allant jusqu'à: $39.95 — SPECIAL:
$19.50
Pour 12 heures seulement.
G.E. RUELLAND
96 JACQUES-CARTIER EST

BABY DOLL et JAQUETTES
Valeur allant jusqu'à: $19.99
GRAND SPECIAL:
$2.44 à $10.44
Pour 12 heures seulement.
A.L. GREEN
RUE RACINE — CHICOUTIMI

BICYCLES
10 vitesses, "Browning", pour dames.
Valeur régulière: $150. — SPECIAL:
$129.95
Pour 12 heures seulement.
NAP. COTE SPORTS
82 est, Racine Chicoutimi Tél.: 543-6006

LES 12 HEURES DE racine LE DE CHICOUTIMI

9 hres. A. M.
9 hres. P. M.
ooo

1 chat, Tanuki, 12 ans, garni de suède.
Rég.: $1,295. — SPECIAL: $850.

1 chat, tippé allongé, 15 ans.
Rég.: $995. — SPECIAL: $650.

1 renard rouge, 12 ans.
Rég.: $975. — SPECIAL: $550.

1 queue de vison noir, 10 ans.
Rég.: $850. — SPECIAL: $500.

1 loup marin, garni de cuir, 10 ans.
Rég.: $775. — SPECIAL: $350.

Roland Roy Enr.
FOURRURES
418 est, rue Racine
Chicoutimi, tél.: 543-0745

COUVRE-LIT
En chenille, choix de teintes et motifs.
Grandeur pour lit double.
Prix suggéré: $19.95 — SPECIAL:
$8.99
Pour 12 heures seulement.
gf gagnon FRERES
NOUVEAUTES
400, RACINE EST, CHICOUTIMI

DEPARTEMENT L'ECHOPPE ET DECORATION
FAUTEUILS
Mural moderne, couleurs orange, brun, bleu et vert.
Valeur régulière: $35.95 — SPECIAL:
$27.95
Pour 12 heures seulement.
gf gagnon FRERES
MEUBLES
400, RACINE EST, CHICOUTIMI

FAUTEUILS
Inclinables, 3 positions.
Rég.: $99.95 — SPECIAL:
$74.95
Pour 12 heures seulement.
gf gagnon FRERES
MEUBLES
400, RACINE EST, CHICOUTIMI

La vente fermeture se continue chez Tremblay Nouveautés avec des escomptes supplémentaires à l'occasion de la
JOURNEE DES 12 HEURES DE LA RUE RACINE.
MAGASIN TREMBLAY
392, RACINE EST

PANTALONS
le "CULOTTIER"
En velour côtelé dernièrement arrivé.
Valeur régulière: $14.95 — SPECIAL:
$9.95
Pour 12 heures seulement.
LE CIRQUE
380 RACINE

A QUI LA CHANCE?
Encore quelques paletots de chat pour hommes.
EN SPECIAL:
$695.00
CLEMENT DUFOUR & FILS LTEE
Specialistes en fourrures

BAGUES
de fiançailles
40% d'escompte
Pour 12 heures seulement.
J.R. LABBE
347 rue, Racine,
CHICOUTIMI 543-5409

LAINAGE
De printemps pour confection de costumes et de manteaux. Largeur: 60 pouces.
Valeur allant jusqu'à $14.00 la verge.
SPECIAL: $3.98 la verge.
Pour 12 heures seulement.
MAISON RIBAUD
246, RACINE EST, 543-4022.

LOT DE
CHAUSSURES
Pour dames, dernièrement arrivé.
SPECIAL: $8.98
Pour 12 heures seulement.
Chaussures mademoiselle inc.
166 RACINE EST, TEL.: 543-4740
CHICOUTIMI

5,000 verges de
Tissus à rideaux et draperies
Choix de teintes et de dessins variés.
Largeurs: 46 à 48 pouces.
Valeur régulière de: $1.95 à $4.50 la verge
SPECIAL: .98 LA VERGE
Pour 12 heures seulement.
DECORATIONS T.B. ENR.
164, RACINE EST, CHICOUTIMI

20%
SUR TOUTES NOS
BRASSIERES
Pré-moulées, modèle dernier-cri, dans les marques: Wonderbra, Grenier, Exquisite form et Daisy Fresh, couleurs variées.
BOUTIQUE Ligne d'EVE enr.
162 est rue Racine — Chicoutimi
Tel.: 543-4144

SUPPORTS EN METAL
Très décoratif pour les essuie-tout, modèle fleuri.
Valeur régulière: $2.95 — SPECIAL:
$1.45
Pour 12 heures seulement.
BIJOUTERIE FRASER & GAGNON
28, RUE RACINE EST CHICOUTIMI TEL.: 543-345

SPECIAL:
35ième Anniversaire
20% d'escompte
dans tout le magasin.
THIFFAULT & SAINTONGE LTEE
122 est, Racine, Chicoutimi
Le magasin des jeunes et des personnes qui restent jeunes

BAGUES
POUR HOMMES
Valeur de: $60 à $150
SPECIAL:
1/2 PRIX
POUR 12 HEURES SEULEMENT
BIJOUTERIE PEDNEAULT
123 rue Racine, Chicoutimi, 549-9606

PANTALONS
De printemps, nouvellement arrivés.
Valeur de: $15.00 à $34.00 — SPECIAL:
30% d'escompte
Pour 12 heures seulement.
Allure
119, RACINE EST

SHAMPOOING
Colorant "Miss Clairol".
Valeur régulière: $2.12
SPECIAL:
$1.57
Pour 12 heures seulement.
Zellers
50, RACINE EST

BAS THERMAL
Pour hommes.
Valeur régulière: $1.54
— SPECIAL:
.88
Pour 12 heures seulement.
Zellers
50, RACINE EST

SANDALES et SABOTS
Orthopédiques "Dr. Scholl", bleu, blanc, rouge.
Rabais de:
$2 la paire
Pharmacie Chicoutimi
DIVISION DES COSMETIQUES
28, est rue Racine, Chicoutimi, Tel.: 549-0950

ALIGNEMENT
Régulier: $10.00 — SPECIAL:
$5.95
Pour 12 heures seulement.
SERVICE DE PNEUS POTVIN TIRE SERVICE LTD
255, St-Anne

ILS ATTENDENT — Les grévistes de John Millen Inc. n'ont plus qu'a patienter. C'est d'ailleurs ce qu'ils font à l'intérieur de leur petite roulotte où ils passent la majeure partie du temps.

John Millen Inc.

Les grévistes restent solidaires

Par Martha GAGNON

CHICOUTIMI — Après deux mois de froid et de neige, les grévistes de chez John Millen Inc. de Chicoutimi sont heureux de poursuivre leur grève sous le soleil printanier.

D'ailleurs, le moral des 12 hommes est aussi élevé que le thermomètre. Même s'ils ne peuvent plus faire de piquetage en raison de l'injonction, les grévistes demeurent constamment à la roulotte, située non loin de l'entreprise, sur la rue de l'hôtel de ville.

Dans la grève chez Millen, ce qui surprend, c'est de voir que malgré leur nombre restreint, les hommes restent solidaires et continuent de réclamer de meilleures conditions de travail.

Car, ils veulent tous continuer de travailler pour la Millen mais plus jamais à un salaire indécent. Après 18 ans d'ancienneté, un homme a le droit de gagner un salaire plus élevé que $100 brut, par semaine.

C'est du moins l'avis de M. Jean-Eudes Bonneau, commis de bureau qui a décidé de faire la grève parce qu'il ne pouvait plus joindre les deux bouts.

Son compagnon, M. Rosaire Dufour qui est marié, deux enfants, a lui aussi, convenu qu'il était préférable de rester deux mois sur le trottoir que de continuer à gagner un salaire de $110 brut par semaine, surtout après 20 ans d'ancienneté.

Au cours d'une entrevue à la roulotte, hier matin, les grévistes ont expliqué les raisons qui les ont poussés à risquer le tout pour le tout afin de signer un véritable contrat de travail.

"Les hommes étaient fatigués de quêter leurs augmentations, ils demandaient enfin "que leur travail soit rémunéré d'une façon équitable". Ces mots du président du syndicat, M. Julien Gagné montrent assez bien dans quel esprit les syndiqués font la grève.

Maintenant qu'ils savent que la compagnie John Millen fait partie du groupe Sterling Precision Corporation qui administre plusieurs compagnies à travers le monde, les travailleurs n'ont plus peur de demander des salaires satisfaisants.

Chez Millen, la dernière augmentation remonte au premier mai 1973. Par la suite, les employés ont travaillé à la formation d'un syndicat et ils ont reçu leur accréditation à la CSN le neuf juillet 1974.

Après deux mois de grève, on attend toujours que les négociations reprennent. La chose pourrait se produire d'ici peu si l'on se fie aux commentaires du négociateur syndical, Laurier Fortin.

Peu importe, les hommes sont déterminés à rester dehors le temps qu'il faudra. Ils aiment leur "job" et ils font la grève pour la sauver, de dire M. Julien Gagné.

L'enseignement aux anglophones

On a cerné la situation

JONQUIERE — Ce n'est pas avant la semaine prochaine semble-t-il, qu'on pourra savoir vers quelle solution se dirigeront les efforts des milieux concernés pour régler le problème de l'enseignement aux anglophones du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

A la suite de la réunion tenue mardi au bureau régional du ministère de l'Education, un bref et laconique communiqué de presse a simplement fait état de la réunion "qui avait pour but de cerner la situation".

D'autres rencontres devraient suivre, dès la semaine prochaine, "dans le but de préciser régionalement les juridictions de chacune des commissions scolaire et d'envisager des solutions à caractère permanent".

Mutisme

Les différents participants à la réunion convoquée par le ministère de l'Education, rejoints hier, ont conservé le mutisme le plus complet sur la question. On a appris cependant que la Eastern Québec Régional School Board brillait par son absence et que certains propos aigres-doux avaient été échangés entre des participants.

Des représentants des commissions scolaires de Port-Alfred, Arvida et Saguenay Valley, des régionales de Saguenay, Lapointe et Lac-Saint-Jean, du ministère de l'Education ainsi que du ministère de la Défense nationale étaient présents à la réunion.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

SIGNALISATION DEFECTUEUSE

La transformation de la route 170 en boulevard à quatre voies est commencée, mais les travaux ne progressent pas assez rapidement au goût des automobilistes.

De plus, ces chantiers risquent d'être la cause d'accidents graves, si les entrepreneurs continuent de négliger l'installation d'une signalisation appropriée. Ainsi, on a adjugé à la firme Coland (illustre inconnu comme bâtisseur de pont), le contrat d'élargissement du pont sur la rivière Chicoutimi.

Mais depuis que ces travaux sont commencés, on a oublié qu'il faut avertir les conducteurs que le pont est en voie de réaménagement. On doit espérer que ce futur chef-d'oeuvre soit plus résistant que le pont de Kénogami, fermé après quelques mois d'utilisation seulement...

RECONCILIATION

Le maire Henri Girard et le conseiller Emile Corneau, actuellement divisés sur la question du regroupement municipal, auront l'occasion de se réconcilier, le 23 mars, puisque tous deux ont été délégués par le Conseil municipal au marcheton organisé en faveur du Corps des tambours "Les Métropolitains" de Chicoutimi. Toutefois, il semble bien que seul le conseiller Corneau "marchera", étant commandité par la municipalité à raison de $10 du mille, tandis que le maire a été autorisé à commanditer trois jeunes, à $1 du mille. Les deux hommes se rencontreront au moins à la ligne de départ.

FONDATION

Le Conseil municipal de Chicoutimi qui n'hésite jamais à déléguer un de ses représentants aux dîners-bénéfices des partis politiques, vient de refuser sa participation à celui de $1,000 le couvert en faveur de la Fondation Mgr Victor-Tremblay. On prétend que le Conseil a déjà fourni des efforts bien significatifs en acceptant de verser une subvention de $15,000 à cette oeuvre.

JUMELAGE

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à Mme Ruth Paradis, le Conseil municipal de Chicoutimi lui demande de reconsidérer sa décision de démissionner comme secrétaire du comité de jumelage Chicoutimi-Angoulème.

Le Conseil voudrait aussi savoir les raisons qui l'ont motivé à poser un tel geste, "étant donné le dévouement, le rôle qu'elle a joué au sein de ce comité ce qui constitue un apport valable au sein de la communauté locale", peut-on lire dans le procès-verbal de la réunion du 10 mars.

INTERET DES PARENTS

Qui a dit que les parents n'étaient pas intéressés à ce qui se passe à l'école? Sûrement quelqu'un qui ne sort pas souvent.

Mardi soir, près de deux cents parents étaient en effet rassemblés dans une école élémentaire de Chicoutimi. A l'ordre du jour: l'école doit-elle donner des cours d'éducation sexuelle? Si on n'a pas tranché la question, les personnes présentes ont quand même pu prendre connaissance des opinions des uns et des autres et mettre (parfois) de l'eau dans leur vin.

Le comité d'école n'a pas l'intention de laisser une telle affluence être le cas d'une seule soirée. Il entend bien rassembler les résultats des discussions de mardi, pour éventuellement réunir à nouveau les parents.

IL GAGNE UNE AUTO... A MIAMI

L'ancien maire de Chicoutimi, et Mme Rosaire Gauthier, ont appris à leurs enfants, hier, dans un appel téléphonique qu'ils venaient de gagner une automobile Oldsmobile dans un concours à Miami où le couple passe son mois de vacances annuelles.

Le problème, c'est qu'ils ne savent pas trop quoi faire avec ce somptueux cadeau puisqu'ils reviendront au Saguenay en avion.

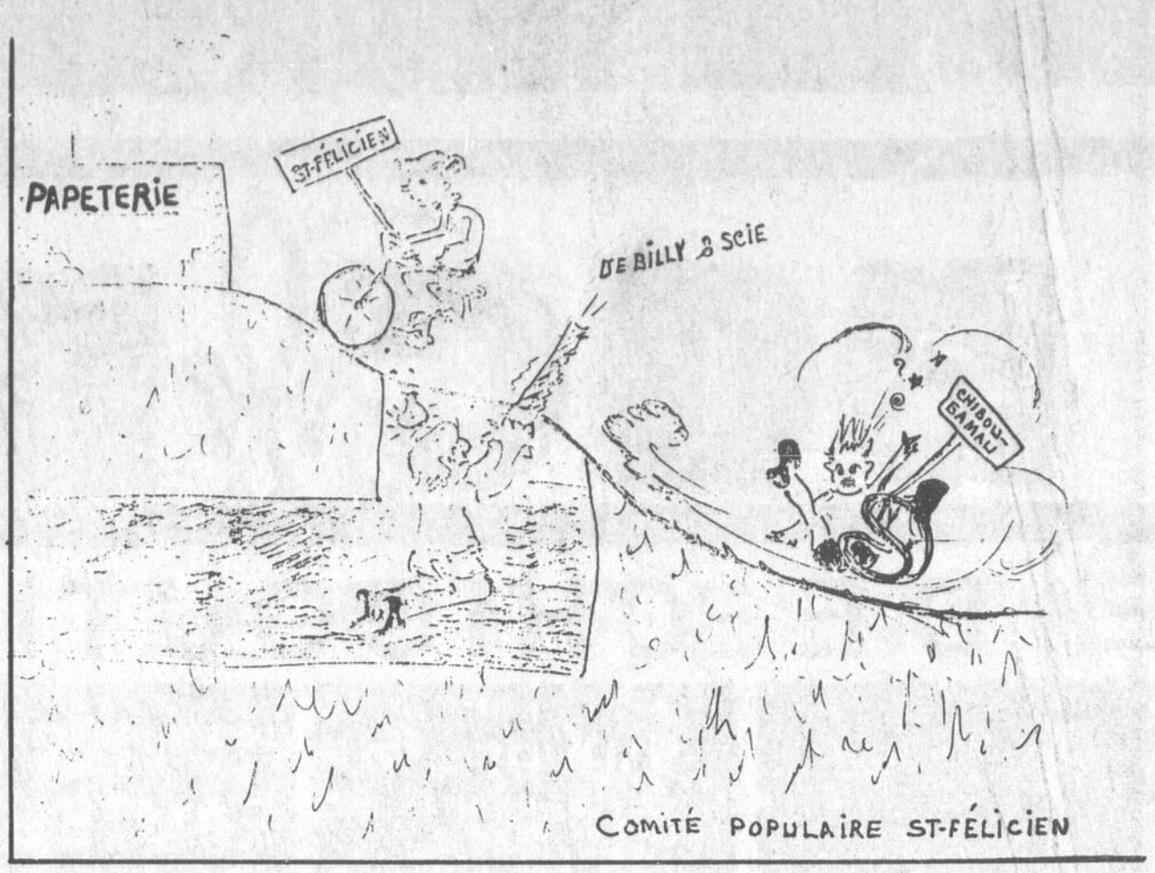

LE DENTISTE A UNE DENT CONTRE LA REGION

Les membres du comité populaire de Saint-Félicien qui travaillent pour l'implantation de la papeterie dans ce secteur, ont le sens de l'humour. Voici la caricature qu'ils ont fait parvenir, hier, au QUOTIDIEN, avec un communiqué de presse où ils dénoncent l'attitude du maire de Chibougamau, le Dr Godefroy de Billy.

Le comité soutient que le maire vient de "mettre les cartes" et de montrer à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean que son attachement au CRD n'était pas sérieux.

"Le maire de Billy était sans doute "dans la lune" car la position adoptée par le CRD, date d'une dizaine d'années, et pendant ce temps les gens de notre milieu ont travaillé à la concrétisation du projet d'usine afin que l'une des plus grandes richesses des Québécois, soit la forêt domaniale, serve au développement industriel de leur secteur et, par extension, à toute la région.

Au risque de subir le chantage intolérable du maire minier, le CRD devrait logiquement maintenir sa position et convier toute la région à réclamer la réalisation du projet de papeterie à Saint-Félicien". Et le comité de poursuivre: "On déplore l'attitude enfantine d'un homme sensé responsable, et ne peut accepter que toute une région soit victime d'un tel négativisme partisan. En outre, il croit que dans les circonstances, il ne servirait à rien d'engager une polémique avec des gens qui se foutent éperdument des intérêts légitimes et justifiés de toute une région". En dernier lieu, le comité invite toutes les forces vives de la région à s'unir avec l'attitude "positive" du CRD et à réclamer le complexe industriel de Saint-Félicien.

"Il y va du développement économique de toute la région Saguenay-Lac-Saint-Jean", soutiennent les membres du comité.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Retraite annuelle — La retraite annuelle organisée par Sobriété du Canada, aura lieu à Val Racine les 21, 22 et 23 mars prochains. Le Père Brosseau sera le prédicateur. Pour informations: 547-7661 et 547-8633.

Comité féminin du Conseil 1989 — Le Comité féminin du Conseil 1989 des Chevaliers de Colomb de Chicoutimi, 200, rue Racine est, annonce une vente de gâteaux le 28 mars de 1 hre à 4 hres. Les épouses des Chevaliers de Colomb qui voudront bien participer à cette activité n'auront qu'à communiquer avec la présidente, Mme Walter Simard à: 549-7473. Bienvenue à tous.

A tous les fiancés — Le Service de préparation au mariage vous invite à participer à une session intensive de rencontres-projets de vie à deux qui se tiendra les 4, 5 et 6 avril prochains au centre paroissial Sainte-Anne de Chicoutimi-Nord. Cette session s'adresse aux couples qui ne peuvent suivre les rencontres régulières de 10 semaines. Pour de plus amples informations, téléphoner à: Mme Doris Desbiens: 548-2147 ou Mme Pierre Pouliot: 549-5857.

CLINIQUES
21 mars 1975

Port-Alfred — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'hôtel de ville de 2 à 3 heures.

N.B.: Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité Sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9.30 à 11.30 hres a.m.

N.B.: Clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc., le mardi et le jeudi de 9 hres à 11 hres a.m. Entrée: portes des Cliniques Externes.

N.B.: Tous les enfants qui se sont inscrits à la maternelle de septembre, devront se présenter aux cliniques de vaccination pour recevoir leur rappel scolaire.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

faculté de droit
section de droit civil

LICENCE EN DROIT

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

L'enseignement que dispense la Section de droit civil de la Faculté de droit et les diplômes en droit que confère l'Université d'Ottawa sont reconnus par le Barreau du Québec et par la Chambre des Notaires du Québec au même titre que ceux qui émanent des universités québécoises.

Le cours de licence (LL.L.), présentement réparti sur trois années de scolarité, constitue le premier stade des études juridiques dispensées par la Section de droit civil. Il conduit simultanément aux études supérieures du niveau de la maîtrise (LL.M.) et du doctorat (LL.D.) et au stage d'entraînement professionnel près le Barreau du Québec ou près la Chambre des Notaires de cette province. Il offre, par surcroît, une formation universitaire appropriée à la poursuite de nombreuses carrières parajuridiques.

Tous les cours sont dispensés en français.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible à la Section de droit civil, le candidat doit être détenteur d'un diplôme terminal (D.E.C., B.A. ou diplôme jugé équivalent).

DATE LIMITE POUR DEMANDE D'ADMISSION: le 1er avril 1975.

RENSEIGNEMENTS:

Service de l'admission
Université d'Ottawa
Pavillon Tabaret
550, rue Cumberland
Ottawa, Ontario
K1N 6N5
Téléphone: (613) 231-3930

IMPRIMERIE

IMPRESSION DE QUALITÉ

● Cartes d'affaires ● En-têtes de lettres
● Faire-part ● Cartes mortuaires ● Factures
● Circulaires ● Dépliants ● Brochures

LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE
316, Avenue Labrecque - Chicoutimi
Téléphone: 545-4474

VENDREDI 21 MARS

UN SPECIALISTE DU CUIR CHEVELU A VOTRE DISPOSITION

Un technicien de la maison du docteur "Mareel" sera à notre salon, vendredi le 21 mars de 9 hres à 21 hres. Il vous aidera à régler les problèmes se rapportant à vos cheveux.

CONSULTATION GRATUITE

Prenez rendez-vous maintenant pour Pâques

Demandez un de nos spécialistes:
Jean - Lorraine - Martine
Solange - Raymonde

Mme Gaby BOUCHARD, prop.

SALON OSAKA ENR.
Galeries Lac-St-Jean,
Alma Tél.: 668-8616

Ce livre peut vous faire économiser $100 par an!

Procurez-vous-le. Il est gratuit!

VOUS SAVEZ qu'il nous faut *dès maintenant* ménager nos sources d'énergie. Et il est trop facile de dire: "C'est pas mon problème!". Tout le monde *peut et doit* faire sa part. Parce qu'il y va de l'avenir de chacun d'entre nous.

En prenant de bonnes habitudes chez soi on peut non seulement ménager beaucoup d'énergie, mais aussi économiser jusqu'à $100 par an! Parce que l'énergie, c'est aussi de l'argent.

Ce nouveau livre que le gouvernement met à notre disposition est plein de petits tuyaux sur la façon d'épargner dans les domaines du chauffage, de la cuisine, de la climatisation.

C'est un livre simple à lire, comportant des illustrations et des renseignements expliquant clairement comment réparer un robinet qui goutte, nettoyer les filtres d'une chaudière (ne pas dire "fournaise!"), bien isoler les fenêtres, etc. Procurez-vous ce livre, il est gratuit. Voici d'ailleurs quelques-uns des sujets traités:

Ne gâchez pas la marchandise !

FAIRE cuire des légumes demande relativement peu d'eau. Et n'attendez pas qu'ils soient archi-cuits pour les retirer du feu. Ils perdraient leurs vitamines et leur goût. Des ustensiles fonctionnels, utilisés comme il faut, consomment également moins d'énergie. Essayez aussi de cuire vos plats en allumant le moins de feux possible.

Si vous avez la chance de posséder un lave-vaisselle, ne l'utilisez pas pour quelques assiettes. Attendez qu'il soit rempli avant de le mettre en marche. Il en va de même pour votre laveuse-sécheuse. Et prenez soin de nettoyer le filtre après chaque séchage.

Ces petites précautions n'ont l'air de rien, mais à la longue, elles vous feront économiser bien des sous . . . . et de l'énergie du pays!

Avez-vous vraiment besoin de tous ces gadgets?

UN RÉFRIGÉRATEUR sans givre consomme 50% plus d'énergie qu'un modèle normal. Un broyeur à glace dévore aussi énormément d'énergie. Quant aux fours autonettoyants, ils en brûlent 20% de plus que les modèles courants. Avez-vous vraiment besoin de tous ces gadgets?

La prochaine fois que vous devrez acheter un appareil ménager (réfrigérateur, lave-vaisselle, cuisinière, laveuse-sécheuse), ne considérez pas uniquement le prix. Voyez combien il vous en coûtera pour l'employer. Bien souvent le modèle plus cher, de meilleure qualité, se révèle plus économique à l'usage. C'est donc, à long terme, un meilleur achat.

Voici 5 moyens de réduire les frais de chauffage.

LA CHAUFFAGE représente une grosse partie d'un budget familial. Comment réduire ces frais?

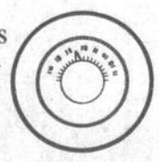

Baissez le thermostat: au-dessus de 68°, chaque degré supplémentaire augmente votre facture d'environ 2½%. En abaissant la température de 72 à 70°, vous économisez 5%; de 70 à 68°... 10%! Soit environ $30.00 par an. Vous pouvez aussi chauffer moins durant la nuit (vous dormirez d'ailleurs mieux!), et lorsque vous partez pour plusieurs jours.

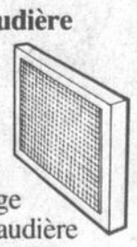

Vérifiez les filtres de votre chaudière (ne pas dire "fournaise"!) Des filtres encrassés obligent votre brûleur à fonctionner inutilement. Vérifiez-les bien une fois par mois (le livre vous indique comment procéder). Un nettoyage annuel ou semestriel de votre chaudière peut vous faire épargner un autre 10%.

Isolez bien. La plupart de nos maisons sont fort mal isolées. Normalement, au moins 6 po. de laine minérale ou de fibre de verre devraient recouvrir les plafonds. Bouchez les cavités dans les murs. Isolez les murs du sous-sol jusqu'à 2 pieds au-dessous du niveau de la terre. Et pour prévenir les incendies, n'employez pas d'isolant en matière plastique dans les endroits critiques.

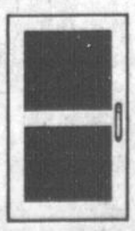

Calfeutrez portes et fenêtres. Vous éviterez ainsi une perte de chaleur d'au moins 15%. Un petit espace de ¼ po. sous une porte laisse passer autant de froid qu'un trou de 9 pouces carrés dans le mur de votre salon! Le livre "100 façons d'économiser" vous dit comment calfeutrer facilement portes et fenêtres.

Profitez du soleil! D'abord c'est agréable... et l'énergie solaire ne coûte pas un sou. Autant en profiter! En hiver, laissez les rideaux ouverts quand le soleil brille. En été, par contre, fermez-les!

Le goutte à goutte, goutte, goutte, goutte!...

SAVEZ-VOUS qu'un robinet de lavabo ou de douche qui laisse échapper une goutte d'eau chaude par seconde gaspille en réalité 175 gallons par mois? C'est beaucoup d'argent à l'eau! En quelques minutes, vous pouvez aisément réparer ce robinet.

Assurez-vous aussi que votre chauffe-eau correspond à vos besoins. Inutile d'en avoir un trop grand, ou de régler la chaleur à plus de 140°. Et si vous partez en vacances, fermez-le.

Autre idée : le linge se lave aussi bien à l'eau froide! Et n'oubliez pas que vous consommez environ 5 gallons d'eau chaude quand vous vous douchez, mais 10 gallons quand vous prenez un bain!

N'aimeriez-vous pas recevoir un petit boni de $100 par an ?

C'est ce que vous pouvez gagner en prenant de simples précautions, chez vous. Si chacun fait sa part, on épargnera ainsi beaucoup d'énergie.

On a la chance de vivre dans un pays plein de ressources . . . Faut pas se brûler. . . . Ménageons notre énergie!

Pour recevoir votre exemplaire gratuit du livre "100 façons d'économiser chez soi énergie et dollars", veuillez retourner le coupon ci-dessous.

Commandez dès maintenant. Un délai de 6 semaines pour l'impression et l'expédition est nécessaire.

Énergie, Mines et Ressources Canada
Office de conservation de l'énergie

L'hon. Donald S. Macdonald
Ministre

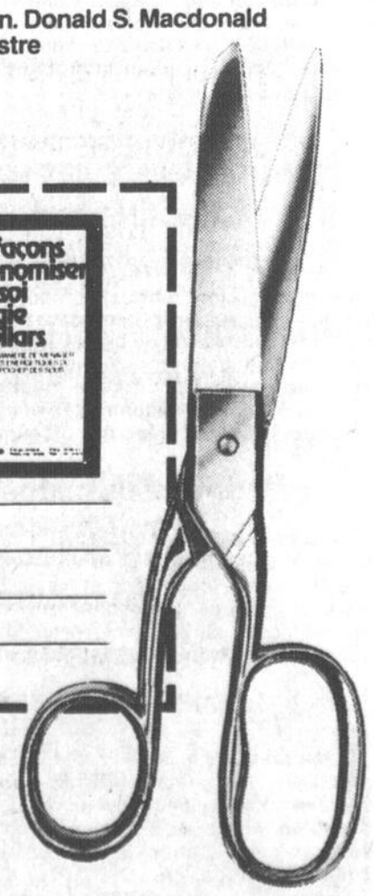

Je désire faire ma part pour la conservation de l'énergie, et connaître les moyens d'économiser jusqu'à $100 par an. Veuillez me faire parvenir le livre *gratuit* "100 façons d'économiser chez soi énergie et dollars".

NOM _____

ADRESSE _____

_____

PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Adressez ce coupon à "100 façons d'économiser", C.P. 3500, Station C, Ottawa K1Y 4G1

ARTS ET SPECTACLES

TÉLÉVISION

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

JEUDI, LE 20 MARS

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné matin
"Massacreurs au Texas"
11.00 Adèle (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Sans détour (C)
13.00 Rond-Point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 Thierry Lafronde
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle, parle, jase, jase (C)
19.30 Jeudi 7:30
"Mourir d'aimer"
21.30 Vrai ou faux (C)
22.00 Fernand Gignac (C)
22.15 Loto perfecta (C)
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 En fin de soirée
"Au Sévil de l'inconnu"

DEMENAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve
237, RUE COLBERT
JONQUIERE
TELS: 547-9919
547-9990

VENDREDI, LE 21 MARS

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné matin
"Terre de violence"
11.00 Adèle (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Sans détour (C)
13.00 Rond-Point
13.30 Pour vous mesdames (C)
14.45 Touché du bois
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 La famille Stone
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle, parle, jase, jase (C)
19.30 En première
"Le crime c'est notre"
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes 75 (C)
22.00 Pop '75
22.30 Nouvelles T.V.A. (C)
23.00 Claude Patry country (C)
23.30 En fin de soirée (C)
"Corbillard s'emballe"

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

JEUDI, 20 MARS

8.45 Bagatelle (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Univers de Sylvie
9.45 En mouvement (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Topino (C)
10.30 Départ (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma chez-vous
"Le soleil des autres"
16.00 Bobino (C)
16.30 Grujot et Délicat (C)
17.00 Tarzan (C)
"La course aux diamants"
18.00 Pinocchio (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Les Pierrafeu (C)
19.30 Les Grands Films (C)
"La bonne année"
21.31 Destination monde (C)
22.00 Vedettes en direct (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma strictement pour adultes (C)
"Le carrousel d'amour"

VENDREDI, 21 MARS

8.45 Dessins animés (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Univers de Sylvie
9.45 En mouvement (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Clak (C)
10.30 Départ (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma chez-vous (C)
"Les pique-assiettes"
16.00 Bobino (C)
16.30 Major Plum Pouding (C)
17.00 Pour tous (C)
"West and soda"
18.30 Information première
18.40 Les plus beaux films (C)
"Roger la honte"
20.31 Avec le temps (C)
21.01 Hors-Séries (C)
"Jaina no 4"
22.00 Coup de filet (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma
"L'armanda sauvage"

Cinq grands peintres et leurs oeuvres

Par Denise PELLETIER

CHICOUTIMI — Une exposition est actuellement en cours dans le hall de l'Hôtel Chicoutimi, jusqu'à vendredi. On y trouve des oeuvres d'Arthur Villeneuve, Gilles Gingras, Léo Ayotte et B. Galbraith.

Si l'on excepte Arthur Villeneuve, dont l'oeuvre est à placer dans une catégorie à part, les autres s'adonnent surtout au paysage, et chacun avec une technique particulière. La technique la plus originale est sans doute celle de Gingras, dont les paysages sont très pâles, comme si un voile de brume les recouvrait tous, donnant une impression de sérénité et d'éloignement.

Remarquons également les dessins de Rodolphe Duguay, très petits, mais exécutés avec vigueur. Quant à Léo Ayotte, son style est plus traditionnel, couleurs vives, étendues en rectangles, et réparties avec équilibre sur toute la surface. Les tons de B. Galbraith sont plus nuancés, et sa technique est parfaitement au point.

Arthur Villeneuve, pour sa part, est toujours le même: un style primitif, qui fait penser à de la peinture par numéros, des personnages naïvement placés au hasard de l'inspiration. Mais ce sont de très beaux tableaux, compte tenu de leur genre particulier. Notamment celui qui présente deux joueurs de dames dans une espèce de sous-sol où passent des tuyaux fantaisistes tout droit sortis d'une imagination jamais à court.

Les petits cochons d'Arthur.

TOUT CE QUI S'IMPRIME NOUS L'IMPRIMONS
l'imprimerie LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE
316, AVENUE LABRECQUE – CHICOUTIMI – TEL.: 545-4474

LES BALLETS MODERNES — Un spectacle fort apprécié du public de la Foire culturelle.

Spectacle fort apprécié

Par Denise PELLETIER

CHICOUTIMI — Les Ballets Modernes du Québec ont donné, mardi et mercredi, à la Foire culturelle, un spectacle très bien monté et exécuté, fort apprécié par la foule nombreuse qui y assistait.

Malgré qu'il s'agisse toujours de danse, et de danse moderne, la diversité est au rendez-vous. Il y a de la musique moderne et rythmée, de la musique classique, et même une danse sans musique.

Dans ce style particulier de la danse contemporaine, toutes les possibilités gestuelles du corps sont exploitées. C'est pourquoi le spectacle des Ballets Modernes ressemble un peu à un tournoiement incessant de corps, dont les membres s'agitent en tous sens pour occuper tout ou une partie de l'espace scénique.

On peut remarquer cependant un léger déséquilibre causé par le fait qu'il n'y ait que deux hommes dans la troupe, ce qui oblige ces derniers à être presque constamment présents sur scène. Mais ce n'est pas un reproche que nous faisons à la troupe, puisque le problème du recrutement de danseurs masculins est présent un peu partout.

Tout en signalant également l'excellence de la chorégraphie réalisée pour l'"Ouverture 1812" de Tchaïkovsky, il faut dire malheureusement que la volonté d'exprimer une identité québécoise (notamment avec des drapeaux fleurdelysés) ne convient pas tellement à cette musique. Comment en effet relier l'invasion de la Russie par les armées napoléoniennes en 1812 et la volonté d'autonomie des Québécois d'aujourd'hui?

Malgré cet élément, qui nous semble être une faute de goût (des drapeaux blancs auraient peut-être été plus appropriés), le spectacle donné par les Ballets Modernes du Québec est de qualité et vaut la peine d'être vu.

FILMS À LA TÉLÉVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

MOURIR D'AIMER (4)

Jeudi, 19 h. 30 — Fr. 1970. Drame psychologique de A. Cayatte avec Annie Girardot, Bruno Pradal et Francois Simon. - A la suite d'une liaison avec un de ses élèves, une femme-professeur est emprisonnée et subit un procès. - Scénario habilement tiré d'un fait réel. Mise en scène efficace. Récit intéressant manquant parfois de nuances. Très bonne interprétation.

AU SEUIL DE L'INCONNU (4)

Jeudi, 23 h. — E.U. 1955. Drame de R.-D. Webb avec Guy Madison, Virginia Leith et John Hodiak. - Un médecin militaire tente de dangereuses expériences pour diminuer les risques du parachutage. - Données documentaires fort intéressantes. Caractère bien étudiés. Interprétation sobre. Amour conjugal. Courage. - A.

TERRE DE VIOLENCE (5)

Vendredi, 09 h. — Esp. 1961. Drame de guerre de A. Isasi-Isasmendi avec Manuel Gallardo et Fernando Cebrian. - Au cours d'une bataille, un soldat préserve la vie d'un nouveau-né. - Mise en scène soignée. Belle photographie. Rythme incertain. Interprètes peu expérimentés. Aspects positifs. Scènes dures. - A.

JONQUIERE — CKRS

LA BONNE ANNEE (3)

Jeudi, 19 h. 30 — Fr. 1973. Comédie policière de C. Lelouch avec Lino Ventura, Françoise Fabian et Charles Gérard. - Se trouvant à Cannes avec un compagnon pour mettre au point un vol de bijoux, un truand fait la rencontre d'une antiquaire dont il tombe amoureux. - Riche en trouvailles. Intrigue policière doublée d'une histoire d'amour. Style fort décontracté. Interprétation dégagée. Réflexions sur l'évolution des moeurs.

CARROUSEL D'AMOUR (5)

Jeudi, minuit — Autr., 1965. Film à sketches de R. Thiele, A. Weidenmann et A. Von Ambesser avec Catherine Deneuve, Nadja Tiller et Heinz Ruhmann. - Quatre sketches ayant pour dénominateur commun des aventures libertines. - Situations forcées. Mise en scène alerte. Personnages fantoches bien interprétés.

LES PIQUE-ASSIETTES (5)

Vendredi, 14 h. 30 — Fr., 1960. Comédie de J. Girault avec Darry Cowl, Francis Blanche et Béatrice Altariba. - Les aventures de deux joyeux drilles qui vivent d'expédients au jour le jour. - Comédie bouffe d'assez bonne venue. - Interprétation enjouée. Légèretés dans un contexte bouffon. - A.

CINÉMA

CHICOUTIMI

Impérial
Dernière représentation: "Enquête sur les apprenties" - "Intime rapport au collège de filles".

Capitol
Dernière représentation: "Pousse, mais pousse égal" - "La gueule de l'emploi".

Cartier
Dernière représentation: "Quelqu'un derrière la porte" - "L'homme des hautes plaines".

BAGOTVILLE

Saguenay
Dernière représentation: "Gina" - "Homo Héroticas".

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Gina" - "Perverse ingénue".

Cinéma 2
"Décameron 3" - "Décameron 2".

Cinéma 3
"Exorciste".

JONQUIERE

Centre
Dernière représentation: "Gina" - "Homo Héroticas".

Bellevue
Dernière représentation: "Pousse, mais pousse égal" - "La gueule de l'emploi".

Elysée
Dernière représentation: "2001 l'Odyssée de l'espace" - "Les sentiers de la gloire".

DOLBEAU

Météore
Jusqu'au 22 mars inclusivement: "Les Colombes" "Où est donc la 7ième Compagnie".

ALMA

Alma
Jusqu'au 27 mars inclusivement: "Le guet-apens" "Les voleurs de train".

Canadien
Dernière représentation: "Pousse, mais pousse égal" - "L'enfer est vide".

ARVIDA

Palace
Jusqu'au 22 mars inclusivement: "Death Wish" - "The Dove".

MODÉREZ VOS TRANSPORTS

ZONE 1:
Le ministre des Transports avise les propriétaires de véhicules lourds qu'il fixe à lundi, le 24 mars 1975 à 00 h 01, le début de la période de dégel pour toutes les routes de la zone 1.
La zone 1 est bornée au nord par la limite sud du parc de La Vérendrye passant par les centres des comtés de Laviolette et Chauveau jusqu'à une limite située à 2 milles au nord de La Tuque et par la limite sud du parc des Laurentides. À l'est, la zone 1 est délimitée par la limite est de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré et par les limites des comtés municipaux de l'Islet et de Kamouraska. À l'ouest, la zone 1 est bornée par les limites des comtés municipaux de Pontiac et Témiscamingue. Enfin la zone 1 s'arrête à la limite des États-Unis et de l'Ontario, au sud.

ZONE 2:
Le ministre des Transports avise les propriétaires de véhicules lourds qu'il fixe à lundi, le 7 avril 1975 à 00 h 01, le début de la période de dégel pour toutes les routes de la zone 2.
La zone 2 comprend toutes les routes de la province de Québec qui ne sont pas situées dans la zone 1.
Le ministre des Transports rappelle à tous les propriétaires de véhicules lourds qu'ils doivent consulter la Gazette Officielle pour connaître les maximums de charge par essieu et de poids total en charge des véhicules autorisés à circuler sur les chemins publics pendant cette période de dégel.
Tous les propriétaires de véhicules lourds doivent également prendre note que, pour la durée de la période de dégel, les permis spéciaux et généraux, relatifs à la pesanteur, accordés en vertu de l'arrêté en conseil 3142 du 14 septembre 1971 sont annulés.
Le ministre des Transports rappelle, que les restrictions en période de dégel sont décrétées dans le meilleur intérêt du public voyageur et c'est avec la coopération de tous les propriétaires de véhicules lourds que le ministère des Transports pourra, après le dégel, rétablir le bon état du réseau routier de la province dans le plus court délai possible.
La date de la levée des restrictions imposées durant le dégel sera annoncée par les agences d'information habituelles.

Avis public, publié en vertu de l'arrêté en conseil 3142 du 14 septembre 1971

RAYMOND MAILLOUX
MINISTRE DES TRANSPORTS

Entrevue exclusive avec Me Lucien Bouchard

La CECO poursuivra l'oeuvre de la Commission Cliche

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — "La Commission d'enquête sur le crime organisé continuera l'oeuvre de la Commission Cliche".

C'est l'opinion du procureur-chef de la Commission Cliche, Me Lucien Bouchard, de Chicoutimi, qui a travaillé plus de dix mois, dans ce qu'on pourra appeler au Québec "l'enquête du siècle".

"La CECO sera en mesure d'aborder plusieurs secteurs que la Commission Cliche n'a pu étudier à cause des limites imposées par son mandat", a-t-il révélé, dans une entrevue exclusive au Quotidien. Le procureur-chef de la Commission Cliche est maintenant de retour à son étude, à Chicoutimi, où il continue de pratiquer le droit, fort de l'expérience enrichissante qu'il a acquise, mettant ainsi à l'épreuve ses connaissances de 10 années de pratique de droit.

L'enquête de la Commission Cliche sur la situation syndicale dans la construction n'est pas celle d'un membre, mais plutôt d'une équipe.

Elle naissait au mois de mai dernier, suite aux événements survenus au chantier de LG-2, Baie James.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, Me Bouchard reconnaît que l'enquête a débuté dans le brouillard mais qu'elle a prospéré à force de ténacité de chacun de ses membres et de la collaboration apportée par les membres de la Sûreté du Québec, le commissaire Cyrille Delage et en particulier des Services de renseignements spéciaux, genre d'intelligence service, créés au sein de la SQ et dirigés par le capitaine Denis Viau.

C'est à compter du mois de septembre, lors du début des audiences publiques, que la Commission Cliche est devenue le centre d'intérêt au Québec, et la publicité qui a entouré ces débats, a considérablement aidé l'équipe à remplir son mandat.

Auparavant, et cela depuis le mois de mai, la Commission travaillait dans l'ombre.

Lorsque Me Bouchard parle de ses débuts comme procureur, ses yeux s'animent.

"Pour nous, sous la direction du juge Cliche, qui est un homme extraordinaire, c'était la grande aventure".

"Nous avons passé des heures et des heures sur les chantiers de LG-2, interrogeant des travailleurs et, soutirant une bribe ici et là, forts du travail déjà amorcé par le commissaire des incendies sur les événements de LG-2."

"Il nous fallait étudier le comportement de ce qui se passait sur les chantiers de construction, et c'est avec un travail synchronisé et l'élément de chance que nous avons réussi, à un moment donné, à avoir un portrait assez complet de la situation de la construction sur un chantier comme LG-2."

C'est ainsi que l'avocat de Chicoutimi racontera que Me Dutil, aux commandes de l'appareil, a parcouru près de 500 milles en hélicoptère, visitant les camps, dans le secteur de Matagami, pour arracher un petit détail et tracer le lit d'un premier dossier qu'on pouvait soumettre à la Commission.

Par la suite, il y eut les mémoires présentés devant la Commission Cliche qui ont donné d'autres informations et un nouvel éventail de la situation.

Un exemple du travail effectué par les procureurs dans la recherche de la preuve est la découverte par Me Paul-Arthur Gendreau, dans des conversations avec des travailleurs, des 2,000 cartes de compétence falsifiées. Un détail mais combien important.

ECOUTE ELECTRONIQUE

Entendre parler Me Bouchard de son expérience vécue dans l'enquête, c'est presque un roman.

Souvent, on a eu l'impression dans le public que "c'était du "tout cuit", avec les enregistrements obtenus par les Services de renseignements spéciaux. Mais l'écoute électronique de certaines conversations de témoins n'était pas connue. Ce n'est qu'au mois de novembre que les procureurs et les commissaires apprirent, après l'assignation du témoin Mentha, que certains appels téléphoniques étaient enregistrés, mais ils remontaient bien avant la création de la Commission.

Sur ce sujet, Me Bouchard soutient que le juge Cliche avait demandé qu'il n'y ait pas d'écoute électronique d'effectué pour le compte de l'enquête qu'il présidait.

Toutefois, Me Bouchard, qui fut nommé procureur-chef en remplacement du juge Dutil au mois de décembre, soutient que la Sûreté du Québec a offert une collaboration de tous les instants et c'est ce qui a permis de faire connaître au public les faits troublants dans le monde de la construction.

On ne reviendra pas sur le contenu des témoignages rendus.

Mais, ce qui est intéressant d'entendre, c'est le travail de moine et en même temps de forcené effectué par toute l'équipe.

JOURNEE DE TRAVAIL

Voici par exemple la journée normale au cours des dix derniers mois pour Me Bouchard.

Tout d'abord, tous les membres de la Commission logaient dans un hôtel, sous la protection de la police comme une famille mais où le "motus vidandi" était le travail.

A huit heures du matin, déjeuner en commun et déjà, on discutait des audiences qui allaient débuter peu après.

Bien souvent, les procureurs avaient déjà interrogé à huit clos des témoins.

A neuf heures, le groupe se retrouvait à Parthenais où les audiences commençaient à 9h.30 pour se prolonger jusqu'à l'heure du midi.

Encore là, c'était le concensus et l'interrogatoire de témoins à huis clos.

Après les audiences qui se terminaient normalement à 5h.30 le soir, c'était encore pour les membres l'interrogatoire de témoins à huis clos et la préparation de la journée du lendemain.

Et la plupart des fins de semaine, le même régime s'appliquait, sauf les audiences.

Pour me Lucien Bouchard, l'enquête Cliche est pratiquement terminée, si ce n'est qu'il aura encore quelques jours de travail dans l'étude de la preuve soumise au commissaire.

Mais, pour l'immédiat, Me Bouchard pense plutôt à son étude privée ouverte que depuis un an, à son propre compte.

A L'OEUVRE — Me Lucien Bouchard interrogeant l'un des témoins entendus par la Commission Cliche.

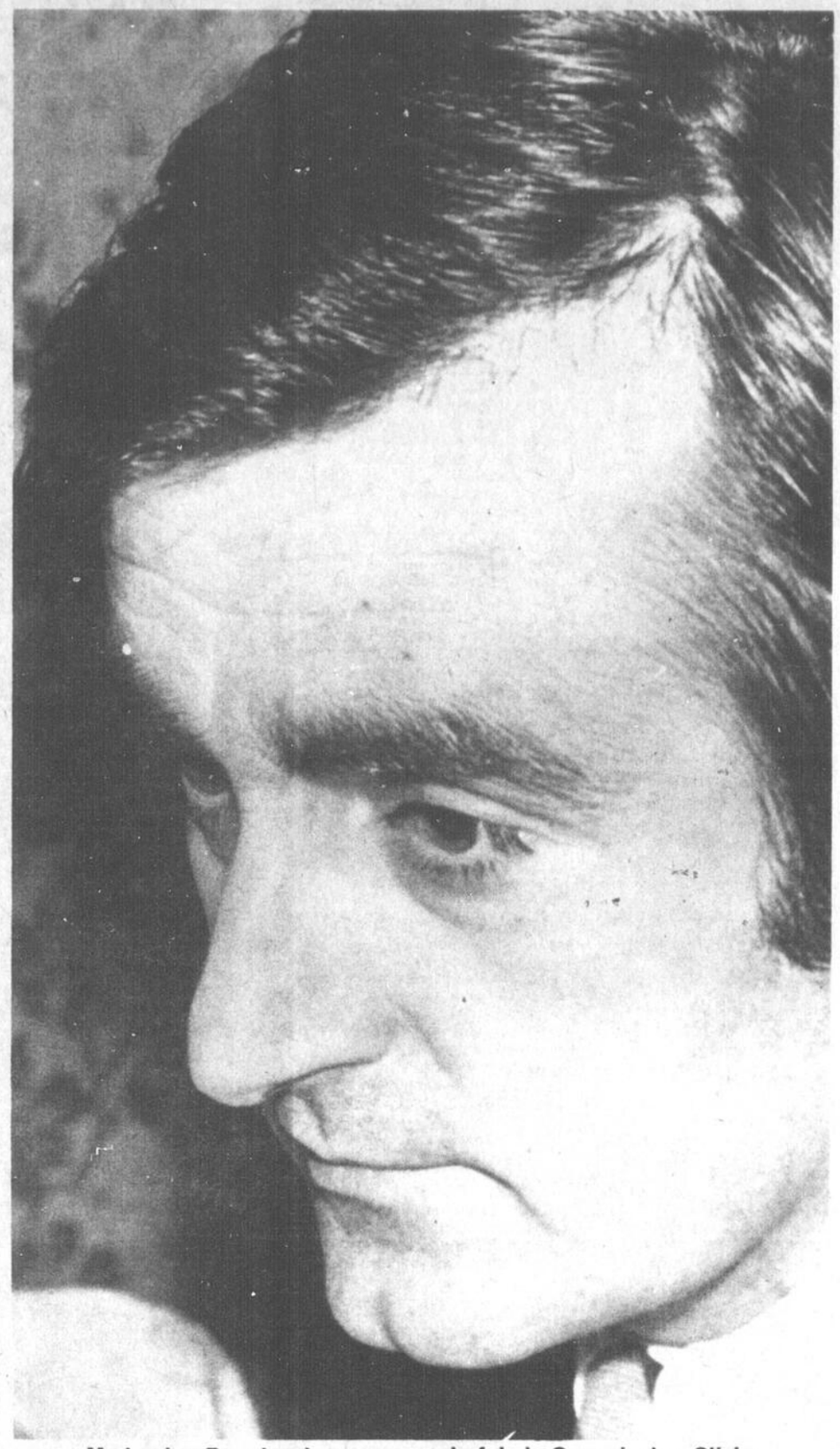

Me Lucien Bouchard, procureur-chef de la Commission Cliche.

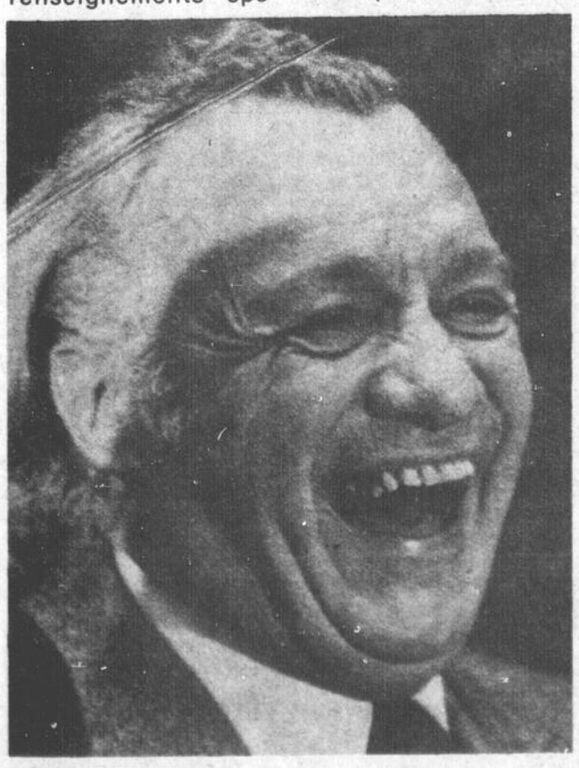

Pour Me Lucien Bouchard, le juge Robert Cliche est un homme extraordinaire.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

VERONIQUE SANSON

auditorium dufour
24 MARS à 8 h. 30

EXPOSITION
DE
PEINTURES
DE
PEINTRES
canadiens célèbres
LEO AYOTTE
GILLES-E. GINGRAS, ETC.
dans l'entrée principale
HOTEL
CHICOUTIMI
du 18 mars au 21 mars
inclusivement
de 12 hres à 23 hres
Invitation à tous

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI

EXORCISME ET MESSES NOIRES
AUSSI LES AMOURS DELICIEUSES
EN SEMAINE
Exorcisme: 6:10 - 9:35
Amours: 7:55
SAMEDI ET DIMANCHE
Exorcisme: 2:45 - 6:10 - 9:35
Amours: 1:05 - 4:30 - 7:55
CINEMA 1

18 ANS adultes

2 COMÉDIES POUR ADULTES
DECAMERON 2
et
DECAMERON 3
EN COULEURS
EN SEMAINE
Decameron 2: 8:05
Decameron 3: 6:25 - 9:45
SAMEDI ET DIMANCHE
Decameron 2: 1:50 - 5:00 - 8:05
Decameron 3: 12:15 - 3:25 - 6:25 - 9:45
CINEMA 2

COLOSSAL!
POUR TOUS
UN CHEF D'OEUVRE INOUBLIABLE
GAGNANT DE 11 PRIX DE L'ACADEMIE
BEN-HUR
CHARLTON HESTON · JACK HAWKINS · HAYA HARAREET · STEPHEN BOYD
La course de chars explose d'action sur l'écran!
Des acteurs de renommée internationale!
Des decors majestueux et fantastiques.
BELLEVUE
CAPITOL

SALVATORE SAMPERI
LAURA ANTONELLI TORIFERRO
Bonne à TOUT faire...
18 ANS
ELLE
Malicia
PEUT SATISFAIRE LES DESIRS DE TOUS
LES COUPLES DU BOIS DE BOULOGNE AVEC ANNE LIBERT
SAGUENAY

18 ANS Adultes
PRENEZ LA QUEUE COMME TOUT LE MONDE
UN SUPER PROGRAMME POUR ADULTES
le FEU aux LEVRES
OLGA GEORGES PICOT
CARTIER
ELYSEE

18 ANS adultes
LA MORT EN DOSES
en couleur
2e FILM
Les NUITS GALANTES D'UNE INFIDELE
en couleur
EN SEMAINE
Infidèle: 6:15 - 9:45
Mort: 7:55
SAMEDI ET DIMANCHE
Infidèle: 2:45 - 6:15 - 9:45
Mort: 12:55 - 4:25 - 7:55
CINEMA 3

Prises bonnes à prendre—pour la ville, la campagne

CANADIAN TIRE

FIL DE CUIVRE NMD-7—14/2

13¢ le pied

$30.88 Rouleau 250 pi.

- * Calibre 14
- * 2 conducteurs et terre
- * Enveloppe tressée non métallique pour usage intérieur
- * Certifié par l'ACNOR

Pour la plupart des travaux d'intérieur.

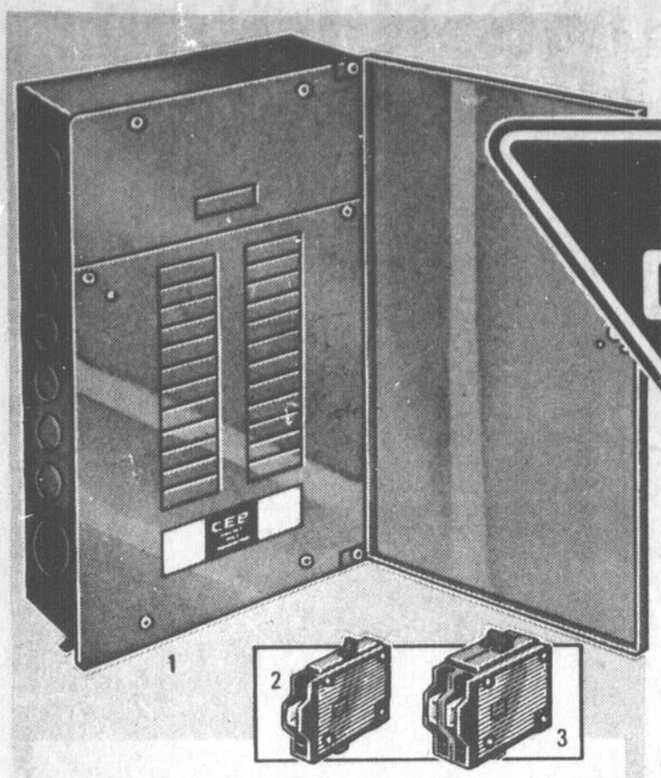

ENTRÉES, PANNEAUX FUSIBLES

1. Disjoncteur/panneau entrée-service
Capacité 100 A; 24 circuits. (Disjoncteurs non compris) 19 x 12 x 13" **34.99**
200 A; 40 circuits; disjoncteur entrée $138.99

Disjoncteurs thermo-magnétiques QB

2. UN PÔLE: 15 A, pour éclairage et prises; 20 A, pour fort éclairage. Préciser 15 ou 20 A.
Chacun **3.69**

3. DEUX PÔLES: 15, 20, 30 ou 40 A. Ouverture conjointe, préciser ampérage. Ch... **7.79**
DISJONCTEUR ENTRÉE 2 POLES
Capacité 100 A. Prix, seulement..... **$18.99**

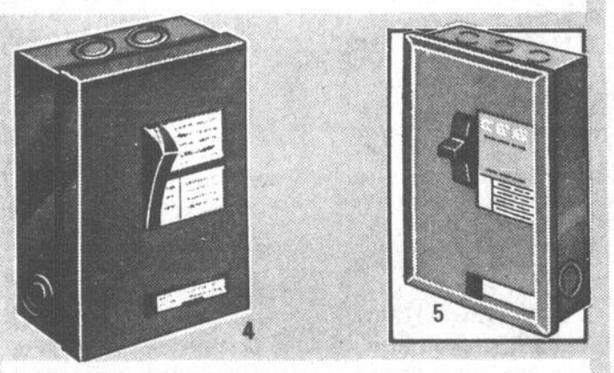

Pour voir clair dans vos affaires

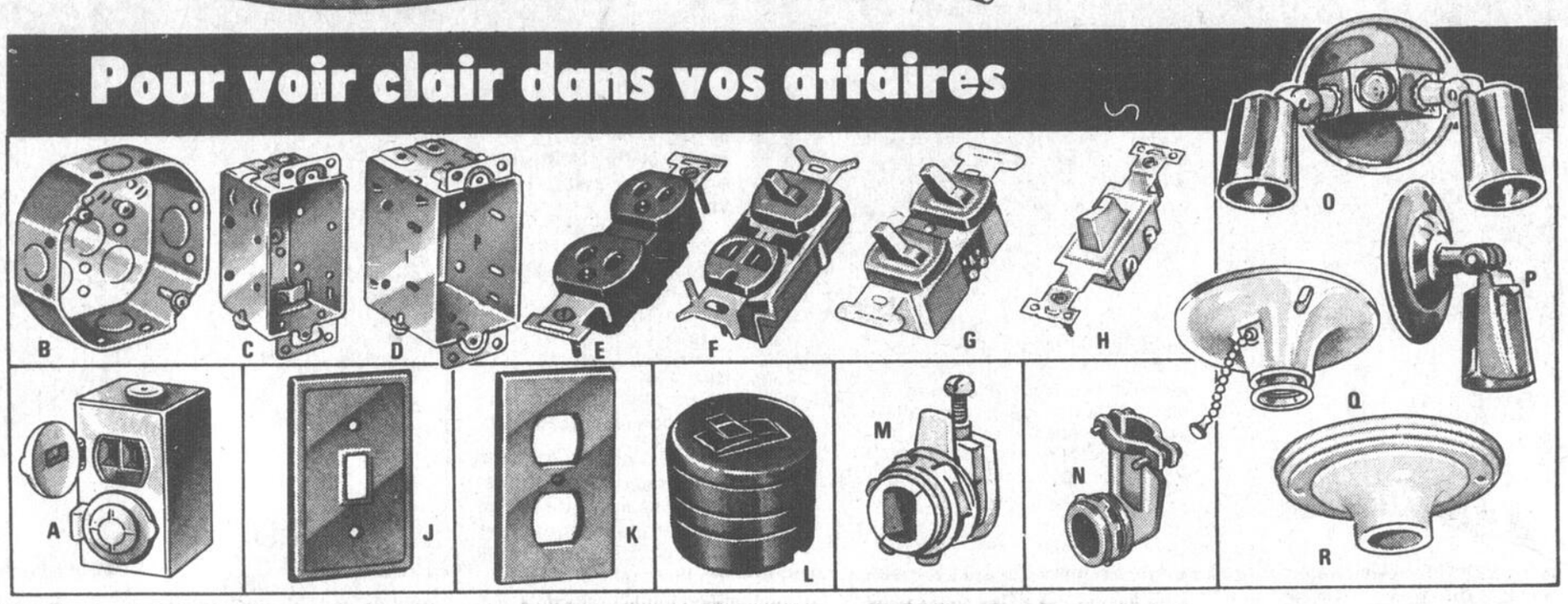

A. Prise extérieure
Boîte étanche; prise double, couvercle, etc. **4.59**

B. Boîte octogonale
4" pour murs maçonnerie. Modèle plat.... **.49**

C. Boîte sortie/interrupteur
pour murs maçonnerie... **.55**
Avec pinces câbles..... 65c

D. Boîte à côtés démontables
avec pinces à câbles .. **.59**
4" avec pinces Romex..... 65c

E. Prise double
3 fils, dont la terre
Ivoire... **45c.** Brun... **.39**

F. Interrupteur/prise
Terre en U. Bakélite
Ivoire... **$2.49** Brun... **2.29**

G. Interrupteur mural
2 unipolaires.
Ivoire... **$1.89** Brun... **1.69**

H. Culbuteur
Ivoire... **59c.** Brun... **.55**
Fort interr. basc. Brun 67c

J. Plaques murales bakélite
Inter. bascule simple.
Ivoire... **18c.** Brun... **.12**

K. Plaque prise double
Plaque murale bakélite.
Ivoire... **16c.** Brun... **.12**

L. Interrupteur bascule
Modèle apparent en bakélite brune ..... **.99**

M. Raccord boîte 3/8"
Pour fil NMD-7 ..... **.19**
Type à pince (NMD-7) 12c

N. Raccord boîte 90°
pour NMD—7, etc... **.39**

O. Porte-lampe double
Pour boîte sortie 4" .. **5.89**

P. Porte-lampe simple
Pour boîte sortie 4" .. **2.99**

Q. Socle de plafond
Avec chaînette **1.19**

R. Socle de plafond
Pour boîtes 3¼" et 4". **.59**

4. BOÎTE INTERRUPTEUR COUTEAU
Capacité 30 A, env. 7 x 5 x 3". Set d'interrupteur pour moteur. **4.99**
Boîte 1 lampe, 1 fusible .....
BOÎTE 2 LAMES, 2 FUSIBLES **5.79**
Comme ci-dessus. 115-130 V.....

5. BOÎTES ENTRÉE-SERVICE
Montage encastré ou apparent.
Type levier. **60 A (2 pôles, 3 fils)** **12.49**
100 AMPÈRES, DEUX FUSIBLES **16.99**
Comme ci-dessus. Seulement .....

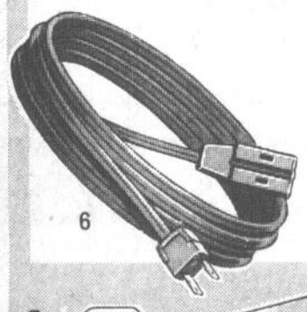

6. RALLONGES à triple prise

6 Pi.	9 Pi.	15 Pi.
.83	.97	1.35

Gaine plastique en brun, ivoire ou or.

POUR CUISINIÈRES ET SÉCHEUSES

7. Ensemble fil et fiche avec raccord de boîte en métal.

SÉCHEUSE FIL 6½'	6.49
CUISINIÈRE FIL 5½'	7.49

8. Prise de courant et plaque

SÉCHEUSE 30 A.	4.49
CUISINIÈRE 50 A.	4.49

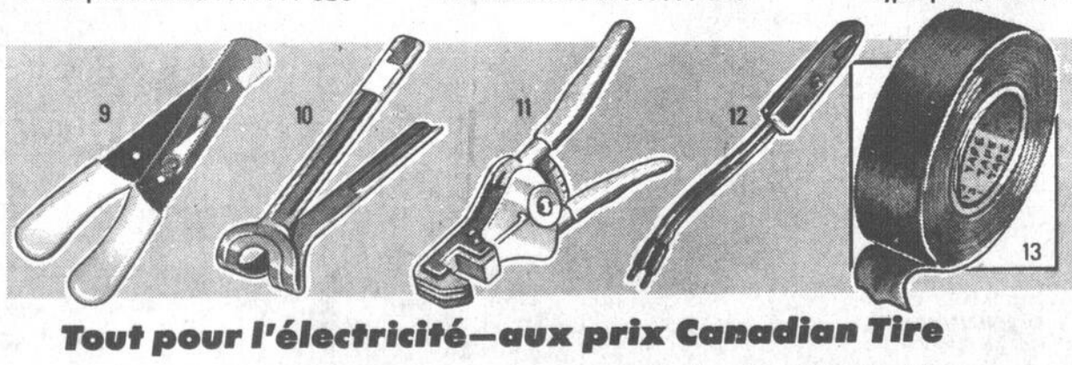

Tout pour l'électricité—aux prix Canadian Tire

9. PINCE À DÉNUDER ET CISAILLE
Réglable pour toutes grosseurs fils. Rapide. Poignée isolante ... **1.95**

10. FENDEUR DE CÂBLE
Marque 'Miller', pour fils NMD-7 (Type Romex) Lame remplaçable. **2.29**

11. PINCE À DÉNUDER AUTOMATIQUE
'Uni-Pex', dénude fils pleins et multi-brins sans les entamer.... **11.69**

12. VÉRIFICATEUR DE CIRCUIT
Pour haut voltage, de 90 à 500 volts..... **.99**

13. RUBAN VINYLE NOIR
Certifié ACNOR; roul. ¾" x 33 pi. **.49**

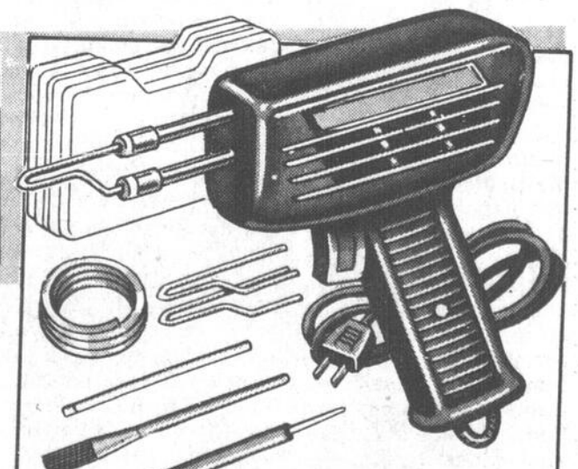

ENSEMBLE WELLER

7 pces pour soudure

Pistolet à deux allures de chauffe, certifié ACNOR. Comprend bobine soudure, brosse, clé et 2 pointes supplémentaires. Le tout rangé dans un coffret plastique pratique pour le transport. Un prix intéressant!..... **12.79**

Fer à souder tout usage
Pointes remplaçables. 56½-W..... **7.69**

Utilisez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

PROFITEZ des BILLETS BONIS au comptant!

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

KENOGAMI	CHICOUTIMI	ALMA
20, RUE PRICE	1257, BOUL. TALBOT	COIN DU PONT ET ST-LUC
547-2605	549-5014	662-6618

Prête à recourir aux tribunaux

La direction des Marquis réclame justice

par André Lestourneau

JONQUIERE — La direction des Marquis de Jonquière n'entend pas se laisser incriminer plus longtemps, suite aux incidents qui ont marqué le match du 14 mars dernier, au Palais des Sports de Jonquière, contre les Aiglons d'Alma.

Dans une missive transmise à la presse, les dirigeants du club jonquiérois réclament justice, de même qu'une révision des jugements rendus par le comité de discipline de la Ligue junior régionale.

D'une part, la direction des Marquis estime que le jugement porté est injuste pour l'équipe jonquiéroise en général, et pour deux joueurs en particulier, soit Alain Deschênes et Marc Bezeau, accusés à tort d'avoir tenté de blesser intentionnellement un joueur adverse avec leurs patins.

"Nous voulons que ces deux joueurs soient lavés de tout blâme", de mentionner le président Rosaire Blackburn, qui entend pousser l'affaire plus à fond. "Nous ne pouvons comprendre comment le comité de discipline a pu faire pour rendre un tel verdict, considérant le fait que le rapport de l'arbitre ne fait aucunement mention que ces deux joueurs ont commis de tels gestes".

Le communiqué fait état des mises au point suivantes:

"Les Marquis soutiennent que le jugement rendu l'a été à la hâte, la plupart des accusés n'ayant même pas été entendus, ce qui est contraire aux principes les plus élémentaires du droit au Québec".

Le jugement rendu l'a été sous pression, les dirigeants d'Alma brandissant une autre fois la menace du retrait et jouant la carte du "pathos". A preuve, les joueurs supposément estropiés gravement se baladent sur la glace du Creps d'Alma 24 heures après..."

Jugement préconçu

"Le jugement rendu était préconçu. Nous basant sur les sentences portées antérieurement dans la saison par ce même comité de discipline, une impression globale ressort: "quels que soient les événements rapportés, les Marquis sont fautifs au départ".

Dans le même envoi, la direction des Marquis inclut des photocopies d'affidavits assermentés devant le notaire Jean-Marie Côté et signés par Alain Deschênes et Marc Bezeau, attestant qu'ils n'ont jamais frappé intentionnellement ou avoir eu l'intention de frapper des joueurs de l'équipe d'Alma avec leurs patins.

"Pour toutes ces raisons, de poursuivre le message de la direction des Marquis, nous défions publiquement le comité de discipline de la ligue avec monsieur René Tremblay en tête et les officiels en charge de cette rencontre de produire leur propre déclaration assermentée, affirmant que les joueurs concernés ont tenté de blesser intentionnellement des joueurs adverses avec leurs patins".

Par la même occasion, les dirigeants des Marquis défient le maire Maurice Paradis de mettre ses menaces à exécution et de poursuivre les joueurs en question, s'il est sincère avec ce qu'il affirme.

De conclure le président Blackburn, lors d'un entretien téléphonique: "Nous voulons en outre un adoucissement pour la peine dont ont été victimes nos deux joueurs, injustement pénalisés".

Une histoire à suivre au cours des prochains jours, car il semble que ce ne soit que le premier pas entrepris par la direction des Marquis de Jonquière, prête à recourir aux tribunaux, pour les disculper de tout blâme dans ce ténébreux incident qui n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre.

Boston est-il sérieux au sujet de Mark Howe?

HOUSTON — Le printemps dernier, au repêchage annuel de la LNH, les Bruins de Boston ont inscrit l'ailier gauche Mark Howe sur leur liste, au 42e tour, alors que Sam Pollock mettait la main sur le défenseur Marty Rowe au 68e tour.

"J'apprécie le geste pour mes deux fils, surtout que les deux clubs ont eu la gentillesse de m'avertir de leur projet, affirme papa Howe. N'allons pas plus loin, mais je pense que la LNH aurait peut-être mieux fait de ne pas les séparer."

Voilà l'attitude quand même fort diplomate de Gordie qui, tout comme ses fils, est sous contrat pour deux autres années avec les Aeros de Houston. Gordie, qui accroche ses lames en fin de saison, va travailler dans le bureau de l'équipe à partir de l'été prochain.

Sa tâche principale sera de contacter les jeunes joueurs de hockey que le club de Houston a en vue.

Dans le bureau des Aeros, on n'est pas nerveux le moins du monde des intentions manifestées par les Bruins et les Canadiens d'abord et avant tout parce que la famille Howe se plait à Houston.

Il y a un autre facteur dont le directeur gérant Jim Smith ne parle pas, mais qui entre en cause.

Parce qu'il a été exploité par les Red Wings de Detroit, le vieux Gordie a pris la Ligue nationale en grippe, et dans le même temps, il a développé un sentiment de reconnaissance à l'endroit de l'équipe qui balance $2,000,000 à la célèbre famille sur une période de quatre ans. En plus d'un boni de $500,000, Gordie encaisse $125,000 par saison, Mark $140,000, et Marty $110,000.

Reste que Mark, qui a commencé à se promener un peu partout sur la glace, comme son père, est en passe de devenir un phénomène, et le circuit Campbell n'a pas le goût de le laisser traîner dans l'autre ligue.

Pêche et tennis

En fait, les Bruins de Boston se servent de la présence de l'ailier gauche de 19 ans pour inviter deux super-athlètes fort gourmande, Bobby Orr et Phil Esposito, à un peu plus de retenu. C'est la rumeur. Déjà Allan Eagleson a parlé d'un contrat d'un million de dollars par année pour Bobby Orr, et les Blazers de Vancouver, qui ont négocié avec Phil Esposito, laissent entendre qu'il a perdu les pédales.

Il n'y a que 15,000 sièges dans le Boston Garden, et il y a une limite aux extravagances. Et si les Bruins décidaient de snobber les deux grands, et de faire mine de repartir à neuf avec Mark Howe.

Voilà où en sont les spéculations sur cette histoire, mais la famille Howe est déjà attachée à cette ville du golfe du Mexique où le thermomètre a grimpé à 85 degrés, hier après-midi. Gordie a traîné, dans sa poche, jusqu'en Russie, une photo de sa somptueuse résidence de Houston, piscine et tout le bataclan, photo qu'il montrait, comme un enfant fier et heureux, à tous les badauds soviétiques qui l'entouraient à la patinoire de Lushniki, à Moscou.

"Notre famille est heureuse à Houston, affirme un Mark Howe qui parle avec la pondération de son père. C'est la pêche dans le golfe du Mexique, en plus du tennis, du golf et de la piscine à l'année longue. J'aurais de la misère à m'en passer. Mais ça fait toujours plaisir de savoir que la Ligue nationale s'intéresse à vous."

Déjà diplomate ce Mark Howe! Comme son père sur la patinoire, il possède également la même personnalité attachante et le même style bas en couleur. Il lui manque tout de même ce sens de l'humour raffiné, caractéristique de papa Howe.

Pour garder Mark et Marty, le multi-millionnaire texan Irvin Kaplan saura bien s'y prendre en temps et lieu. Houston est une ville de 2,000,000 d'habitants en pleine effervescence. En septembre prochain. "The Summit", une patinoire de 16,000 fauteuils, ouvrira ses portes en plein centre-ville.

Même si l'on talonne présentement Marcel Dionne des Wings, on aura besoin des frères Howe dans les prochaines années.

Nouvelle complainte

Après le coup de pied à la bonne place dont les joueurs ont besoin, les porte-couleurs des Nordiques sont passés à une nouvelle complainte, celle de l'écrasante fatigue occasionnée par un banc insuffisant... Les réserves de l'équipe sont certes dérisoires pour le hockey majeur... Après une bien courte nuit. Les hommes de Jean-Guy Gendron se sont levés à 4.30 h., hier matin, afin de franchir les 2,500 milles, via escale à Denver, qui séparent Edmonton de Houston où les Québécois sont à l'oeuvre, ce soir.

Gendron abonde dans le même sens que ses hommes sur l'épuisement, et il leur accordera deux jours de congé complets alors qu'il y aura relâche du calendrier, en fin de semaine... Au tour de Bill Hunter, des Oilers, de faire une recommandation aux Nordiques:

"Qu'ils prennent bien leur temps pour ramener Jean-Claude Tremblay. Avant les éliminatoires, un joueur de cette trempe doit être bien reposé et parfaitement guéri."

...On conçoit que Hunter aimerait ne pas trouver Tremblay dans ses jambes lors de l'escale des Oilers, au Colisée, mercredi.

Difficile à gober, mais le journaliste d'Edmonton, Wayne Overland, ne jure que Jacques Plante retire $150,000 par année des Oilers!... "Le pire dans tout ça, précise Overland, est que les nerfs de Plante sont finis. Il a failli dans toutes les tâches importantes qu'on lui a confiées cet hiver. Et en plus de ça, il a mis l'entraineur Brian Shaw dans l'eau chaude."

...Fausse la rumeur que Phil Russell, des Black Hawks, passe aux Oilers même s'il habite Edmonton, l'été... Russell prétend que les gens de son patelin seraient trop exigeants à son endroit.

CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

SPORTS

2e Section — Jeudi 20 mars 1975 — Page 13

Esposito et Lapointe blessés

Le Tricolore garde sa fiche intacte contre les Bruins

MONTREAL — Les Bruins de Boston, privés de Phil Esposito dès la première période, ont été vaincus par le Canadien, hier soir, au Forum de Montréal, par le pointage de 2 à 1. A leur cinquième tentative cette saison, les Bruins n'ont pas encore réussi à arracher une première victoire au Tricolore.

Dans l'ensemble, le match n'a donné lieu qu'à de rares moments d'excitation. Les punitions ayant été nombreuses, les 18,226 spectateurs qui ont assisté à la rencontre n'ont vu les deux meilleures attaques à cinq qu'en cinq maigres occasions. Un seul de ces jeux de puissance a produit et le Canadien en a profité pour prendre les devants 1 à 0 dans l'engagement initial grâce au 31e filet de la campagne de Jacques Lemaire.

Au cours des trois derniers matches qu'il a disputés au Forum, le Canadien n'a alloué que deux buts à l'adversaire. Réalisation remarquable surtout si l'on se souvient des paroles de Scotty Bowman qui criait, il y a environ un mois, que son équipe accordait beaucoup trop de buts à l'adversaire.

Même si le Canadien, il est vrai, a sensiblement raffermi son jeu défensif, il n'en demeure pas moins que les chances de marquer de l'adversaire sont également disparues comme par enchantement. La force offensive du Canadien n'est pas sans donner des maux de tête aux opposants du Canadien. Ces derniers doivent aussi tenter de limiter les Guy Lafleur, Jacques Lemaire, Yvan Cournoyer et de ce fait, perdent de leur "punch" à l'attaque.

Hier soir par exemple, Ken Dryden n'a été réellement mis à l'épreuve qu'en de rares circonstances. Ses défenseurs, et principalement Don Awrey un ex-Bruin, n'ont pas permis aux Bostonnais de pénétrer assez profondément pour constituer un réel danger. En fait, Dryden n'a reçu que 18 lancers et il a concédé un but à Bobby Schmautz au tout début du troisième engagement.

Don Awrey, qui a pleinement mérité la première étoile de la rencontre, était épuisé à la fin de la rencontre. Il venait de disputer son meilleur match depuis qu'il porte l'uniforme bleue-blanc-rouge et il a dû effectuer une dizaine d'arrêts, dont quelques-uns très audacieux, devant Dryden.

"Je ne sais pas pourquoi, mais il fait toujours bon de battre votre ancienne équipe. Vous vous demandez bien pourquoi j'ai frappé Bobby Orr dès le début du match? Je vous dirai que quand vous endossez le chandail d'une équipe, vous n'avez plus d'amis, aucun. D'ailleurs, vous avez vu comment Wayne Cashman m'a traité vers la fin du match. Il aurait pu me décapiter. Je crois qu'il ne pensait pas qu'il était si près de moi et quand il a fait tournoyer son bâton, je n'ai même pas eu le temps de l'éviter. Toute une chance qu'il m'ait raté. Il était certainement frustré de la tournure des événements," de dire Awrey. Puis après avoir repris quelque peu son souffle, il a poursuivi: "A chaque fois que je rencontre une équipe pour laquelle j'ai évolué, je me sens toujours très nerveux, vous savez. Mais vous savez, les Bruins n'ont pas pratiqué l'échec-avant comme ils en sont réellement capable. Soit, ils doivent respecter notre offensive mais ils se préparent également aux prochaines séries éliminatoires. Ils se doivent de couper au minimum les buts contre eux."

Evidemment, l'instructeur Scotty Bowman était heureux de la situation. Les siens venaient de mettre à nouveau le pied sur la première position de toute la Ligue nationale deux points devant les Sabres de Buffalo.

"Les Bruins pratiquent eux aussi un jeu plus serré, plus discipliné. Et avec le peu de chances qu'ont eu les jeux de puissance des deux équipes, il ne fallait pas beaucoup de buts pour remporter la victoire. Depuis quelques matches, nous ne sommes plus bombardés par l'adversaire et de ce fait, les victoires semblent plus faciles," d'expliquer Bowman.

BLOC-NOTES — C'est Yvon Lambert qui a obtenu le but de la victoire à la suite d'un superbe effort de Mario Tremblay. Pour Lambert, c'était son troisième but vainqueur de la saison. A l'issue de la rencontre, Lambert était un homme soulagé. Il venait de mettre un terme à une série de trois matches sans que son nom apparaisse dans le sommaire. "C'est la première fois de la saison que je passe trois matches sans obtenir un seul point. Il était temps que je marque un but." ... Serge Savard n'a pas eu à fournir une longue explication à son absence de l'exercice de mardi dernier. "Je me suis tout simplement levé en retard..." Le Canadien tiendra un exercice régulier ce midi sur la patinoire du Forum en vue du match de samedi soir prochain contre les Maple Leafs de Toronto. On sait que les Leafs représentent l'équipe qui a donné le plus de fil à retordre au Canadien... après les Sabres de Buffalo!

Esposito et Lapointe, blessés

Phil Esposito et Guy Lapointe n'ont pu compléter le match d'hier soir. Il semble que Phil Esposito est celui qui a été blessé le plus gravement.

Esposito a quitté la patinoire à la 19e minute de jeu de la première période après avoir subi un plaquage de Jacques Lemaire en plein devant le banc du Canadien. Il souffre de ligaments étirés au genou gauche. Il a accompagné les siens qui retournaient à Boston et il passera des examens plus approfondis ce matin à son arrivée dans la ville des fèves au lard.

Quant à Guy Lapointe, il s'est étiré des muscles dans le dos en tentant de mettre en échec Ken Hodge dans le coin de la patinoire à la deuxième période. Toutefois, il semble bien que ceette blessure n'a rien de bien sérieux t l'on s'attend à ce que Guy prenne part au prochain match du Canadien, samedi soir, encore au Forum, contre les Maple Leafs de Toronto.

A TROIS — Les Canadiens se sont mis à trois, au cours de la première période, hier, pour enrayer les élans de Bobby Orr (4), des Bruins. Jacques Lemaire (25), Jim Roberts et Don Awrey (photo de haut) entourent Orr... qui se retrouvera dans cette fâcheuse position quelques secondes plus tard.

Au Mont-Sainte-Anne en fin de semaine

Une centaine de compétiteurs aux épreuves du championnat nord américain de ski de fond

Par PC, AP, Reuter

Une centaine de compétiteurs participeront aux épreuves du championnat nord américain de ski de fond qui se dérouleront à compter de demain au Mont Sainte-Anne.

Le programme de ces compétitions, qui coïncident avec les championnats internationaux de sauts à ski disputés au même endroit, a été rendu public, hier, au cours d'une conférence de presse.

Les épreuves de ski de fond commenceront demain avec les dix kilomètres pour femmes et les trente kilomètres pour hommes. La compétition se poursuivra samedi et dimanche alors que seront présentées les courses à relais, puis lundi avec les cinq kilomètres pour femmes et le 15 kilomètres pour hommes. La dernière épreuve, les 50 kilomètres pour hommes, se déroulera mardi.

Six pays seront représentés. Les membres des équipes nationales du Canada et des Etats-Unis se mesureront à des spécialistes de cette discipline venant de la Suède, de la Suisse, de la Norvège et de l'Italie.

L'équipe du Québec sera également sur place, de même que celles des Territoires du Nord-Ouest, de la région Ottawa-Hull, du lac Supérieur, du Sud de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, de Calgary, de l'Alaska, des Etats de l'est américain et des Montagnes rocheuses.

Quant aux championnats internationaux de sauts à ski, disputés pour la troisième fois au Mont Sainte-Anne, ils se tiendront sur le tremplin de 50 mètres, samedi et dimanche.

Quelque 70 sauteurs sont inscrits. En plus du Canada et des Etats-Unis, la France, l'Autriche, l'Allemagne de l'Est, la Suisse, la Finlande, la Norvège, la Pologne, la Suède et le Japon ont délégué des représentants.

Entraînement

Le brouillard et les chutes de neige ont gêné hier l'entraînement de la descente masculine comptant pour la Coupe du Monde de ski qui doit être disputée demain à Ortisei.

L'Autrichien Karl Cordin a réussi le meilleur temps en couvrant les 3,420 m. en 2:14.74, soit à neuf secondes du record de la piste.

Son compatriote Franz Klammer, favori de l'épreuve, n'a réussi que le 6e temps avec 2:19.60. Il est précédé par ses compatriotes Ernst Winkle et Werner Grissman ainsi que par le Suisse Bernhard Russi et l'Allemand Michael Veith.

Klammer, qui doit triompher s'il veut conserver ses chances de remporter la Coupe du Monde, a déclaré par la suite qu'il n'avait guère forcé son talent du fait des mauvaises conditions atmosphériques. "Je ferais certainement mieux aux essais de jeudi si le temps s'améliore", a-t-il dit.

L'Autrichien, qui a emporté sept des huit descentes de la coupe disputée cette saison, craint en particulier les Suisses. Le numéro un Suisse, Bernhard Russi, a confié de son côté que le fartage pourrait jouer un rôle important si la neige cesse de tomber juste avant la course.

"Je recherche une victoire depuis longtemps et j'espère l'obtenir ici sur une piste qui m'a souvent porté chance par le passé", a-t-il dit.

La Coupe du Monde

La Coupe du Monde 1975 se terminera par un slalom parallèle, épreuve qui met aux prises les skieurs deux par deux dans des éliminatoires successives.

Ni Thoeni, ni Stenmark ne sont particulièrement heureux de devoir en découdre de cette façon. Les slaloms parallèles sont en effet une spécialité nord-américaine et encore peu pratiqués en Europe.

Leur introduction en Coupe du Monde est une innovation. Le champion italien aura l'avantage de skier "chez lui", devant des milliers de ses compatriotes. Il n'est jamais meilleur également que lorsque la tension est vive.

Comment Stenmark se comportera-t-il dans de telles conditions où les nerfs jouent le premier rôle? Les avis sont partagés, mais chacun s'accorde à dire que le jeune Suédois ne part pas battu d'avance.

C'est également le cas de Klammer qui, avec un total de 215 points, occupe la troisième place au classement général de la Coupe du Monde. L'Autrichien, meilleur descendeur de la saison, peut légitimement espérer décrocher les 25 points de la victoire dans la descente de Val Gardena vendredi, ce qui lui permettrait de rejoindre Thoeni et Stenmark — qui ne courront pas la descente — en tête de la Coupe du Monde.

En vertu du système complexe d'attribution des points, l'Italien et le Suédois doivent terminer premier ou second du slalom pour pouvoir ajouter des points à leur total. Si aucun des deux ne parvient à prendre l'une des deux premières places, Stenmark remporterait la Coupe du Monde en raison de ses classements dans les différentes épreuves de la saison: cinq premières et cinq secondes places contre cinq premières et trois secondes places pour Thoeni.

Mais si ni Thoeni ni Stenmark ne se classent dans les deux premiers du slalom et si Klammer enlève la descente, la Coupe du Monde reviendrait à l'Autrichien, car son total de victoires cette saison s'élèverait à huit.

Le suspens qui entourne le dénouement de la coupe chez les hommes a fait passer au second plan le slalom spécial féminin qui a lieu vendredi. C'est également la dernière épreuve de Coupe du Monde pour les femmes, mais la course n'est pas qu'une formalité, l'Autrichienne Anne-Mario Proell-Moser étant déjà assurée de la couronne mondiale.

Trois Caribous sous contrat

QUEBEC (PC) — Pat Differ, Gaylord Powless et Jim Higgs porteront l'uniforme des Caribous de Québec la saison prochaine.

Cette nouvelle nous a été communiquée par Marius Fortier, gérant-général des Caribous de Québec, membre de la Ligue nationale de crosse.

Les Caribous commenceront leur saison le 21 avril prochain alors que les Bolts de Boston seront au Colisée pour faire face à la formation québécoise.

Differ a terminé la saison dernière au premier rang des pointeurs de son équipe avec une fiche de 64 filets et 103 aides pour 167 points en 40 rencontres. Differ est âgé de 24 ans, mesure 5'9" et pèse 175 lb.

Son co-équipier Powless terminait la saison au second rang des pointeurs de l'équipe des Stingers de Syracuse avec une fiche de 72 buts et 87 passes pour 159 points après 37 rencontres. Agé de 28 ans, Powless mesure 6' et pèse 170 lb.

Higgs qui a été sélectionné la saison dernière sur la deuxième équipe d'étoiles de la Ligue nationale de crosse n'a participé qu'à 28 rencontres des Stingers. Il a enfilé 38 buts, récolté 79 aides pour totaliser 117 points. Agé de 26 ans il mesure 5' 8" et pèse 180 lb.

Les Caribous de Québec ont ainsi porté à cinq le nombre de joueurs professionnels sous contrat pour la prochaine saison.

Tournoi intermédiaire de Port-Alfred

Rivière-Eternité y goûte contre Sagard

Louis-René Tremblay, Lionel Tremblay et Lucien Bouchard ont été les principales vedettes, hier, au tournoi intermédiaire super-olympique de hockey de Port-Alfred.

Louis-René Tremblay a enfilé trois buts, dans un triomphe de 11-1 du club Sagard contre Rivière-Eternité, pendant que Lionel Tremblay en enfilait deux pour permettre aux Rodins de la Baie de l'emporter aux dépens du Transport régional, 4-3. Quant à Lucien Boucher, il a été l'auteur de quatre buts pour conduire la Scierie Price à un gain de 8-0, contre les Chevaliers de Colomb de Chicoutimi.

Vous cherchez un emploi?
VOYEZ
CARRIERES ET PROFESSIONS
Tous les jours dans:
LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

LES CAMELOTS DU QUOTIDIEN SONT A VOTRE SERVICE
6
JOURS PAR SEMAINE

DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

L'OPÉRATION DOLLARS-EN-POCHE DATSUN 74
VOUS AVEZ BIEN FAIT D'ATTENDRE!
UNE DATSUN 74 NEUVE VOUS COÛTERA DES CENTAINES DE DOLLARS DE MOINS QU'UNE 75!

DATSUN 610 – SEDAN, 4 PORTIÈRES

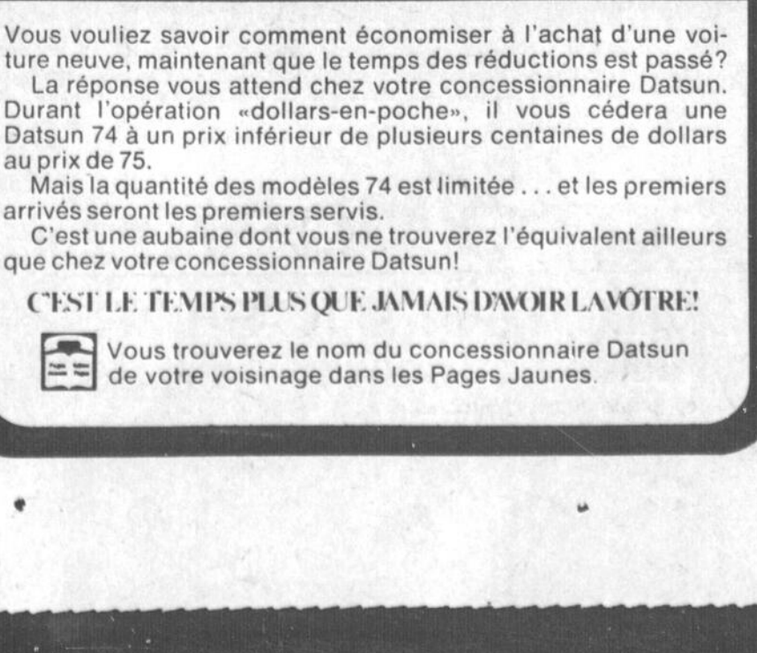
DATSUN 710 – HARDTOP, 2 PORTIÈRES

Vous vouliez savoir comment économiser à l'achat d'une voiture neuve, maintenant que le temps des réductions est passé?
La réponse vous attend chez votre concessionnaire Datsun. Durant l'opération «dollars-en-poche», il vous cédera une Datsun 74 à un prix inférieur de plusieurs centaines de dollars au prix de 75.
Mais la quantité des modèles 74 est limitée . . . et les premiers arrivés seront les premiers servis.
C'est une aubaine dont vous ne trouverez l'équivalent ailleurs que chez votre concessionnaire Datsun!
C'EST LE TEMPS PLUS QUE JAMAIS D'AVOIR LA VÔTRE!
Vous trouverez le nom du concessionnaire Datsun de votre voisinage dans les Pages Jaunes.

GAGNE LA MOTO QUE TU ACHÈTES

Cinquante motos à gagner.
(Dix par mois, du 1er février au 30 juin.)

C'est le meilleur moment que jamais d'acheter une Honda.
Car tu pourrais gagner* la moto que tu achètes.
Cinquante motos seront gagnées par des acheteurs chanceux qui auront acheté leur Honda d'un des concessionnaires participants du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique seulement.
Le concours sera en vigueur du 1er février au 30 juin 1975.
Il y aura dix motos à gagner chaque mois, donc, le plus tôt tu participeras, le plus de chances tu auras de gagner.
Ton concessionnaire participant Honda te donnera de plus amples détails. C'est le meilleur moment que jamais d'aller le voir pour acheter une moto neuve.
*En autant que les participants se conforment au règlement du concours et que les participants choisis répondent à une question de qualification en une période de temps limitée.
HONDA mène partout.
"LE CENTRE DU MEILLEUR SERVICE"
LÉO AUTOMOBILE LTÉE
280, RUE HOTEL-de-VILLE – CHICOUTIMI

Les Flames conservent encore de faibles espoirs pour les séries

(Selon AP), à Atlanta, Curt Bennett a compté deux buts dans l'intervalle de 16 secondes, lors d'une poussée de cinq buts dans la 3e période hier soir, et les Flames d'Atlanta ont supplanté les Maple Leafs de Toronto 8-7 en conservant leurs minces chances de participer aux séries éliminatoires.

Les Flames tirent de l'arrière par sept points sur les Islanders de New York qui ont vaincu Kansas City 3-1 hier soir.

Avec moins de cinq minutes à jouer dans le match, les Leafs menaient 6-5 lorsque Bennett a pris les retours de deux lancers de Gerry Meehan pour porter le compte à 7-6.

Tim Ecclestone a complété le total des vainqueurs dans un filet désert à 51 secondes de la fin du match, mais Borje Salming a répliqué pour les Leafs avant la fin de la partie.

Toronto y est allé de trois buts dans la 3e période, où l'on a enregistré un total record de huit buts en une reprise à Atlanta, qui a aussi récolté un autre record local avec 15 buts dans un même match.

Erroll Thompson, avec deux buts, Rod Seiling, Blaine Stoughton, Darryl Sittler et Lanny McDonald ont complété le total des Leafs tandis que Ecclestone, avec un 2e filet, Tom Lysiak, Keith McCreary, Eric Vail et Meehan marquaient les autres buts des Flames.

A Kansas City, Ed Westfall, Billy Harris et J.-P. Parisé ont compté en conduisant les Islanders de New York à un gain de 3-1 sur les Scouts de Kansas City.

Westfall et Harris ont d'abord donné une avance de 2-0 aux visiteurs en déjouant Denis Herron, puis Claude Houde a répliqué pendant un jeu de puissance avec son 2e but de la saison au début de la 3e reprise.

Parisé a complété le total dans un filet désert à six secondes de la fin du match. Comme Westfall, il en était à son 20e but de la saison.

A New York, Steve Vickers a compté deux buts au cours de jeux de puissance et Ed Giacomin a enregistré le 50e blanchissage de sa carrière alors que les Rangers de New York ont blanchi les Canucks de Vancouver 3-0.

Vickers a profité de deux passes de la recrue Rick Middleton pour déjouer le gardien Gary Smith, lui-même coupable d'une infraction.

DIXIT...

"Moi, je ne jouais pas, mais j'étais fatigué pour Mario. Il n'a quand même que 18 ans. J'ai même pensé que la direction demandait beaucoup à un si jeune homme. Par contre, je n'ai jamais craint qu'ils ne le brûlent, parce que Scotty Bowman et Claude Ruel sont des hommes bien compétents, " dixit Gonzague Tremblay, le père de Mario, après avoir vu évoluer son fils pendant quelques matches, au Forum de Montréal.

JOHANNE VELLEGA... et ses jambes de rechange! (PC)

Championnat mondial de curling

Tetley a lancé des "pierres pesantes"

PERTH, Ecosse (PC) — Bill Tetley a lancé des pierres très pesantes dans les derniers bouts du match Canada-Allemagne hier au championnat mondial de curling.

Le Canada a ainsi vaincu Klaus Kanz 4-2 en rejoignant Otto Danieli, de la Suisse, au premier rang, lequel quatuor celui de Tetley affronte ce matin.

La Suisse, qui présente également une fiche de 4-1, a écrasé le Danemark 11-2 dans la 5e ronde, où les USA ont supplanté l'Ecosse 6-5; la Suède a supplanté la Norvège 11-9 avec deux points en bout supplémentaire; et la France a vaincu l'Italie 5-3.

Après cinq rondes, le Canada et la Suisse dominent le classement à 4-1, suivis de la Suède, l'Ecosse, la France et les USA à 3-2; l'Allemagne et la Norvège à 2-3; le Danemark à 1-4; et l'Italie à 0-5.

Dans la 4e ronde, le Canada a supplanté la Suède 9-7; l'Ecosse a vaincu la Suisse 5-3; la Norvège a battu la France 7-5; l'Allemagne a surclassé le Danemark 8-5; et les USA ont supplanté l'Italie 8-7.

Canada — Allemagne

Kanz, qui a donné du fil à retordre au Canada en menant même 2-1 au 6e bout, a complètement raté sa dernière pierre, éliminant une des siennes et permettant aux Canadiens de voler un point au dernier bout. Il n'a pas cherché d'alibi, excepté qu'il avait glissé en tentant son dernier coup.

Après le 7e bout, la surface glacée a changé énormément et aucun des deux capitaines n'a pu trouver une explication.

Kanz avait tendance à expliquer le changement par les pierres elles-mêmes, notamment les pierres rouges, qui, selon lui, sont plus lourdes que les autres.

Brock honoré comme plus grand voleur... de buts

Le voltigeur Lou Brock, des Cardinals de St-Louis, qui a établi l'an dernier un record des ligues majeures avec 118 buts volés, sera honoré en tant que récipiendaire du trophée Roberto Clemente.

Attribué au joueur par excellence du baseball majeur, ce trophée a été gagné précédemment par Willie Mays, Brooks Robinson, Al Kaline et Willie Stargell.

STEWART AU RANCART

Victime d'une fracture de la cheville gauche, lors du match de mardi contre les Flyers de Philadelphie, le joueur de centre Blair Stewart, des Capitols de Washington sera au rancart pour la balance de la saison.

Acquis des Red Wings de Detroit au début du mois, Stewart était en quête d'un premier but.

OPERATION REUSSIE

Le lanceur de relève Tug McGraw, maintenant propriété des Phillies de Philadelphie, a subi au cours de la journée une délicate opération pour

LE RAPIDO

l'ablation d'une tumeur au dos. Selon le médecin traitant, il n'y a eu aucune complication et l'opération serait des mieux réussies, de sorte que McGraw reprendra normalement l'entraînement d'ici cinq semaines.

MCLAIN DEVIENT COMMENTATEUR

Ancien gagnant du trophée Cy Young, Denny McLain poursuivra désormais sa carrière en tant que commentateur radiophonique et sera attaché à

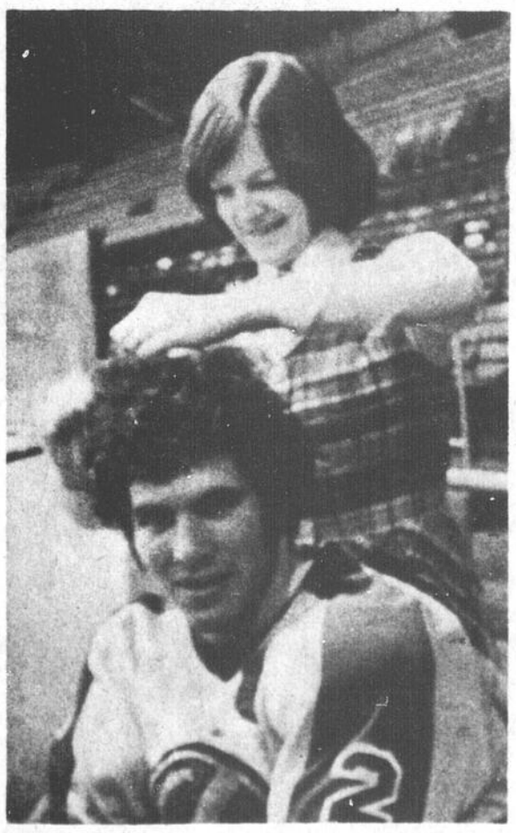

MISE EN PLIS — Bien des amateurs s'interrogaient sur la chevelure frisée du capitaine Gilles Quintal, des Saguenéens de Chicoutimi. Notre photographe Réal Tremblay a découvert son secret, alors qu'il était en train de se faire coiffer par la souriante Monique.

la description des matches des Oaks de l'Iowa, de l'Association américaine de baseball.

RETOUR DE ALLEN

Le controversé Dick Allen aurait décidé de poursuivre sa carrière et de se rapporter dans un avenir rapproché à sa nouvelle équipe, les Braves d'Atlanta. Pour sa part, le gérant Eddie Robinson prétend que Allen jouera cette année pour les Braves, tandis que l'instructeur Clyde King affirme que Allen ne figure pas dans ses plans en raison de son difficile caractère.

ENQUETE COMPLETEE

Le président Raymond Lagacé aura complété d'ici la fin de semaine son enquête qu'il mène auprès des dirigeants et joueurs du National de Laval, sur l'éventuelle utilisation de drogues lors des éliminatoires du printemps dernier. Semble-t-il que ce sera difficile de prouver les avancés d'un quotidien montréalais qui a étalé le présumé scandale au grand jour.

EQUIPES REPRESENTATIVES

Les équipes du collège de Jonquière se sont illustrées de brillante façon en fin de semaine, lors des championnats provinciaux du sport intercollégial. L'équipe féminine de volley-ball a pour sa part décroché la médaille d'argent, s'inclinant en finale contre celle de Sherbrooke, à la suite de cinq matches chaudement disputés, tandis que l'équipe masculine ratait la finale par un point. Par ailleurs, dix étudiants de ce même campus participeront, le dimanche 23 mars, aux championnats provinciaux de badminton qui se tiendront au cegep Lionel-Groulx.

EPREUVES EN RAQUETTE

Des compétitions de raquette seront organisées pour tous les membres du club Tikouapé d'Alma, dimanche prochain, à compter de 14 heures. Il y aura aussi des compétitions pour les enfants des membres, concours de sciage et souper canadien pour compléter la journée. Le tout se déroulera au nouveau local du club, situé sur la rue Melançon.

SERIE CONFRONTATION

Le gardien de buts Gilles Morasse et les joueurs d'avant Phil Desgagné, Georges Gagnon participeront à la ronde finale de la série Confrontation, dimanche, lors du dernier match de la saison des Saguenéens de Chicoutimi. Ce populaire concours, commandité par la brasserie O'Keefe, a connu un vif succès tout au cours de la saison.

UN PREMIER GAIN

Le "Pineault Bilodeau" a inscrit un premier gain de 8 à 5 contre "Les Autobus Laterrière", en finale de la Ligue de hockey O'Keefe, Marc Blackburn a été l'étoile de la rencontre avec une production de quatre buts. Pierre Bouchard a de son côté réussi un doublé pour les perdants.

EXPLOIT DE MERCKX

L'incomparable Eddy Merckx a remporté hier la classique routière Milan-San Remo pour la sixième fois de sa carrière, égalant par le fait même le record que détenait l'ancien champion italien Constante Girardengo. Le cycliste Belge a devancé quatre adversaires au fil d'arrivée.

UN QUART POUR LES ALOUETTES

Les Alouettes de Montréal ont fait signer un contrat hier à Gerry Dattilio, quart-arrière de nationalité canadienne qui doit recevoir son diplôme de l'Université du Colorado en juin. Dittilio, qui a déjà fréquenté les bancs d'écoles de Chomedy, a profité d'une bourse des Alouettes, après avoir participé à des camps d'évaluation.

BONSPIEL DE L'AMICALE

Pour la quatorzième année consécutive, le bonspiel de curling de l'Amicale de Port-Alfred se déroule sur les glaces du club local, où 48 équipes sont en lice. Dès la première journée de compétition, une surprise de taille a été enregistrée avec l'élimination du champion de l'an dernier, Germain Simard, qui s'est incliné devant Marc-André Gagnon.

EXCLUSION DES AFRICAINS

En raison de leur politique d'apartheid, les athlètes de l'Afrique du Sud seront exclus du tournoi pré-olympique qui sera présenté à Montréal l'an prochain. En confirmant cette décision du Comité olympique de 1976, le commissaire Roger Rousseau a déclaré que le Canada n'encourageait pas l'échangé d'athlètes entre les deux pays et qu'il demanderait à tous les organismes intéressés par les Jeux de respecter cette politique.

"Gardienne de but" avec une paire de jambes artificielles

LONDON (PC) — Après avoir perdu les deux jambes sous les genoux dans un accident de ferme il y a 2 ½ ans, Joanne Vellenga est de retour devant la cage du club de hockey féminin de la Légion de Dorchester.

Elle avait d'ailleurs amorcé cette carrière avant son accident, à l'âge de 16 ans.

Son père rappelle que son aînée avait rejeté toute forme de sympathie à la suite de son opération et avait entrepris immédiatement de mener une vie normale.

Elle utilise une paire spéciale de jambes artificielles avec patins pour garder les buts. Après une chute dès sa deuxième présence sur la glace, elle maîtrisa sa crainte.

Son pilote Wally Colleman a noté que ses coéquipières ont fot été surprises à son retour au vestiaire, où elle changeait complètement de jambes.

Elle participe aux deuxièmes périodes des matches des siennes et n'a alloué que deux buts en 15 parties.

Joanne veut étudier la physiothérapie et là réhabilitation et a demandé son admission au George Brown College de Toronto. Elle travaille dans un casse-croûte en fin de semaine pour payer ses cours.

Ali, fin prêt pour surclasser Wepner

CLEVELAND (Ohio) (AFP) — Après avoir fait six rounds de gants, mercredi, à Cleveland (Ohio), Mohamed Ali, champion du monde des lourds, qui mettra son titre en jeu contre Chuck Wepner, lundi prochain, dans cette ville, a déclaré qu'il était "insatisfait" tout aussi bien avec sa condition physique qu'avec sa préparation.

Ali, qui pèse actuellement près de 103 kg, soit trois bons kilogs au dessus de son poids de forme, s'est cependant empressé d'ajouter qu'il était néanmoins "fin prêt pour surclasser Wepner".

"Je me suis suffisamment entraîné pour ce gars là", a confié le champion du monde qui a poursuivi: "Je me serais certainement entraîné plus sérieusement si j'avais eu à combattre George Foreman, Joe Frazier ou Ken Norton".

Ali a ensuite révélé qu'il comptait reprendre l'entraînement immédiatement après son combat contre Wepner "car, a-t-il dit, je dois livrer un autre match dans huit semaines". A une question lui demandant si son prochain adversaire serait le Britannique Joe Bugner, le champion du monde a été évasif: "Il y a deux ou trois boxeurs de premier plan qui, en dehors de Bugner, peuvent être considérés comme mes aspirants."

De son côté, Wepner, qui a déjà fait 140 rounds de gants depuis le début de sa préparation, a pris une journée de repos. En dehors de ses six kilomètres de footing matinal, le challenger a passé l'après-midi dans un champ de courses de Cleveland.

AUTOS usagées

1974, VEGA
Coupé, automatique, radio, bas millage, comme neuf, garantie: 6 mois 6,000 milles. Moteur, transmission, differentiel.
SPECIAL: $2,575

1973, PONTIAC
Laurentian, 4 portes, équipement complet, en bon état.
Tel quel: $1,575

1974, CHEVROLET
Impala, 4 portes, équipement complet, radio, garantie 90 jours.
$4,395

1974, NOVA SS,
4 vitesses au plancher, radio, servo-direction, servo-freins, 9,000 milles seulement. Garantie 90 jours.
SPECIAL: $3,875

1971, CHRYSLER
Newport Custom, 2 portes, équipement complet, toit de vinyle, garantie OK.
$2,275

1974, MAVERICK
4 portes, 8 cylindres, automatique, servo-direction, servo-freins, radio, pneus radiaux, 5,000 seulement. Balance de garantie du manufacturier.
$3,695

1968, BUICK
Electra 225, 2 portes, équipement complet, très propre et en excellent état. Garantie OK.
$1,175

1970, RAMBLER
SS Sport, 8 cylindres, automatique, servo-direction servo-freins, radio, garantie OK.
$1,175

CÔTÉ boivin
auto service inc.
76-80 EST, RACINE, CHICOUTIMI — C.P. 1450
TELEPHONE: 543-7721

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Dimanche
Jonquière 4 Alma 3
(Jonquière mène 2 à 0)
Roberval 0 Chicoutimi 17
(Chicoutimi mène 2 à 0)

Demain
Alma vs Jonquière
Roberval vs Chicoutimi

Dimanche
Jonquière vs Alma
Chicoutimi vs Roberval

	PJ	G	P	PP	PC	Pts
Chic.	2	2	0	25	1	4
Jonq.	2	2	0	13	7	4
Alma	2	0	2	7	13	0
Rob.	2	0	2	1	25	0

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Aucune joute

Aujourd'hui
Chicoutimi vs Québec
Sorel vs Montréal
Trois-Rivières vs Sherbrooke

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
T.-Rivières	69	33	24	12	308	276	78
Québec	70	36	30	4	308	283	76
Chic.	69	23	40	6	301	397	52
Sorel	69	19	41	9	276	366	47
Shawin.	68	15	43	10	301	443	40

Division Ouest

Sherbr.	69	49	14	6	422	255	104
Cornwall	70	36	22	12	313	284	84
Montréal	69	38	25	6	433	324	82
Hull	70	32	32	6	373	354	70
Laval	69	26	36	7	319	372	59

Les compteurs

	B	A	Pts
Dupont N., Mont.	82	69	151
Montgomery J., Hull	57	86	143
Bossy M., Laval	78	61	139
Phaneuf J.-L., Mont.	44	97	141
Trottier J., Laval	46	91	137
Larose C., Sher.	64	72	136
Thibodeau J., Shaw.	45	83	128
Lecours D., Chic.	61	67	128
Brisebois M., Sher.	51	70	121
Beaulieu D., Qué.	47	73	120

LIGUE NATIONALE

Hier
Boston 1 Montréal 2
Vancouver 0 N.Y. Rangers 3
Toronto 7 Atlanta 8
N.Y. Islanders 3 Kansas City 1
Pittsburgh Californie

Aujourd'hui
N.Y. Rangers à Buffalo
Chicago à Détroit
Minnesota à Washington
St-Louis à Los Angeles

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Mont.	71	43	11	17	103	336	201
Los An.	71	37	15	19	93	240	166
Pitts.	72	33	25	14	80	298	260
Det.	71	20	40	11	51	222	293
Wash.	71	6	60	5	17	154	390

Division Smythe

Vanc.	72	34	30	8	76	240	219
Chi.	71	33	31	7	73	236	213
St. Lou.	71	30	28	13	73	239	239
Kan. C.	72	14	48	10	38	167	298

Division Adams

Buff.	71	43	13	15	101	317	213
Bos.	72	39	22	11	89	321	219
Tor.	71	28	30	13	69	248	276
Cali.	70	18	41	11	47	186	268

Division Patrick

Phil	71	43	18	10	94	256	168
NY Ran.	71	34	24	13	81	283	237
NY Is.	72	30	24	18	78	237	197
Atl.	71	29	29	13	71	207	211

(Joutes d'hier non-comprises).

Les compteurs

	B	A	Pts
Orr B., Bos.	39	85	124
Esposito P., Bos.	58	62	120
Lafleur G., Mont.	47	60	107
Dionne M., Dét.	41	65	106
Mahovlich P., Mont.	33	72	105
Clarke B., Phil.	23	72	95
Martin R., Buff.	47	43	90
Robert R., Buff.	37	51	88
Perreault G., Buff.	35	51	86
Gilbert R., Rang.	33	50	83

ASSOCIATION MONDIALE

Hier
Indianapolis 5 Houston 6
Phoenix 4 Cleveland 5
Vancouver 3 Winnipeg 8
San Diego 6 N.-Angleterre 1

Aujourd'hui
Québec à Houston
Edmonton à Indianapolis
Phoenix à Baltimore
Chicago à San Diego

	J	G	P	N	NP	BC	Pts
Qué.	70	42	28	0	294	263	84
Tor.	71	38	31	2	312	281	78
Edm.	66	33	30	3	241	232	69
Vanc.	67	33	32	2	223	224	68
Win.	67	32	31	4	276	243	68

Section Est

N. Ang.	68	38	25	5	239	237	81
Clev.	70	30	37	3	197	227	63
Chic.	69	27	41	1	230	276	55
Ind.	67	17	47	3	186	282	37

Section Ouest

Hous.	69	46	23	0	320	223	92
Phoe.	70	35	28	7	271	238	77
Min.	67	36	29	2	269	235	74
San D.	66	34	29	3	264	234	71
Balt.	69	18	48	3	172	299	39

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Hull, Win.	68	56	124
Lacroix, SD	33	83	116
S. Bernier, Qué.	49	58	107
Nilsson, Win.	23	81	104
Lund, Hou.	29	66	95
Rivers, SD	49	39	88
Walton, Min.	44	41	85
G. Howe, Hou	30	55	85
Dillon, Tor.	25	59	84
Hedberg, Win.	42	41	83

Les compteurs

	B	A	Pts
Hull B., Win.	66	54	120
Lacroix A., San D.	32	83	115
Bernier S., Qué.	48	56	104
Nilsson V., Win.	22	78	100
Lund S., Hous.	29	66	95
Rivers W., San D.	49	38	87
Dillon W., Tor.	25	59	84
Walton M., Min.	43	40	83
Howe G., Hous.	30	52	82
Hepberg F., Win.	41	39	80

Première présence de Mike Marshall

Les Expos s'inclinent 4-3

DE PIED FERME — Willie Crawford aurait dû courir plus vite. Le ralais de Larry Parrish, du troisième but au marbre, a devancé le porte-couleur des Dodgers, et le receveur Barry Foote l'attendait de pied ferme. (PA)

VERO BEACH, Floride (AP) — Un simple de Lee Lacy à la fin de la neuvième manche a fait produire le point de la victoire, hier, quand les Dodgers de Los Angeles ont remporté leur cinquième victoire consécutive en disposant des Expos de Montréal 4-3, dans un match de la Ligue des pamplemousses.

Mike Marshall, vainqueur du trophée Cy Young, la saison dernière, a fait sa première apparition au monticule. Il a lancé trois manches, n'accordant qu'un seul point et deux coups sûrs.

Steve Yeager a claqué un circuit de deux points à la quatrième et a entrepris le ralliement à la neuvième avec un simple. Le coureur suppléant Glenn Burke a atteint le deuxième suite à une feinte illégale, s'est rendu au troisième grâce au coup sacrifice de Rick Auerbach et est venu croiser le marbre quand Lacy a obtenu son simple.

Pepe Mangual a obtenu deux des six coups sûrs des Expos, dont son premier circuit.

Les Cubs ne peuvent pas faire pire que la saison dernière

NDLR — Treizième d'une série d'articles sur les camps d'entraînement du baseball majeur. Aujourd'hui, les Cubs de Chicago.

SCOTTSDALE, Ariz., (UPI) — Quand vous n'avez remporté que 66 victoires et terminé la saison au dernier rang, comme l'ont fait les Cubs de Chicago la saison dernière, on ne peut certes pas faire pire.

Mais il faut tout de même être capable d'apporter certaines améliorations. Et le nouveau gérant, Jim Marshall, croit qu'il peut faire des Cubs un bien meilleur club.

"Nous serons meilleurs", a-t-il déclaré. "Parce que nous jouerons du meilleur baseball. De toute part, je crois que nous serons une meilleure équipe en 1975."

Malgré l'acquisition des vétérans lanceurs de relèves Bob Locker, 36 ans, et Darold Knowles, 35 ans, les Cubs présenteront une équipe dont la moyenne d'âge sera de 25 ans. Il est assez difficile, même pour Marshall, de prédire à quelle position pourrait terminer son équipe dans la division est, de la Ligue naticnale, division où aucune équipe n'est tellement supérieure à une autre.

"Je suis convaincu que nous remporterons plus de 66 joutes. Et dans une division comme la nôtre, tout peut arriver."

Les Cubs ont échangé leur héros depuis longtemps, Billy Williams, au cours de la saison morte, soit leur seul échange, et ils ont reçu en retour Locker et Knowles, en plus du deuxième-but Manny Trillo.

Williams n'avait cogné que 16 circuits et fait produire 68 points la saison dernière, sa 15e avec le club. Avec le départ de ce dernier, les Cubs faisaient ainsi maison nette des grandes vedettes à évoluer avec eux au cours des dernières saisons. Auparavant Ron Santo, Glenn Beckert, Joe Pepitone, Ken Holtzman, Ferguson Jonkins, Randy Hundley et Bill Hands avaient été échangés. Seulement Don Kessinger, un des meilleurs arrêts-courts de la ligue, est encore là, bien qu'il ait quelque peu ralenti.

Marshall croit que Trillo peut faire l'affaire au deuxième-but. Si oui, le champ intérieur sera complet et Vic Harris pourra alors évoluer au champ extérieur où il est beaucoup plus à l'aise.

Le poste de receveur n'est pas encore comblé et Marshall a fort à faire pour choisir ses lanceurs partants parmi de nombreux candidats, dont Rick Reuschel, Bill Bonham, Ray Burris, Tom Dettore, Jim Todd, Milt Wilcox, Ken Frailing et Steve Stone.

Points forts: Le champ extérieur avec Jerry Morales (15 circuits et 82 points produits), Rick Monday (20 circuits et 58 points produits) et Jose Cardenal (13 circuits et 72 points produits). L'enclos de relève avec Locker, Knowles et Oscar Zamora.

Points faibles: Un manque de lanceurs partants de qualité et un receveur pouvant évoluer régulièrement. Un manque de profondeur et trop de jeunes et inexpérimentés joueurs au champ intérieur, excepté Kessinger.

Nouvelles figures: Locker, Knowles, Trillo et Wilcox. Locker a toujours connu des maux de bras, Trillo a encore à faire ses preuves et Wilcox est encore un inconnu, bien qu'il soit dans les majeures depuis cinq ans.

Prévisions: Les Cubs remporteront plus de 66 joutes sous la direction patiente de Marshall. Le nombre de gains et la position où ils termineront la saison sont bien difficiles à déterminer. Mais pas question de devancer Pittsburgh, Philadelphie ou Saint-Louis, probablement les trois meilleures équipes de la division est de la ligue nationale.

A LA BARRIERE

Piste Jacques-Cartier

PREMIERE COURSE, Trot, $550

1	Todd Flemington	G. Labonté
2	Great Stepper	R. Beaudoin
3	Mon Steamin	J. Cyrenne
4	Armbro Earl	F. Nadeau
5	Smart Fella	H. Lepage
6	Daren Caleb	E.-L. Bouchard
7	Queen's Nero	R. Gendron
8	Friendly Scotch	R. Duclos

El: Jigsaw
Kilag

DEUXIEME COURSE, AMBLE $550

1	Buddy Adio	F. Nadeau
2	Showells Adios	Y. Pelchat
3	Bobs Breeze	L. Duquette
4	Valentine To Axel	D. Lemieux
5	Rare Byrd	L. Tremblay
6	Parker Forbes	G. Julien
7	Gabalan	Y. Fontaine
8	Beta Ray	Y. Boily

El: Chuck Time
White Exclusive

TROISIEME COURSE, AMBLE $600

1	Roman Ruler	C. Denault
2	Cold Spring Doll	G. Robichaud
3	Speedy Venture	C. St-Jacques
4	Gaelic Lobell	Y. Pelchat
5	Henry Lenco	C.-H. Bouchard
6	J D Conney	L. Desrosiers
7	Bouffon	R. Grimard
8	Burnwells Jack	N. Tremblay

El: Iroquois Lobell
Thanksgiving

QUATRIEME COURSE, AMBLE $850

1	Cecile Mir	F. Nadeau
2	Gerry Rotan	J.-C. Guennette
3	Benny Brewster	P. Noël
4	Super Will	J. Blanchette
5	Marie Madeleine	C. Corneau
6	Armbro Adios	L. Duquette
7	Duanes Torch	C. Dupont
8	Glowing Mir	C. Deneault

El: Happy Song

CINQUIEME COURSE, AMBLE $1,300

1	Two Mointains Ding	Y. Fontaine
2	Time Test	Y. Pelchat
3	Fly Test	M. Cournoyer
4	Burly Scot	A. Jean
5	Carillon	J. Bouchard
6	Kentucky Swinger	P. Grenier

SIXIEME COURSE, AMBLE $650

1	Northwood Edward	J.-C. Guenette
2	Wildcat Kelly	R. Drapeau
3	Grey Star	Y. Boily
4	Stone Patch	R. Quessy
5	Prince Trevor	Y. Pelchat
6	Centennial Judge	R. Grimard
7	Dancing Man	R. Dufour
8	Irish Grove	F. Nadeau

El: Princess de Tracy
Rebel Chief

SEPTIEME COURSE, AMBLE $950

1	Adios G L	L. Duquette
2	Lafleur d'Or	E. White
3	Blazer Scotdale	R. Jutras
4	Indian Brave	M. Brousseau
5	Mar Mic Rodney	Y. Pelchat
6	Nechako Clarke	G. Labonté
7	Tim Sam	A. Jean
8	Valor C	G. Robichaud

El: Mr Frontenac

HUITIEME COURSE, AMBLE $900

1	Sneaky Pine	J.-E. Girard
2	Rigaud Eden	Y. Pelchat
3	Patty Hobbs	R. Jutras
4	Mar Con Lee	J. Cyrenne
5	Henry Tar	A. Jean
6	Follow Crain	N. Tremblay
7	Elvis Angus	C. St-Jacques
8	J D Champ	G.-G. Lachance

NEUVIEME COURSE, AMBLE $700

1	Leslies Range	R. Dufour
2	Leon Dawn	L. Duquette
3	S H Cunning	Y. Pelchat
4	P T Foster	N. Tremblay
5	Mr Vineddy	A. Jean
6	Belle Gay Pat	J.-C. Guenette
7	Mountain Actor	D. Drolet
8	Buds Dominion	L. Veilleux

El: Two Mountains Stud
Another Jersey

DIXIEME COURSE, AMBLE $800

1	Dudley's Wick	J. Cyrenne
2	Elaine Angus	D. Gingras
3	Mark Bill	A. Jean
4	Beys Fella	R. Chabot
5	Lucky Beejay	R. Lambert
6	Wainuis Gold	C. Dupont
7	I Wonder	F. Nadeau
8	Lachance Mir	Y. Pelchat

El: Dart Donut
Rith Test

SOMMAIRES

LIGUE NATIONALE

Boston 1 Montréal 2

Première période

1. Mont., Lemaire 31 (Cournoyer, Savard) 12:36.
Pén.: Lafleur Mont. 7:20; Vadnais Bos. 10:46; Awrey Mont. 19:01.

Deuxième période

2. Mont., Lambert 29 (Risebrough, Tremblay) 16:24.
Pén.: Gainey Mont. 1:58.

Troisième période

3. Bos., Schmautz 19 (Nowak) 1:30.
Pén.: Marcotte Bos. 6:50.
Lancers:

Boston	5	8	5-18
Montréal	7	10	9-26

Gardiens: Broderick, Boston; Dryden, Montréal.
Assistance 18,226

Vancouver 0 Rangers 3

Première période

1. Rang., Vickers 31 (Middleton, Ratelle) 7:40.
Pén.: Bednarski Rang. 5:16; Smith Van. 7:04; Bednarski Rang. 11:29; Marotte Rang. 11:55; Boddy Van. 18:52.

Deuxième période

2. Rang., Vickers 32 (Middleton, Greschner) 0:34.
Pén.: O'Flaherty Van. 16:13.

Troisième période

3. Rang., Butler 16 18:29.
Pén.: Greschner Rang. 19:42.
Lancers:

Vancouver	4	7	7-16
Rangers	10	8	13-31

Gardiens: Smith, Vancouver; Giacomin, Rangers.
Assistance 17,500

Islanders 3 Kansas City 1

Première période

1. Isl., Westfall 20 (Lewis, Parisé) 3:53.
Pén.: Gillies Isl. 7:39.

Deuxième période

2. Isl., Harris 25 (Bourne) 14:40.
Pén.: McElmury Kans. City 2:48; Westfall Isl. 10:29; Lewis Isl. 17:42.

Troisième période

3. Kans. City, Houde 2 (Powis, Paiement) 1:28.
4. Isl., Parisé 20 (Westfall) 19:55.
Pén.: Marshall Isl. 0:55; Burns Kans. City 4:14; Hart Isl. 7:17.
Lancers:

Islanders	13	6	10-29
Kansas City	9	14	8-31

Gardiens: Smith, Islanders; Herron, Kansas City.
Assistance 7,732

ASSOCIATION MONDIALE

San Diego 6 N.-Angleterre 1

Première période

1. S. Diego, Ferguson 30 (Plumb, Hardy) 10:08.
2. S. Diego, Laughton 5 (Howell) 11:37.
3. S. Diego, Hargreaves 7 (Morentz, Adduono) 18:41.
Pén.: Devine S. Diego 3:35; Hardy S. Diego mineure double 11:37.

Deuxième période

4. S. Diego, Lacoix 33, 6:52.
5. S. Diego, Peacosh 36 (Adduono, Morentz) 9:34.
Aucune pénalité.

Troisième période

6. N.-Angl., Webster 36 (Selwood, Caffery) 7:48.
7. S. Diego, Plumb 8 (Rivers, Sentes) 11:55.
Pén.: Morentz 5:53; Hagsleben N.-Angl. 9:49.
Lancers:

San Diego	9	9	9-27
N.-Angleterre	8	14	12-34

Gardiens: Gillow, San Diego; Smigy, Landon, N.-Angleterre.
Assistance 8,420

Phoenix 4 Cleveland 5

Première période

1. Clev., Leduc 27 (Ward, Krake) 5:59.
2. Phoe., Boyd 21 (Cormier, Bennett) 13:57.
3. Clev., Leduc 28 (Muloin, Stewart) 15:15.
Pén.: Cardwell Clev. 1:51; Sobchuk Phoe. 4:53; Cheevers Clev. 12:37.

Deuxième période

4. Phoe., Migneault 9, 4:34.
5. Clev., Jarrett 12 (Krake, Ward) 7:07.
6. Phoe., Boyd 22 (Hughes) 11:08.
7. Phoe., Cormier 35 (Boyd, McNamee) 15:00.
Pén.: Gray Phoe., Muloin Clev. 16:45.

Troisième période

8. Clev., Pinder 13 (Leduc, Shmyr) 7:57.
9. Clev., Holbrook 7 (Pinder, Clearwater) 18:16.
Pén.: Hughes Phoe. 3:52; Phoenix banc 6:20; McNamee Phoe., Schmyr Clev. majeures 20:00.
Lancers:

Phoenix	8	18	8-34
Cleveland	10	10	14-34

Gardiens: Kurt, Phoenix; Cheevers, Cleveland.
Assistance 4,111

Vancouver 3 Winnipeg 8

Première période

1. Winn., Bergman 2 (Hull, Nilsson) 11:10.
2. Winn., Sjobert 7 (Beaudin, Ford) 12:38.
3. Winn., Beaudin 12 (Spring, Johnson) 13:20.
4. Van., Harris 30 (Lawson, Pelyk) 14:30.
5. Winn., Nilsson 23 (Ford, Hull) 14:58.
Pén.: Pelyd Van. 5:07; McKenzie Van., Gren Winn., Pelyk Van., 10:33; Gruen Winn. 14:19.

Deuxième période

6. Winn., Young 14 3:20.
7. Van., Walton 23 (St-Sauveur, McKenzie) 18:06.
Pén.: Pelyk Van. mineure, majeure, Hadberg Winn. majeure 2:24; Pelyk Van. 11:21; Gruen Winn. 16:21.

Troisième période

8. Van., McKenzie 22 (Lawson) 5:21.
9. Winn., Hedberg 42 (Nilsson, Sjoberg) 11:54.
11. Winn., Hull 68 (Hedberg, Gruen) 15:54.
Pén.: Brown Van., Ketola Winn. majeures 1:33; McKenzie Van. 3:11; Beaulé Winn. 10:02; Walton Van. 10:49; Chipperfield Van. 14:49.
Lancers:

Vancouver	8	11	6-25
Winnipeg	17	7	18-42

Gardiens: McLeod, Vancouver; Larsson, Winnipeg.
Assistance 9,899

Kébec Spec International
ET CJMT / 142 RADIO
PRESENTENT

BABE RUTH

MERCREDI, 2 AVRIL à 8 h. 30 p.m.
EN PREMIERE PARTIE: LE MATCH
$5.00 DU BILLET EN VENTE A:
La tabagie Royale, tabagie Montminy, et tabagie Centre-Ville.
CENTRE GEORGES-VEZINA
CHICOUTIMI

Heureusement, l'agent Dumont connaît bien les enfants, et aime bien le chocolat... lui aussi.

La Sûreté du Québec accomplit bien des exploits qui ne font pas la manchette des journaux... mais font le bonheur des parents. Retrouver Sylvie a nécessité du flair, du tact, de la patience et une certaine dose de psychologie.

Chaque jour, de par les connaissances que leur confèrent des études spécialisées et l'expérience humaine, les agents de la Sûreté du Québec sont en mesure de minimiser des incidents avant qu'ils ne tournent au drame.

Si vous êtes âgé de 18 ans à 30 ans, mesurez au moins 5 pieds 8 pouces, êtes en bonne santé, avez complété avec succès une onzième année et n'avez aucun antécédent judiciaire, vous pouvez faire partie de la Sûreté du Québec et y travailler dans le domaine où vous vous sentez le plus à l'aise, tout en bénéficiant d'une rémunération au-dessus de la moyenne et d'avantages collectifs importants.

La Sûreté du Québec
un peu plus qu'une carrière

Renseignez-vous à tout poste de la Sûreté du Québec ou à votre Centre de Main-d'oeuvre local.

C'est Lacroix qui avait annoncé la "mort" le Lesage

QUEBEC (PC) — "Je n'avais aucune raison de douter de l'information qui me provenait de Miami, annonçant la mort de M. Jean Lesage", a déclaré hier, au cours d'un entretien téléphonique, le whip en chef de la députation libérale, M. Louis-Philippe Lacroix.

M. Lacroix a expliqué "qu'un ami intime de M. Lesage, une personne très sûre," avait communiqué avec sa secrétaire, Mme Ginette Bégin, pour lui annoncer cette mauvaise nouvelle.

Le whip, tout en refusant de dire qui avait appelé de Miami, a précisé que sa secrétaire, habituellement très prudente dans ce genre d'affaire, lui a fait parvenir l'information.

A ce moment précis, M. Lacroix se trouvait à présider la réunion du caucus des députés avant l'ouverture de la troisième session de la 30e législature, mardi.

C'est de cette manière que M. Lacroix a communiqué la nouvelle au caucus, consterné en apprenant cette mauvaise nouvelle. On a même tenu une minute de silence à la mémoire du disparu.

Malheureuse

Mme Bégin, qui est très malheureuse de s'être fait prendre, a par la suite communiqué la nouvelle au bureau du président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie.

Et c'est du bureau de M. Lavoie que La Presse Canadienne et le réseau Radio-Mutuel ont fait confirmer, mardi midi, la nouvelle du décès de M. Lesage, qui était pourtant bien vivant à Miami, en train de se faire rôtir au soleil.

Par ailleurs, peu avant la fin du caucus, le bureau de M. Robert Bourassa a réussi à rejoindre M. Lesage à son hôtel, et c'est ainsi qu'on a pu avertir la députation libérale que c'était une fausse nouvelle.

M. Bourassa, entretemps, avait même préparé son oraison funèbre pour l'ouverture des Travaux de l'Assemblée nationale.

Des drapeaux du Québec avaient été mis en berne... sur certains édifices, dont à l'Université Laval.

Burns, Roy et Bellemare dénoncent la partialité des présidents de commissions

QUEBEC (PC) — La partialité des députés libéraux qui président les commissions parlementaires de l'Assemblée nationale a été vivement dénoncée, mercredi, par l'Opposition.

Lors de la première séance de la commission parlementaire de l'Assemblée nationale, les députés de l'Opposition Robert Burns (PQ-Maisonneuve), Fabien Roy (RC-Beauce sud) et Maurice Bellemare (UN-Johnson) ont dénoncé certains de leurs collègues libéraux qui dirigent les débats en commission.

Le vice-président de l'Assemblée nationale, Me Robert Lamontagne, député libéral de Roberval, qui est responsable de la façon dont les débats sont dirigés en commission, a promis de transmettre les doléances de l'Opposition aux intéressés.

Le député Burns a même indiqué que, selon lui, un des 10 présidents de commission, M. Fernand Houde, député de Limoilou, n'avait jamais lu le règlement qu'il est supposé faire observer.

Trop partisans

D'autres présidents demeurent trop partisans, particulièrement lorsque le Parti libéral est mis à l'épreuve lors des débats d'une commission, estime l'Opposition.

Le député créditiste de Beauce sud, M. Fabien Roy, a soutenu pour sa part que certaines décisions de procédure prises par les présidents des commissions "ne revalorisent en rien le parlementarisme québécois".

M. Roy a rappelé que l'an dernier, un président de commission avait expulsé le député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard, à l'occasion d'une séance de commission. A l'issue de cette séance, le président en question avait reconnu qu'il s'était trompé dans l'interprétation du règlement.

Les membres de l'Opposition ont cependant reconnu la valeur du député de Gatineau, M. Michel Gratton, comme président de commission. M. Gratton est d'ailleurs celui qui préside toutes les commissions où des sujets litigieux sont discutés. C'est lui qui, l'été dernier, avait dirigé les débats orageux de la commission du bill 22.

Il importe de préciser que le député qui occupe le poste de président d'une commission touche, outre son salaire de député, un montant additionnel de $3,405 par année, comme prime spéciale pour la fonction qu'il occupe.

Cette prime est indexée à la hausse du coût de la vie, tout comme le salaire de député.

Leduc

D'autre part, le député indépendant de Taillon, M. Guy Leduc, demeurera membre de la commission parlementaire des Affaires municipales.

Lorsqu'il était membre du Parti libéral, M. Leduc était membre de cette commission; il était même l'adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom.

Hier, le député de Johnson, M. Maurice Bellemare, s'est objecté à ce que M. Leduc demeure membre de la commission, "à cause des événements récents" a-t-il dit.

LE GRAND NETTOYAGE — Cet ouvrier aspire une partie de l'huile qui s'est répendue près du lac Saint-Lotis, en banlieue de Montréal, après qu'un contenant ait débordé mardi matin. (PC Telephoto)

Dépenses et revenus seront connus le 25 mars

QUEBEC (PC) — Les prévisions des dépenses du gouvernement libéral de M. Robert Bourassa pour l'année fiscale 1975-76 seront déposées à l'Assemblée nationale le 25 mars.

C'est ce que révèle un communiqué remis à la presse, hier, par le ministre des Finances, M. Raymond Garneau.

Environ deux semaines plus tard, soit vers la mi-avril, le ministre présentera le budget de la province.

Le CRTC refuse de rendre une décision sur une émission et courrouce les Libéraux

QUEBEC (PC) — Après avoir mis cinq mois et demi pour se désister de tout verdict à la suite d'une plainte qui avait été portée à sa connaissance, le Conseil de la Radio-Télévision Canadienne (CRTC) a été sévèrement blâmé mercredi par l'ex-président de la Commission d'information du Parti libéral québécois.

Dans une lettre adressée à l'organisme fédéral, et dont la presse a pu prendre connaissance le jour même de sa rédaction, M. Guy Morin, signale en effet que la PLQ a été victime d'un geste malhonnête de la part du Parti québécois à la suite de la diffusion d'une émission télévisée par le réseau TVA, le 25 août dernier.

Il souligne également que le Parti libéral avait préféré user des voies normales en s'en remettant à l'arbitrage du CRTC, au lieu de lancer prématurément des accusations publiques. C'est pourquoi, il précise au conseiller juridique de l'organisme, M. Michel Lalande, destinataire de la missive, qu'un tel comportement du CRTC est propice à la prolifération "de justiciers des ondes."

Les circonstances

M. Morin, alors président de la Commission d'Information de son parti, avait saisi le CRTC, le 13 septembre 1974, de ses griefs concernant la dite émission, qui avait été produite par Télé-Capitale et diffusée par CFCM-TV, trois jours avant l'élection complémentaire provoquée par la démission de Jean-Claude Boutin dans le comté de Johnson.

La requête adressée au CRTC lui demandait de visionner l'émission, dans laquelle on affirmait à plusieurs reprises que MM. Boutin et Bourassa, premier ministre du Québec, avaient décliné l'invitation qui leur avait été faite de participer à un débat aux côtés de Me Robert Burns, chef de l'aile parlementaire du PQ et du candidat péquiste de Johnson, M. Jean-Denis Bachand.

En plus de nier catégoriquement cette affirmation, M. Morin fait état d'une circulaire qui avait été distribuée dans le comté de Johnson, pour annoncer l'émission produite "pour" le PQ. La circulaire était titrée: "La vérité sur l'affaire Boutin."

La réponse

Ce n'est que le 3 mars dernier que M. Morin a reçu une réponse du CRTC, dans laquelle M. Lalande décline toute responsabilité de l'organisme fédéral en citant des extraits de la loi concernant la radiodiffusion d'émissions à caractère politique partisan. Celle-ci permet au CRTC de déterminer la répartition du temps de radiodiffusion entre les partis, explique-t-il.

"D'une part, poursuit-il, vous avez soumis vos représentations après la date du scrutin dans le comté de Johnson. D'autre part, le Conseil croit que le cas porté à son attention aurait justifié une demande du PLQ auprès des radiodiffuseurs concernés afin d'obtenir une période de temps de radiodiffusion pour rétablir les faits devant le public".

Or, M. Morin signale que les règlements du CRTC interdisent la diffusion de tout message politique 43 heures avant la tenue d'un scrutin. L'émission qui a été diffusée le 25 août avait été annoncée le jour même et une réponse du PLQ n'aurait ainsi été possible que les 25 et 27 août, soit 48 heures avant le scrutin.

Commentaire

Dans sa réplique M. Morin invite le CRTC à plus de sérieux, "que votre très officiel organisme, écrit-il, qui semble parfois vouloir tout régir en matière de diffusion au Canada, mette plus de cinq mois et demi à nous communiquer comme toute réponse, un extrait de sa réglementation sur la répartition du temps d'antenne en période électorale et un reproche au Parti libéral du Québec de n'avoir pas su demander justice à temps, démontré une inconscience sinon une incompétence peu commune."

La liste électorale sera revisée à chaque mois de septembre

QUEBEC (PC) — Le recensement annuel des électeurs, qui se faisait au Québec en mai, se fera désormais en septembre.

Le vice-premier ministre, M. Gérard-D. Lévesque, a déposé un projet de loi en ce sens, mercredi, à l'Assemblée nationale du Québec.

Jusqu'à maintenant, la confection d'une liste annuelle des électeurs se faisait au mois de mai de chaque année.

De plus, le projet de loi prévoit que la révision de cette liste des électeurs sera annuelle, et non plus à deux semaines des élections, comme auparavant.

Enfin, une disposition spéciale du projet de loi traite de la nomination du deuxième énumérateur dans les comtés urbains et du deuxième réviseur dans les comtés urbains ou ruraux.

Selon la Loi actuelle, ce deuxième énumérateur ou réviseur était nommé par le président des élections sur recommandation du chef de l'Opposition officielle.

Districts

Cette disposition vaut même si le député du comté n'était ni membre du gouvernement, ni membre du parti de l'Opposition officielle.

Le projet de loi précise que dans un "district électoral représenté par un député de l'Opposition qui n'est pas membre de l'Opposition officielle", c'est ce député qui fera les recommandations pour le deuxième énumérateur urbain ou pour le deuxième réviseur.

Laurentides
Construction d'un manoir pour personnes âgées

QUEBEC (PC) — La population de la région des Laurentides disposera de 75 nouveaux lits pour personnes âgées à la suite de la construction prochaine du Manoir St-Eustache, dans le comté de Deux-Montagnes.

Dans un communiqué remis hier à la presse, le ministère des Affaires sociales annonce qu'il vient de donner l'autorisation à cette corporation de préparer les esquisses définitives pour la construction de ce centre d'accueil.

Ce centre sera construit à l'intention de personnes dont l'état nécessite plus de services de santé et plus de soins personnels qu'en procure généralement un centre d'accueil pour adultes.

Le coût de la nouvelle construction est estimé à $1,850,000.

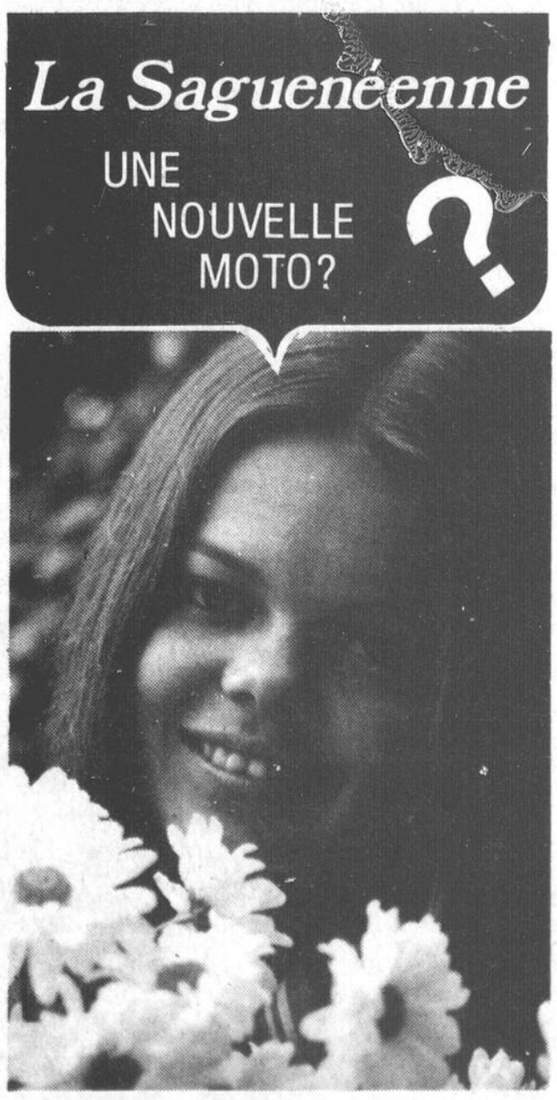

Éteignez. Le spectacle commence. C'est facile de visionner des diapos claires et nettes avec un projecteur à diapositives Kodak Carousel.

Il y a 12 magnifiques projecteurs, y compris la gamme des projecteurs Kodak pocket Carousel au boîtier profilé.

Ces douze projecteurs sont fabriqués avec soin. Ils sont faciles à faire fonctionner grâce à l'alimentation par gravité. Ils fonctionnent en douceur. La plupart sont équipés de la télécommande, marche avant et arrière. Certains font la mise au point automatiquement. Il y a aussi le choix d'objectifs achromatiques ainsi qu'une gamme complète d'accessoires.

Vous trouverez un projecteur dont le prix vous conviendra. Allez les voir chez le fournisseur photo. Allons... c'est le temps du spectacle.

Chez le fournisseur photo Kodak

STUDIO GIL LTEE
368, St-Dominique, Jonquière.
Tél.: 542-6164.

JUSTIN MALTAIS INC.
Div. Pharmacie Chicoutimi
Div. Pharmacie
28, Racine est, Chicoutimi.
Tél.: 549-7991.

Le débat sur la United Aircraft

Burns se heurte au refus de l'Assemblée

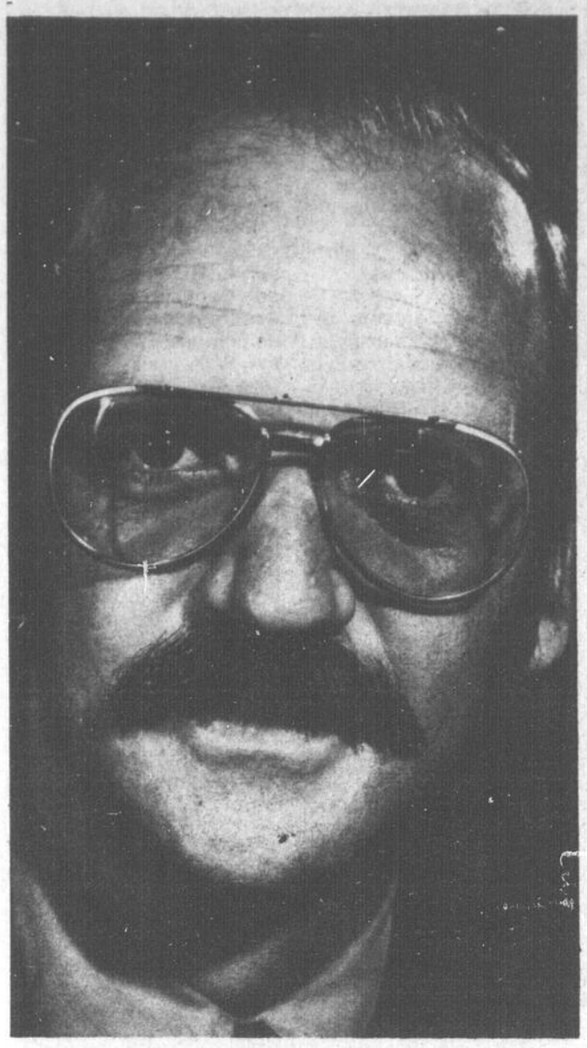

Robert Burns

QUEBEC (PC) — Le leader parlementaire du Parti Québécois n'a pas réussi hier à obtenir de l'Assemblée nationale que soit convoquée la commission du travail et de la main-d'oeuvre pour étudier le conflit de travail à la United Aircraft.

M. Robert Burns n'a pas réussi non plus à obtenir que le gouvernement donne ordre à la compagnie de déposer ses états financiers depuis 1970.

C'est en vain qu'il a rappelé que la commission du travail avait donné cet ordre à la compagnie qui n'y a pas répondu. Si l'ordre de la commission a été mis dans le tiroir, a demandé M. Burns, à qui faut-il reprocher cette incurie?

Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Noël Lavoie, a déclaré que, d'après le règlement de l'Assemblée nationale, cet ordre était devenu caduque avec la fin de la dernière session.

D'autre part, trois députés ont tenu à faire des mises au point au sujet des rencontres qu'ils avaient projeté d'avoir mardi avec des grévistes de la United Aircraft.

Le député de Beauce-Sud Fabien Roy a porté à l'attention de la Chambre que M. Louis Laberge, président de la FTQ, n'avait pu entrer hier vers 14 heures, dans l'hôtel du Parlement, pour aller le rencontrer.

Droits

M. Roy a estimé que ses droits de députés avaient été lésés parce qu'un député a le droit de recevoir des visiteurs au Parlement.

M. Lavoie a expliqué que chaque fois qu'il y a des manifestations à l'extérieur du Parlement, des procédures spéciales d'admission étaient adoptées.

Le député de Charlesbourg, André Harvey, a affirmé qu'il avait retenu des places dans les balcons de la Chambre pour MM. Louis Laberge, Fernand Daoust et un autre syndiqué et que les trois hommes ne s'étaient pas présentés.

Le député de Rouyn-Noranda, Camil Samson, a révélé qu'il avait téléphoné à M. Laberge pour l'informer qu'il serait à son bureau au Parlement dès 13 heures et que les syndiqués s'étaient invités à aller le rencontrer. M. Samson a attendu en vain les syndiqués qui ne se sont pas présentés.

M. Samson a relevé dans un journal un texte disant que seuls les députés péquistes étaient allés rencontrer les manifestants, près des barricades, il a déclaré:

"S'il n'y avait pas plus de six députés hier à la rencontre, c'est qu'on ne nous a pas invités à cette rencontre. On nous avait demandé de les attendre dans nos bureaux. Nous les avons attendus."

Il a répété qu'il était toujours disponible pour rencontrer qui que ce soit, à n'importe quel moment.

M. Maurice Bellemare, député de Johnson, a révélé aussi qu'il était dans la même situation que les députés créditistes. M. Laberge lui avait dit qu'il passerait le voir à son bureau entre 13.30 heures et 15.00 heures. Il a attendu jusqu'à ce moment dans son bureau sans recevoir de visite.

Le juge Gosselin se récusse ainsi que son commissaire

MONTREAL (PC) — Parce qu'il aurait pu sembler que justice n'est pas rendue, le juge Roger Gosselin et le commissaire Roméo Courtemanche se sont recusés, mercredi, dans l'enquête qu'ils menaient depuis trois semaines sur la conduite du directeur adjoint André Guay, de la police de la CUM.

En annonçant cette décision, MM. Gosselin et Courtemanche ont recommandé au cabinet provincial la nomination de membres additionnels à la Commission de police pour entendre cette enquête ou l'adoption de toute législation qui permettrait que justice soit rendue dans cette affaire.

De plus, compte tenu du fait que les actes reprochés à M. Guay ne sont aucunement de nature criminelle, compte tenu également des états de service de l'intéressé et ausi des privilèges accordés, dans le passé à l'ancien directeur Jean-Jacques Saulnier, les deux commissaires enquêteurs ont recommendé aux autorités compétentes de payer à M. Guay son salaire rétroactivement au 28 janvier, date de sa suspension sans solde par le directeur René Daigneault.

L'annonce de cette décision a pris tout le monde par surprise car la veille, mardi, la Commission avait décidé de poursuivre son enquête après avoir elle-même soulevé la possibilité de récusation à cause de sa connaissance antérieure de certains faits mis en preuve depuis la semaine dernière par la défense.

Il s'agit en l'occurence du fameux projet "B", cette enquête policière et comptable sur les transferts de fonds et les mouvements d'argent entre les gens du monde interlope.

Les Cegep n'ont pas été la seule cause de décès de nombreuses écoles privées

Par Hélène Archambault

QUEBEC (PC) — L'intégration des écoles privées par les CEGEP ne constitue par la seule explication justifiant leur disparition de la carte scolaire du Québec.

C'est l'affirmation contenue dans le cinquième rapport annuel de la commission consultative de l'Enseignement privé, malgré qu'il dénombre depuis 1969, l'intégration de 19 écoles d'infirmières, de 10 écoles normales, de trois instituts familiaux et de 33 collèges classiques aux collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP).

Le document de 164 pages, déposé mercredi à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Education par intérim, M. Jean-Paul L'Allier, soutient également "sans crainte de se tromper, que le monde de l'enseignement pivé a été grandement assaini depuis l'adoption de la loi de 1968, régissant ce secteur de l'éducation, et cela, à la satisfaction et à l'avantage des écoles privées elles-mêmes".

Le rapport, en plus d'expliquer le mandat de la commission consultative, contient une évaluation des écoles privées et des explications de la loi régissant ces institutions.

Il s'agit du cinquième document produit par cette commission depuis sa création en 1969. On y mentionne dans le texte de présentation, qu'il "dégage la ligne de pensée qui illustre l'esprit selon lequel la commission a cru devoir appliquer la Loi de l'enseignement privé, vis-à-vis des écoles qui ont présenté une demande en vue d'obtenir un statut conformément à cette loi".

Le dossier traite aussi des sujets abordés par la commission depuis cinq ans: outre le cas des catégories d'écoles privées ayant disparu, il examine le passé et l'avenir des écoles commerciales et s'intéresse aux institutions pour enfance inadaptée, aux maternelles et aux garderies, aux questions pédagogiques et aux problèmes financiers.

Des instituts familiaux, qui étaient au nombre de 48 il y a quelques années, et que l'on retrouve sous une forme ou sous l'autre dans la polyvalence des programmes secondaires ou collégiaux, "le parfum en moins", ironise la commission, qui attribue à "ces écoles du bonheur, une aura qui n'a pas émigré dans les établissements à vocations multiples", le rapport explique ainsi la disparition:

Malgré que la commission ait tenté d'insuffler une vie nouvelle aux quelques instituts ayant manifesté l'intention de poursuivre leurs activités, l'expérience n'a pas su motiver une clientèle suffisante. Le rapport conclue par ces interrogations: "Obtient-on plus facilement du travail et un meilleur salaire après avoir suivi un cours de sciences et techniques familiales?", et considérant que la question posée contient aussi les éléments de réponse, il ajoute: "Alors, à quoi bon?"

On explique d'autre part la disparition des écoles normales, qui étaient au nombre de 60 en 1967, par le fait que la formation des maîtres soit devenue de compétence universitaire.

Ainsi, lit-on dans le document, la loi leur a permis d'exister, mais des directives subséquentes leur ont interdit d'enseigner.

Enfin, parmi les exemples sélectionnés dans le rapport de la commission consultative, expliquant l'évanouissement de certaines institutions du secteur privé, on relève le cas des écoles commerciales.

Au début de ses travaux, la commission devait s'occuper de plus de 200 écoles commerciales. Parmi celles-ci, sept étaient régies par la Loi des écoles professionnelles privées et 48 étaient reconnues pour fins de subventions, les autres ne possédaient ni reconnaissance, ni permis.

L'étude dénombre 31 écoles subventionnées en juin 1969, mais se révèle impuissante à évaluer combien il en reste au total. Elle signale toutefois, que depuis l'introduction, dans les cahiers de l'enseignement collégial, d'un programme de secrétariat, les écoles commerciales adoptent graduellement celui-ci puisqu'il permet aux élèves l'obtention d'un certificat d'études collégiales.

"Cette évolution n'a pas nécessité de grandes modifications chez elles puisque le programme collégial est substantiellement le même que celui du niveau secondaire et que de nombreux élèves fréquentant traditionnellement les écoles commerciales y entraient après avoir terminé leur cours secondaire", conclue le document.

QUEBEC EN BREF

Allégeance syndicale

SEPT-ILES (PC) — Les quelque 435 préposés à la réparation des trains et employés de bureau de la Quebec North Shore and Labrador Railway, une filiale de l'Iron Ore, devront prendre un nouveau vote d'allégeance syndicale, vendredi.

Le Conseil canadien des relations de travail a décrété la tenue d'un second vote parce qu'aucune des trois formations syndicales alors en lice n'a pu obtenir la majorité requise lors d'un premier scrutin, il y a trois semaines.

Deux grandes centrales syndicales se livrent maintenant la lutte: les Métallurgistes unis d'Amérique, qui représenteraient, en sortant vainqueur, tous les travailleurs des mines de la Côte-Nord, et la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui tente de faire une percée.

Lors du premier scrutin, les métallos avaient récolté 186 voix contre 169 pour la CSN.

L'Association internationale des machinistes (AIM), qui représentait ces travailleurs jusqu'à l'actuelle campagne de recrutement, a été éliminée du second vote, s'étant classée troisième lors du premier scrutin.

Inspection — mines

QUEBEC (PC) — Les compagnies minieres ne seront désormais plus prévenues à l'avance de la venue d'un inspecteur du ministère des Richesses naturelles pour vérifier le taux de poussières minérales dans les lieux de travail. Le ministre des Richesses naturelles, M. J-Gilles Massé, a fait adopter un arrêté en conseil en ce sens, récemment, et l'a confirmé au député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard, à l'Assemblée nationale, mercredi.

Faisant allusion directement aux compagnies d'amiante de Thetford les Mines, M. Lessard avait signalé au ministre Massé que les compagnies étaient prévenues 24 heures à l'avance de la venue d'un inspecteur, ce qui permettait à ces compagnies de "faire le ménage avant que les inspecteurs n'arrivent".

Leduc — justice

QUEBEC (PC) — "Le ministère de la Justice n'entend prendre aucune poursuite criminelle contre le député de Taillon" Guy Leduc, a déclaré hier à l'Assemblée Nationale M. Jérôme Choquette.

Le ministre a affirmé qu'à sa connaissance, M. Leduc n'était jamais intervenu au ministère de la Justice en faveur de Frank Dasti et Nicolas Dilorio.

Le ministre a révélé qu'il en était arrivé à cette décision après avoir fait examiner le rapport de la Commission de police par les officiers de son ministère, "par des procureurs, des substituts du procureur général à Montréal, par des avocats de l'extérieur, parmi lesquels... un de très grande réputation."

La Sûreté du Québec ne possède aucun film relativement au député de Taillon, a ajouté M. Choquette, qui a ajouté qu'il était possible que la SQ possède cependant d'autres enregistrements que ceux entendus à la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Québec — téléphone

QUEBEC (PC) — Selon le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, Québec-Téléphone "n'a pas démontré de façon concluante la nécessité d'une hausse tarifaire totale de 8 pour-cent qui se concrétiserait, en 1975, par des revenus additionnels bruts de l'ordre de $4.5 millions."

Dans un communiqué remis à la presse hier, relativement à une intervention déposée par le ministre devant la Régie des services publics du Québec, il "entend s'assurer que les nouveaux tarifs téléphoniques seront justes, raisonnables, équitables et tiendront compte des incidences socio-économiques."

Message d'intérêt public

ON NE CHOISIT PAS
SES PROBLÈMES JURIDIQUES
MAIS
LA LOI DE L'AIDE
JURIDIQUE VOUS PERMET
DE CHOISIR VOTRE AVOCAT.

1 Si vous êtes un assisté social, ou si vous n'avez pas les moyens de retenir les services d'un avocat sans vous priver du nécessaire, vous pouvez être servi *gratuitement* par l'avocat de *votre choix*.

2 Consultez votre avocat. Il vous dira si vous avez un droit à faire valoir et acceptera d'agir *gratuitement* pour vous si vous êtes admissible à l'aide juridique.

VOTRE AVOCAT EST TOUJOURS
À VOTRE SERVICE

Barreau du Québec

Pour l'équilibre d'un bon repas

Versez dans l'art de plaire

Pâques, c'est le printemps: un sang neuf semble vouloir couler dans nos veines. Vous avez préparé un festin à cette occasion mais il semble encore y manquer quelque chose: le vin.

Pour obtenir un vrai succès de table, soulignez d'un vin la saveur particulière de vos hors-d'oeuvre, jambons, viandes et desserts.

À Pâques, misez sur le vin, ce sera la réussite. Nous sommes bien placés pour vous conseiller en ce domaine. Voici quelques suggestions:

HORS-D'OEUVRE:
En général, sauf avec des hors-d'oeuvre à la vinaigrette, un vin blanc sec ou semi-sec.

PLAT PRINCIPAL:
Veau rôti: Vin rouge léger.
Agneau rôti: Vin rouge sec un peu plus corsé.
Jambon froid: Vin blanc pas trop sec ou vin rouge sec fruité et léger.
Rôti de boeuf: Vin rouge sec assez étoffé et ayant du corps.

DESSERT:
Vin doux et liquoreux (sucré)

Enfin, il est possible de servir le même vin du commencement à la fin du repas, s'il s'agit d'un vin rosé sec ou d'un vin mousseux de type champagne brut (très sec).

Nos gérants de magasin peuvent guider votre choix.

Nos magasins seront fermés toute la journée, le Vendredi Saint, 28 mars, et le lundi de Pâques, 31 mars.

Tous nos magasins seront ouverts de 9h00 a.m. jusqu'à 5h00 p.m. samedi, le 29 mars, veille de Pâques.

De bon à délicieux, c'est le vin qui fait la différence

JOYEUSES PÂQUES!

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Pour Fairbanks

Nouvelle invasion, cette fois le pétrole

FAIRBANKS, Alaska (AP) — Cette petite ville habituellement accueillante, née pendant la ruée vers l'or il y a 73 ans, essaye présentement de survivre à une nouvelle invasion d'étrangers. Cette fois, cette fièvre est celle du pétrole et elle est causée par la promesse d'emplois lucratifs en vue de la construction d'un oléoduc.

Le résultat, pour les 55,000 habitants de Fairbanks, c'est qu'une personne sur six est étrangère, que les loyers sont montés en flèche, que la circulation a quintuplé, que les lignes téléphoniques sont encombrées et que, pour la première fois depuis des années, les citoyens doivent fermer leurs portes à clef.

Quand la fièvre de l'or se fut apaisée, il y a environ 70 ans, cette petite ville aux maisons tassées les unes à côté des autres devint un tranquille refuge contre le rude hiver de l'Alaska. Les gens s'y connaissaient tous. Mais c'est fini maintenant, et les deux dernières années ont été une répétition de l'histoire.

"La plupart des changements sont négatifs, à moins d'être employé au pipe-line et de gagner beaucoup d'argent, dit Janet Baird, autrefois membre de la Commission scolaire. Je pense que ce qui arrive, à long terme, est un changement du système de valeurs, et du genre de vie auquel nous étions habitués en Alaska. Nous ne retrouverons tout simplement plus cette atmosphère décontractée, non-compétitive."

Lignes surchargées

Les résidents de Fairbanks se plaignent du fait qu'ils doivent parfois attendre 45 minutes pour entendre le son du cadran, quand il font un appel téléphonique, et leur cordialité coutumière commence à s'épuiser. On voit dans la ville, sur les pare-chocs d'automobiles, de nombreuses affiches disant: Alaska For Alaskans. Yankee, Go Home."

Fairbanks est le point stratégique de la construction du pipe-line, entreprise l'an dernier. Elle se trouve à mi-chemin sur le corridor de 786 milles qui part du versant nord, à Prudhoe Bay, dans la Mer Arctique, et va jusqu'au port de Valdez, dans le golfe de l'Alaska.

Ce pipe-line, dont le coût est estimé à près de $6 milliards, est un des plus importants projets de construction jamais réalisés. La compagnie Alyeska Pipeline Service a établi son quartier général à Fort Wainwright, non loin de Fairbanks, et elle emploie 500 personnes. Mais le travail est saisonnier, à cause de la température.

Le taux de chômage est actuellement de 11 pour cent, mais certains des chômeurs ont parfois gagné $20,000 pendant les mois qui ont précédé leur mise à pied, disent les autorités municipales, car les ouvriers peuvent gagner jusqu'à $1,000 par semaine pour travailler à la construction du pipe-line.

Arrivée massive

Les autorités officielles estiment que 9,000 personnes sont arrivés ici depuis le mois d'avril dernier, quand les travaux ont commencé. Il y a 37,379 véhicules enregistrés dans la région, ce qui représente une augmentation de 8,000 depuis 1973. L'Agence de protection de l'environnement a ordonné à la municipalité et au comté de réduire la pollution. Mais cela n'est pas facile.

Quand l'hiver arrive à Fairbanks, à 130 milles au sud du Cercle de l'Arctique, un brouillard glacé s'étend au-dessus de la ville, et emprisonne les émanations des automobiles, dont les moteurs tournent très souvent au ralenti par des températures de 40 degrés sous zéro.

Des plans ont été élaborés en vue d'organiser des transports en commun et de construire des garages chauffés. "Le problème, à Fairbanks, dit un chauffeur de taxi, c'est qu'il y a cette année 8,000 personnes de plus que l'an dernier, et que nous avons le même espace pour les loger."

Comme résultat, Fairbanks se trouve encore une fois, après 72 ans, dans un tourbillon économique. "C'était autrefois une ville minière, dit Don Gilmer, un urbaniste. La ville n'a pas été planifiée. Quand les gens trouvaient un endroit assez large pour y construire une cabine, ils la construisaient."

Les cabanes en bois rond sont encore aujourd'hui un excellent isolant contre le froid, dans un endroit où les températures tombent parfois à 79 degrés sous zéro.

Les logements sont à peu près impossibles à trouver. Un immeuble d'appartements a une liste d'attente de 70 personnes. Un appartement de deux chambres à coucher coûtait $300 il y a six mois, mais en coûte $450. Le conseil du comté a signalé que les permis de construction avaient augmenté du tiers depuis l'an dernier.

Des maisons mobiles

Cependant M. Frank Murkowski, directeur de la succursale de Fairbanks de l'Alaska National Bank, déclare qu'il faudra probablement attendre un an et demi avant que le nombre de logements suffise à la population.

Le nombre des maisons mobiles est deux fois ce qu'il était l'an dernier, et on construit une série de maisons de bois, ainsi que des bâtisses industrielles et des entrepôts.

La compagnie de téléphone dit que 570 personnes attendiaent en novembre qu'on installe un téléphone dans leur maison. Les communications interurbaines ont augmenté de 70 pour cent par comparaison avec l'an dernier. Dans les écoles de Fairbanks, il y a actuellement 8,900 élèves, soit 700 de plus que l'année précédente.

"C'est exactement comme la ruée vers l'or, dit Alan McDonald, ex-gérant du centre d'accueil de l'Armée du Salut à Fairbanks. Les gens abandonnent toute prudence. C'est à peine croyable, mais j'ai vu des gars descendre de l'avion avec à peine quelques dollars dans leurs poches."

Le commerce fait des affaires d'or, dit le directeur de la Chambre de Commerce, Wally Baer. On estime qu'Alyeska, à elle seule, dépense environ $500,000 par jour à Fairbanks.

Le propriétaire d'un magasin de peinture a raconté qu'un sous-traitant lui a commandé 400 gallons de peinture blanche. Il n'en avait que 350 gallons en magasin.

Un concessionnaire de Chevrolet a vendu plus de 700 camions à Alyeska depuis le printemps 1974. Et un pharmacien local a déclaré: "J'ai reçu une commande pour une caisse de Tums. Ca fait 35 ans que je suis pharmacien, et je n'avais jamais vu une caisse de Tums."

Les bestiaux

MONTREAL (PC) — Les arrivages de bêtes à cornes sur le marché de Montréal ont été mercredi, inférieurs de quelque 200 têtes à ceux inscrits la semaine dernière et étaient essentiellement composés de vaches laitières.

La majorité des bouvillons vendus étaient de qualité commerciale et les prix payés étaient stables sur un marché actif.

Arrivage à 13h.: 127 bêtes à cornes, 142 veaux, 2 porcs, deux moutons et aucun agneau.

Prix payés

Bouvillons: B1, entre $33 et $34.75; qualité commerciale, entre $21.25 et $32.50.

Génisses: entre $24 et $27.

Vaches: D1 et D2, entre $22 et $24.75; D3, entre $20 et $21.75; D4, entre $15 et $19.75.

Taureaux: entre $22 et $28.50.

Les arrivages de veaux ont été plus importants que la semaine dernière et toutes les catégories étaient en bonne demande sur un marché actif. Les veaux d'abattage formaient le gros des arrivages. Les prix étaient généralement stables.

Prix payés: bons veaux de lait, entre $52.50 et $65.50; qualité moyenne, entre $33 et $50; qualité commune, entre $13 et $32.50; veaux de reproduction, entre $22.50 et $39.

Prix du bon agneau: entre $27 et $28.

Prix moyen du porc de l'Ontario: $50.38.

L'or

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres	$178.37.
Paris	$182.03.
Francfort	$178.37.
Zurich	$178.75.
Hong Kong	$173.63.
Beyrouth	$5,753 le kilo.

Le dollar

MONTREAL (PC) — La parité de la devise américaine avec le dollar canadien a clôturé mercredi, en hausse de 3-50, à $1.00 1-50.

La livre sterling a pris 3-20 et terminé la séance à $2.42 4-5.

A New York, le dollar canadien a perdu 3-50 et a clôturé à $0.99 49-50, tandis que la livre sterling est demeurée inchangée à $2.42 3-4.

L'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. évaluait l'argent canadien, mercredi, à $4.329 l'once de Troyes.

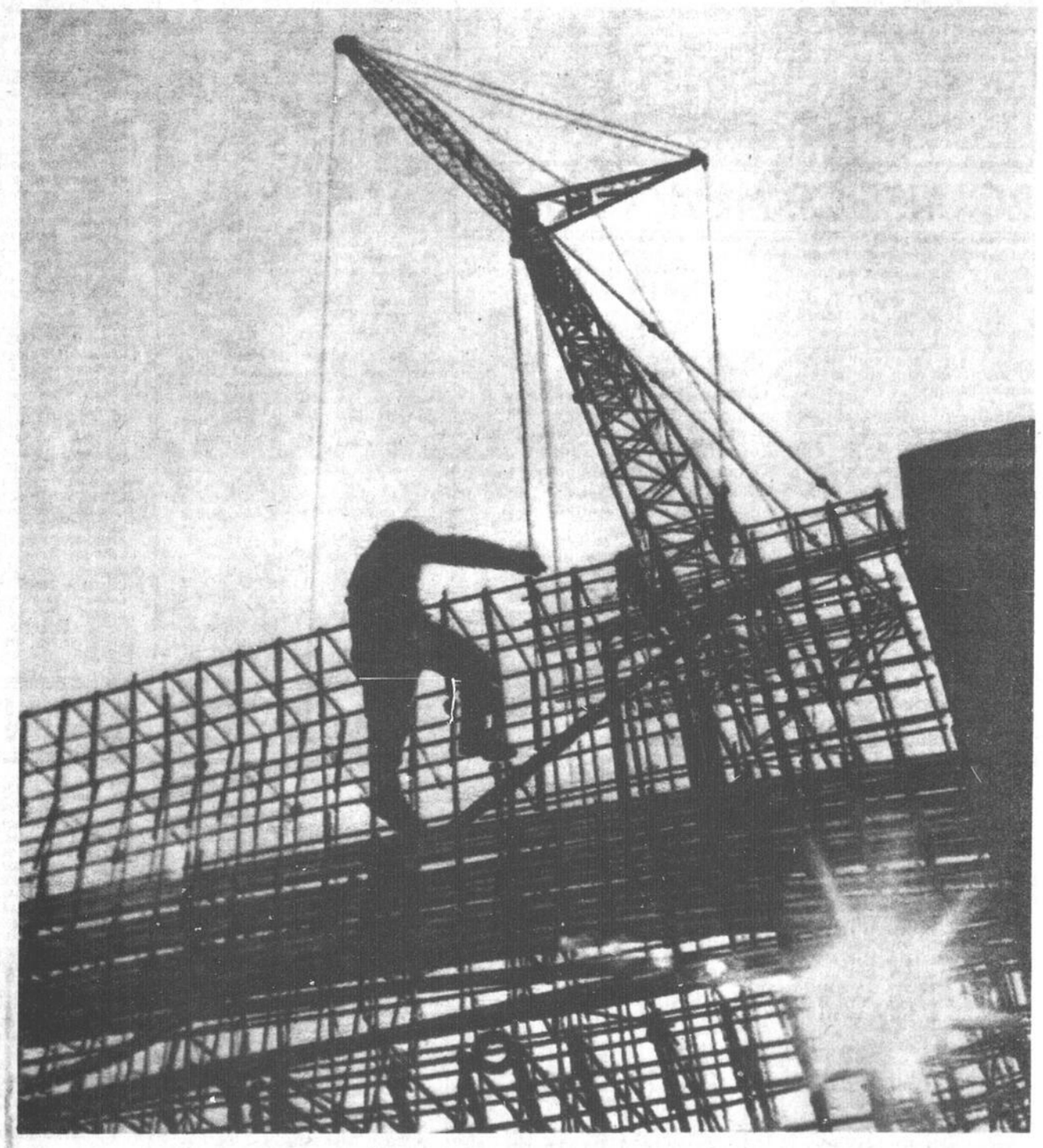

ENFIN — Pour une fois qu'on peut présenter aux lecteurs de cette page une photographie bien pensée, on la passe. Vous pouvez tous remarquer, à droite, dans le bas, un brillant effet de lumière réalisé grâce à la bonne volonté de dame nature. On en profite pour l'en remercier.

BOURSE

New-York

NEW YORK (AFP, AP) — Lourde chute des cours mercredi à Wall Street où la correction technique amorcée la veille s'est poursuivie tout au long de la journée, sur un marché cependant nettement moins actif.

La cote, en net repli dès l'ouverture, a par la suite étroitement fluctué, l'indice des industriels clôturant sur une baisse d'environ dix points.

A la pression des ventes bénéficiaires sont venus s'ajouter un certain nombre de développement économiques peu favorables: situation toujours très mauvaise dans le secteur du logement, important déficit de la balance des paiements américaine.

L'incertitude politique sur le plan international (Moyen-Orient, Cambodge) n'a en outre rien d'encourageant pour les investisseurs américains.

Parmi le compartiments les plus touchés, figurent les automobiles où General Motors perd 1 3-8, chimiques où Dupont recule de plus de deux dollars et pétroles qui chutent souvent de plus d'un point.

Les sidérurgiques et aérospatiales se sont également alourdis.

Effritement des mines d'or, chemins de fer, télévision, alimentaires et pharmaceutiques où Syntex gagne cependant 2 5-8.

La plupart des autres compartiments terminent la journée sur une note irrégulière.

L'indice Dow Jones a perdu 9.93 points, clôturant à 769.48.

Valeurs canadiennes

Parmi les valeurs canadiennes inscrites à la Bourse de New York, Seagram a pris 3-8, à $30 1-2 et Inco, 1-8, à $23.

Dome Mines a perdu 1 à $55.50, Campbell Red Lake, 3-4, à $35.50, Alcan, 1-4, à $20.50, Massey Ferguson, 1-4, à $16 1-8, et Hiram Walker, 1-4, à $40.50.

McIntyre est demeuré inchangé à $44 1-2 et Canadien Pacifique à $16 3-8.

Montréal

MONTREAL (PC) — Tendance à la baisse dans presque tous les secteurs, mercredi à la Bourse de Montréal où le marché a par ailleurs été modéré.

Les observateurs estiment que les investisseurs ont été inquiétés par la situation économique actuelle, détériorée par la grève des postes et les nombreux conflits de travail.

Le volume total des transactions s'est établi à 559,800 actions comparativement à 1,203,000 mardi dernier.

Les banques ont perdu 1.75, à 249.45, les industrielles, 0.94, à 183.08, l'indice composé, 0.82, à 181.26, les papetières, 0.39, à 103.73, et les services publics sont demeurés inchangés à 138.52.

Comportement des valeurs

	Mer.	Mar.
Gains	38	77
Pertes	113	105
Inchangées	41	43
Totals	192	225

La Banque canadienne impériale de commerce a été la valeur industrielle la plus active, en baisse de 1-4, à $25 1-4 sur chacune des 13,275 actions vendues. La valeur minière la plus active a été Belleterre Quebec Mines, en hausse de cinq cents, à 76 cents sur chacune des 21,000 actions vendues.

Les pétrolières étaient presque toutes en baisse: Pacific Petroleum, de 1-4 à $18 3-4, Shell Canada, de 1-4, à $15 5-8, Imperial Oil A, de 1-8 à $26, Husky Oil, 1-8, à $15 1-4 et Pan Ocean Oil, de 1-8, à $11 5-8. Texaco Canada a pris 1-4, à $34.

Moore Corp. a perdu 1, à $46, Kaiser Resources Ltd, 1-2, à $8 3-8, Massey Ferguson Ltd, 3-8, à $16, Banque canadienne impériale de commerce, 1-4, à $25 1-4, Dupont of Canada Ltd, 1-4, à $19 1-4, Brascan Ltd A, 1-8, à $13 1-2. Canadian Javelin, 5-8, à $6 1-2, Molson Industries Ltd, 3-8, à $17 1-2, Seagram Co. Ltd, 3-8, à $30 1-2, et Montréal Trust, 1-4, à $13 1-2.

Parmi les valeurs spéculatives, Mount Jamie Mines Ltd est demeuré inchangé à 27 cents sur chacune des 19,000 actions vendues.

Toronto

TORONTO (PC) — Une vague de nouvelles inquiétudes économiques a provoqué ou accentué le mouvement vers la prise de profit sur la Bourse de Toronto mercredi et tous les secteurs ont clôturé en baisse sur un marché modéré.

L'indice des industrielles a perdu .93, à 180.78.

Les métaux de base ont perdu .31, à 67.66, et les pétroles de l'ouest, 1.23, à 155.02. Seuls les aurifères ont pris .02, à 450.03.

Comportement des valeurs

	Mer.	Mar.
Gains	144	214
Pertes	266	247
Inchangées	242	227
Total	652	688

Le volume total des transactions a été le plus léger depuis le 10 mars dernier, soit 1.76 millions d'action, $16.25 millions, comparativement à 2.30 millions d'actions ou $20.75 mardi dernier.

McIntyre Mines a perdu 1-2, à $44 1-4, tandis que Skyline Hotels a pris 5-8, à $5 7-8. Steep Rock Iron Mines a pris neuf cents, à $1.12.

Parmi les industrielles, Maple Leaf Mills ont perdu 1 7-8, à $25 5-8, General Motors, 1 1-4, à $42 1-2, Stelco A, 1, à $27 5-8, et Reichhold, 1, à $24 1-2. Galt Malleable Iron a pris 90 cents, à $4.20 et B.C. Sugar A, 7-8, à $22 7-8.

Mattagami Lake Mines a perdu 3-8, à $15 1-4, Camflo, 1-4, à $14 1-2 et Kerr Addison, 1-4, à $12. Giant Yellowknife a gagné 1-2, à $12 et Campbell Red Lake, 1-4, à $36 3-8.

Numac a perdu 1-2, à $10 5-8 et Pan Ocean, 1-4, à $11 5-8.

L'inflation demeure encore "le problème"

OTTAWA (PC) — Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, a lancé mercredi un avertissement, affirmant qu'il ne faut pas exagérer la lutte contre la récession et que l'inflation demeure toujours le grand problème.

Dans son rapport annuel au ministre des Finances, M. Bouey observe que la situation économique mondiale est précaire et invite le gouvernement, le monde des affaires et celui du travail à la prudence.

Les commentaires du gouverneur de la Banque du Canada interviennent au moment où le gouvernement est invité au dépôt d'un nouveau budget, au moment où les prix poursuivent rapidement leur mouvement à la hausse et où les syndicalistes deviennent de plus en plus militants.

Les excès des dernières années ont malmené notre économie, à preuve, selon M. Bouey, la hausse très rapide des coûts.

"Il y a en effet, note M. Bouey, parmi ces groupes, une course vers des augmentations de plus en plus fortes de leurs revenus. Et puisque cette course intervient, poursuit-il, à une période où il n'y a vraiment pas de hausse réelle du revenu per capita, tout gain de l'un se fait nécessairement aux dépens de l'autre."

En revanche, M. Bouey a observé que les prix de plusieurs denrées industrielles se sont atténués depuis le milieu de 1974 et prévoit que cette tendance se poursuivra cette année notamment dans le secteur agricole.

Cependant M. Bouey prévoit que les prix des biens manufacturés poursuivront leur forte tendance à la hausse.

Les dividendes

Dividendes trimestriels, sauf indications contraires:

Dominion Textiles Co. Ltd: actions privilégiées à sept pour cent, $1.75; classe A, 15 cents; classe B, 12.75 cents, tous payables le 15 avril aux actionnaires inscrits le 27 mars.

Homco Industries Ltd: les dividences habituellement payés le 15 avril ne le seront pas.

Banque provinciale du Canada: 25 cents payables le 1er mai aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Riverside Yarns Ltd: classe A cumulatif 12.5 cents payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 26 mars.

Sandwell and Co. Ltd: classe A, 15 cents; classe B, 12.75 cents, tous payables le 16 avril aux actionnaires inscrits le 9 avril.

Warnock Hersey International Ltd: cinq cents payables le 31 mars aux actionnaires inscrits le 27 mars.

Privilégiées, 37.5 cents payables le 30 avril aux actionnaires inscrits le 15 avril.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyGlen	1075	300	300	300	−	5
Abitibi	7535	$10	9⅞	9⅞	−	⅛
Acklands	800	$14½	14⅛	14⅛	−	⅜
AcmeGas	1000	8	8	8		
AcresL	50991	$8⅞	8¼	8½	+	¼
AcresApr	125	$36¾	36¾	36¾	−	¼
Acreswt	4000	1	1	1		
A.G.F.M	100	190	190	190	−	25
AgnicoE	2600	$6⅜	6¼	6⅜		
Akaitcho	6500	235	225	235		
Albany	4510	30½	28½	30½	+	2
AlfEastG	2950	$6½	6¼	6¼	−	⅛
AltaGasA	6936	$13	12⅞	13		
AltaNat	200	$20½	20½	20½		
Alcan	10995	$20⅜	20¼	20⅜		
Alcanpr	150	$26	26	26	+	1
AlgoCent	675	$12⅜	12½	12⅜	+	⅛
AlgomaSt	5197	$27	26¾	26¾	−	½
All-CanB	200	180	175	180	−	5
AllianceB	200	470	465	470	+	5
Alminex	1050	$5⅜	5¼	5⅜		
AlpaInd	300	$10¼	10	10	−	⅜
Alum4½p	340	$29¼	29¼	29¼	−	¼
AmBonza	500	210	210	210	+	5
AmLarder	2000	40	40	40		
AmEagle	5000	45	42	42	−	3
AndresW	200	$8½	8½	8½	−	⅛
AngCT265	270	$29	29	29	+	1
AngUDev	2000	110	110	110	−	3
Aquitaine	200	$17	16⅞	17	+	⅛
Argus	z25	$15¼	15¼	15¼		
ArgusCpr	240	$12⅜	12⅜	12⅜		
Asamera	350	$11	10⅞	10⅞	−	⅛
AshlandC	500	$7⅛	7	7	−	⅛
AtcoA	725	$17¾	17½	17¾		
AuricRes	2000	33½	33½	33½	−4	½
Auricr	10443	2	2	2	−	1
Autolecl	200	$5¾	5¾	5¾		
AtoHardA	110	$10	10	10		
Banist	11900	$6⅜	6	6⅜	−	⅛
Bankeno	1650	199	196	199	+	4
BkMtl	17653	$14⅜	14⅜	14½		
BankNS	5744	$42⅜	42¼	42¼	−	⅜
BCdnNat	100	$15¾	15¾	15¾	−	¼
BarEA	100	$37	37	37	−	3
BatonB	1000	$7⅛	7⅛	7⅛		
BayMills	200	$9	9	9	−	½
BeavrEA	100	385	385	385		
BeckerBp	1100	$6	6	6	−	⅛
BellCan	10662	$47⅛	46¾	46¾	−	⅜
BellApr	176	$47¼	47¼	47¼	−	¼
BellBpr	z40	$47	46⅞	47		
BellCpr	z25	$27¼	27¼	27¼		
BellDpr	4970	$52¼	51¼	51½	−	½
BellKnit	3000	70	55	65	−10	
BethCopA	900	$9	8⅞	9	+	¼
BlHawk	500	36	36	36	−	2
BlkwodA	1400	$5⅛	490	5⅛	+	⅛
BlockBros	3831	310	300	300		
Bombrder	1400	315	305	305	−	5
BorderC	900	260	255	255	−	5
BovisCor	6000	105	103	103		
BowValy	1860	$13¾	13½	13⅝		
BPCan	6916	$11⅞	11½	11½	−	⅜
BralorRes	7000	130	127	130	+	6
Bramalea	310	$5⅝	5½	5½		
Brameda	4200	70	69	70	−	1
BrascanA	5281	$13¾	13½	13½	−	¼
BrendaM	650	355	345	355		
Brinco	200	$6⅞	6⅞	6⅞		
BrAmBnk	z45	$14	14	14		
BCForest	1400	$15	14⅞	15	+	¼
BCFrestp	103	$33	33	33	+	½
BCSugarA	500	$22⅞	22½	22⅞	+	⅜
BCSugap	155	$13	13	13	+	½
BPhone	885	$10⅜	10⅜	10⅜	+	⅛
BCPh4½p	z50	$46¾	46¾	46¾		
BCPh4¾p	z50	$48¾	48¾	48¾		
BCPh1956	100	$51	51	51	−1	⅛
BCPh4.8	150	$13⅜	13⅜	13⅜		
BCPh5¾p	z30	$61	61	61		
Brunswk	2300	375	375	375	−	5
BuddAuto	200	$5	5	5		
BuddAw	800	200	200	200	+15	
BuloraCor	1200	168	165	165		
BurmahO	400	130	130	130		
Bushnell	100	$6¾	6¾	6¾		
C						
CadFrvw	450	$12⅞	12⅜	12⅜	−	⅛
CAEA	300	$8⅛	8⅛	8⅛	−	⅛
CalPow	1600	$25½	25¼	25½		
CalP7½p	z7	$81¾	81¾	81¾		
Calvert	1000	13	13	13		
Cambridg	150	$14½	14½	14½		
Camflo	7900	$14⅞	14½	14½	−	¼
CamChib	900	400	400	400	−10	
CampRL	1070	$36⅜	35¼	36⅜	+	¼
CampauA	1387	$5	490	490	−10	
Campau7p	100	$7¾	7¾	7¾	−	⅛
CanCemL	861	$11¾	11¼	11⅜	+	¼
CCemLp	532	$15	15	15	−	½
CGeother	2500	52	50	50		
CNorWest	1500	375	370	375	−	5
CPakrsC	4150	$19	19	19		
CPerm	13040	$19¾	19¼	19¾		
CSPete	14500	210	205	205	−	5
CTung	200	290	290	290	−	5
CCablesy	920	$14	14	14	+	½
C Cable w	2000	140	140	140		
CdnCel	2000	$6¼	6⅛	6¼	+	⅛
CCManA	100	$21¼	21¼	21¼		
CCurtis	z200	33	33	33		
CExGas	7650	315	305	305	−10	
CGInvest	500	$17½	17½	17½	+	¼
CHidrogas	5800	200	199	200		
CHomestd	5700	480	470	475	−	5
CHydr	2000	$5⅞	5⅜	5⅜	−	¼
Clm B	12780	$25½	25⅛	25⅛	−	⅜
CindGas	8781	$7	6¾	7	+	¼
CIL	z10	$18½	18½	18½		
CintPow	1400	$12¾	12½	12⅜	−	⅜
CLencour	3000	9	8	8	−	3
CLIPete	500	14	14	14		
CMarconi	1165	355	350	350	−10	
CMemoial	z100	95	95	95		
CMerrill	550	375	375	375	−	5
CPInve	3749	$14½	14¼	14½	+	⅛
CPInvepr	145	$28⅜	28⅜	28⅜	−	½
CPLtd	10175	$16½	16¼	16¼	−	⅛
CPLAp	4800	$9⅜	9¼	9¼	−	⅛
CReserve	100	230	230	230	+10	
CdnSupO	575	$31	31	31		
CdnTire	1175	$42	41⅞	42	+	⅛
CTI A	10223	$43¾	43⅜	43¾	+	⅜
CUilities	2075	$9¾	9½	9¾	+	⅛
CUtilw	1000	230	230	230	+10	
CVickers	400	$14	14	14		
Canbra	300	320	300	320	−	5
Canron	100	$18	18	18	+	¼
CapitDiv	4500	46	46	46	−	3
Cara	6100	420	400	420	+15	
CarlOK	12940	260	250	260	+	2
CarlOKAp	300	$19	19	19	+	⅜
CarlOKBp	z10	$22⅛	22⅛	22⅛		
CarrierJD	425	160	160	160		
Cassiar	1650	400	390	400	+	5
CCYachts	2800	270	265	265	−	5
Celanese	1525	390	380	380	−10	
CFCN	z50	$6⅛	6⅛	6⅛		
ChibKay	2000	15½	15½	15½	+	1
ChieftanD	2100	$7⅜	7¼	7⅜		
Chimo	1000	100	100	100	+	3
Chromaco	200	185	185	185	−	5
Chrysler	1571	$10⅜	10½	10⅜	−	⅛
CitySavT	300	$8¼	8¼	8¼		
CochWill	2600	133	127	133		
Cokfield	300	360	360	360	−	5
Coldstrm	313	101	101	101		
ColesBook	100	$5⅞	5⅞	5⅞	−	⅛
Cominco	7713	$29	28¾	29		
CHolidayI	1100	355	350	350	−10	
Comtech	400	365	365	365	+	5
Coniagas	100	140	140	140		
ConBath	475	$24	24	24	−	¼
ConBathp	1250	$18⅜	18⅛	18⅜	+	⅛
ConBathw	6100	½	½	½		
ConBldg	1500	265	261	265		
ConFardy	2600	105	101	105	+	1
CDurham	1000	58	58	58		
CMarben	500	43	43	43	+	2
CMorisn	500	114	114	114	−	2
ConsProf	3500	52	51	51	−	4
CRexspar	500	29	29	29	−	1
ConDistrb	2650	$7¾	7½	7½	−	⅛
CGas	16232	$15⅜	15⅛	15¼	−	⅛
ConGasD	100	$23	23	23		
ConGlass	100	$14	14	14	+	⅛
ControlF	2800	175	175	175	−	5
Conwest	100	300	300	300	+	5
CopFields	100	100	100	100		
CornatInd	1213	465	460	465	+	5
CosekaR	9350	265	251	251	−14	
CostainR	500	$7⅛	7	7		
CostinRw	500	255	255	255	+	5
Craigmt	1100	405	400	405	−	5
CrainRL	200	$11⅛	11⅛	11⅛	+	⅛
Crestbrk	1100	330	330	330	−10	
CrwnLife	z4	$52½	52½	52½		
CrowNest	z13	$21¾	21¾	21¾		
CrushIntl	z45	$6½	6½	6½		
CuvierM	2500	103	100	101	−	1
CygnusA	z10	$5	5	5		
CygnusB	z30	$5	5	5		
D à G						
DaonDev	800	$9	9	9	+	⅛
DAragon	3100	17	16	16½	+	½
DEIdona	2000	26	25	25	−	1
DeltanLtd	1100	$7	6½	7	+	½
Denison	576	$44¼	44	44¼	−	¼
Dicken	14594	$10⅜	10	10¼		
Discovry	200	199	199	199	−	1
Domanl	375	$6¾	6¾	6¾	−	¼
Dome	1574	$56½	55¼	56		
DomePete	8175	$24½	24	24½	+	¼
DBridge	500	$21¼	21	21		
DCitrus	200	$5¼	5¼	5¼		
DExplor	z200	19	19	19		
Dofasco	3870	$24	23¾	23¾	−	½
DStrs	11250	$18¼	18⅛	18¼	−	¼
DTextA	503	$7¼	7¼	7¼	−	⅛
Domtar	5345	$20	19⅜	19¾	−	¼
Domtarpr	z45	$11⅜	11⅜	11⅜		
DouglasL	300	265	265	265	+30	
Doverpr	300	$6¾	6¾	6¾	+	½
DrMcCA	700	$14	13¾	13¾	−	¼
DundePal	952	23½	23½	23½	−	5
dylexA	1000	$6⅜	6⅜	6⅜	−	¼
Dynasty	3315	$8½	8⅜	8⅜		
EstnProv	100	295	295	295		
EastMal	3810	435	430	430	−	5
EastSulA	1000	171	170	171	−	1
EgoMines	1400	67	67	67	+	1
E-LFin	200	400	400	400		
E-LFinp	5275	$6½	6½	6½	+1	½
E-LFinw	z100	70	70	70		
ElectroA	255	440	440	440	+	5
ElectroK	900	62	62	62	+	7
ElksStors	100	$8	8	8		
Emco	1512	$7	7	7		
Emcow	800	226	225	225		
FalconC	3418	$5⅞	5¾	5⅞	+	⅛
Falcon	4790	$29⅜	29	29	−	½
FarmMer	100	475	475	475	−25	
FedIndA	1000	410	410	410	+	5
FieldsS	750	$13¼	13¼	13¼	−	⅛
FinningT	300	$9½	9½	9½	+	¼
FCityFin	2000	$6½	6½	6½	−	½
FCityFwtz	100	350	350	350		
FoodcrpL	550	115	115	115	−	5
FoodexS	z75	205	205	205		
FordCnda	z25	$68	68	68		
Fobex	15000	13½	13	13½		
GaltMIlrn	2000	420	420	420	+90	
GazMetr	200	$6⅜	6⅜	6⅜		
Gaz5.40p	z50	$56	56	56		
GazM66w	2000	65	65	65	−	5
GenBaker	100	300	300	300	−40	
GenDistrb	200	$8	8	8	−	¼
GMC	1749	$43½	42½	42½	−1	¼
GenstarL	z50	$17⅞	17⅞	17⅞		
GescoDis	100	335	335	335	−	5
GtMasct	4290	58	58	58		
GiantYk	1000	$12	12	12	+	½
Gibraltar	700	450	445	450		
Glendale	1000	135	135	135		
Goldray	1000	33	33	33		
Gozlan	200	$6½	6½	6½		
Granduc	100	125	125	125		
GtOilSds	200	$7⅜	7¼	7⅜	+	⅜
GLNickl	1350	62	62	62		
GLPaper	227	$16⅛	16	16	−	⅛
GtWLife	169	$61⅛	61⅛	61⅛	−	⅜
GtWestS	2100	$5⅞	5⅞	5⅞	−	⅛
GWestwt	200	165	165	165	−	8
GreyG	315	300	300	300	−15	
GreyhndC	500	38	38	38		
Greyhnd	259	$16¾	16⅝	16¾		
GuarTrst	290	$6½	6½	6½	+	⅛
GuardCap	100	285	285	285	−	5
GulfCan	2825	$29⅜	29½	29½	−	⅜
Gulfstrem	5000	25	25	25	−	½
H à L						
HalifaxD	1500	210	210	210		
HambroC	100	210	210	210	+	5
H Group	7600	$5	490	490	−10	
HamTr	z10	$10⅞	10⅞	10⅞		
Hardee	700	100	96	100		
HardCrpA	1340	$5	5	5	+10	
HardCrpC	350	$5	5	5		
HarrisJS	750	$5¼	5⅛	5¼		
HawkerS	3000	$5⅛	495	5		
Hawkerpr	z20	$57½	57½	57½		
HayesDA	400	$5	495	5		
HolingerA	907	$27½	27½	27½	−	¾
HomcoA	800	205	200	205	+	5
HomeA	520	$22⅜	22	22	−	½
HomeB	200	$21⅜	21	21	−	⅜
HoustonO	900	132	130	130	−	4
HudBayA	2293	$17½	17⅛	17¼	−	¼
HudBayB	300	$17¾	17¾	17¾	+	⅜
HBayCo	1039	$15⅞	15¾	15⅝		
HBOilGas	5125	$24¾	24	24	−	½
HuronEri	500	$25½	25	25	−	½
HuskyOil	5165	$15¼	15¼	15¼	−	⅛
HydraEx	1500	64	62	64	+	2
IAC	4510	$19¾	19½	19⅝	−	⅛
IAC4½p	z50	$55½	55½	55½		
ImascoA	1535	$30¾	30¾	30¾		
IOilA	31201	$26¼	25⅞	26¼	+	⅛
IndalCan	500	$11	11	11		
InlandGas	1000	$8	8	8		
Inter-City	750	465	455	455	−	5
InterCBw	700	250	240	241	−11	
Intrmetco	1700	$5½	5½	5½		
IBM	124	$211	211	211	−	1
IMC	z1	$48½	48½	48½		
IntMogul	1200	255	250	250	−	8
IMogulA	400	$9	9	9	+	⅛
IncoA	2933	$23	22¾	22⅞		
IntObaska	3000	15	15	15	−	1
Interpool	500	$13⅜	13⅜	13⅜	−	⅛
Int Div	300	210	210	210		
IntprPipe	7240	$12⅞	12¾	12¾	−	¼
IntPipew	500	171	171	171	−	2
Ipsco	1900	$17⅛	17	17	+	¼
InterTech	5500	9½	9	9	−	½
InvGroup	1100	$7⅛	7	7⅛		
InvGrpA	5800	$7⅛	6⅞	6⅞	−	⅛
IrishCop	2000	4	4	4	+	1
IronBayT	200	480	480	480	−10	
IrwinTA	900	260	260	260	+10	
Iso	2000	90	87	87	−	8
IUInti	19380	$12	11¾	12	−	¼
IvacoA	400	$12¾	12½	12½	−	½
IWCCom	420	169	169	169	+	4
Jannock	475	$6½	6⅜	6½	+	¼
JannockD	100	$6½	6½	6½	+	⅜
JannockB	100	$12½	12½	12½	+	⅜
Jelex	6000	11½	11½	11½	−	½
Joliet	1000	25	25	25		
JorexLtd	1000	25	25	25	+	3
KaiserRe	9400	$8½	8⅛	8¼	−	¼
Ksrw	17350	$5⅜	5¼	5½	−	¼
KamKotia	9800	79	78	79	+	2
KapsTran	2850	253	250	250	−	2
KellyDA	100	$6¼	6¼	6¼		
KelseyH	100	$7	7	7		
KerrAA	3982	$12¼	12	12	−	¼
KAnacon	700	23	23	23	−	½
Koffler	600	380	375	375	−10	
KofflerAp	100	$7½	7½	7½	−	¼
LabattA	715	$17⅜	17⅜	17⅜	−	⅛
LabattAp	590	$17⅜	17⅜	17⅜		
Lacanex	4850	139	135	135	−	1
Lacanexw	1000	8	8	8	+	1
LaidlawA	5070	$5	485	5	+25	
LailawCp	274	$13	13	13	+	½
LailawDp	500	$5¾	5⅜	5¾	+	¼
LOntCem	1700	350	350	350	−	5
LShore	z10	370	370	370		
LaLuz	1400	$6⅜	6	6		
LambdaM	600	67	67	67	+	2
LasitrKm	z250	23	23	23		
LauFin	260	$8	8	8		
LauFn6¼	300	$13¾	13¾	13¾		
LauFn140	200	$16¾	16¾	16¾	+	¼
LauF2.00	250	$22	22	22		
LeighInst	5225	160	155	155	−10	
LeonsFrn	100	$7¾	7¾	7¾		
Liberian	206	$11	10⅞	10⅞	−	⅜
LincolnTr	z15	$13¾	13¾	13¾		
LincAp	100	$21½	21½	21½	+1	½
LLLac	422	170	170	170	−	5
Livingsto	z88	$8⅞	8¾	8⅞		
LobCoA	1000	$6⅞	6⅞	6⅞	−	⅛
LobCoB	2000	$7	6⅞	7		
LobCopr	230	$23⅞	23⅞	23⅞	+	⅜
LobInc	1000	$6	5⅞	5⅞		
Lochiel	500	102	102	102		
LoebM	210	320	320	320	+	5
LostRiver	2700	375	365	375		
LyttonM	1200	119	118	119	+	7
M à O						
MclanHA	650	$7¼	7⅛	7⅛	−	½
MCable	350	$8	8	8		
MBLtd	3075	$23⅞	23⅛	23½	+	¼
Madeline	912	260	259	260	−	4
MagnaInt	z20	$8¼	8¼	8¼		
Magnetcs	1000	33	33	33		
Magnum	z20	$24¼	24¼	24¼		
MajstWil	1350	355	340	340	−15	
MajorHD	200	370	365	370		
Malartic	100	120	120	120		
ManBar	2300	77	76	77		
MLfMills	1450	$26¾	25⅜	25⅜	−1	⅞
Marcana	1500	16	16	16		
Maritime	287	$16	16	16	−	⅜
MartimAp	250	$7¾	7¾	7¾	−	½
MarTB60	5300	$9¾	9½	9½		
Martin	7500	30½	29½	29½	−	1
MasF	41517	$16¼	15⅞	16	−	½
Mattgmi	5900	$15⅜	15¼	15¼	−	⅜
McAdam	500	39½	39½	39½	+1	½
McGrawH	400	415	415	415		
McIntyre	525	$44¼	44¼	44¼	−	½
McLaghln	200	$9⅜	9⅜	9⅜	+	⅛
McLagnw	6150	13	12	13	−	2
MeltonRE	1900	230	225	230		
Mentor	2610	244	235	240	+	5
MEPC	1327	$8½	8⅜	8½		
MEPCw	100	235	235	235	−	6
Mercantil	1515	$18	17¾	17¾	−	¼
Mercantr	8805	159	153	153	−	2
MerlaE	17300	190	180	185	+	1
MetaUran	5000	10½	10½	10½	−	½
MetTrust	z28	$15¼	15¼	15¼		
Microsyst	2708	340	320	320		
Micrsysw	600	155	150	150		
Midcon	z400	62	62	62		
Midrim	3000	15	14	15	+	1
Mindamr	8500	24	23	24		
Mindustri	200	$6½	6½	6½	−	¼
MolsonA	6762	$17½	17⅛	17⅜		
MonInv	300	$6¼	6¼	6¼	−	¼
MonInvw	100	110	110	110	+10	
Moore	10100	$46⅜	46	46	−	½
MTSInter	9000	40	40	40		
MultiAcc	1400	300	290	300	−25	
NaChr	20045	$7¼	8¾	9¼	+	¼
Natpete	2400	37	37	37	+	2
NBCook	500	175	175	175	+15	
NBUMine	1900	255	250	255	−	5
Neonex	2300	168	166	168	−	2
NewAth	5000	25	25	25	+	4
NB Tel	z25	$13¾	13⅜	13⅜		
NBTelAp	100	$15	15	15		
NewCal	500	16	16	16		
NewcoFin	z50	$7⅛	7⅛	7⅛		
NKelore	500	24	24	24		
Newnor	1000	8	8	8	−	½
NSenator	1160	14	14	14		
NYokOil	z56	43	43	43		
NfldLP	100	$11¼	11¼	11¼		
NickRim	z500	8	8	8		
NorandaA	9745	$33½	33⅛	33¼	−	¼
Norlex		See list below.				
NormickP	100	240	240	240		
NCOils	2960	440	430	430	−20	
NCOpr	z55	$32	32	32		
NCanada	1800	40	40	40	+	1
NorCtlG	2050	$10⅜	10¼	10⅜	−	⅛
NorCtlBp	200	$20½	20½	20½		
NorCt150p	200	$19¾	19¾	19¾		
NorCtlw	1100	190	180	180	−15	
NorElect	253	$23	23	23	+	¼
NEBellw	2280	430	415	420	−	5
Northgat	1600	470	465	465	−	5
NWUtilp	100	$43	43	43		
NowscoW	400	$7¾	7¾	7¾	−	¼
NufortRes	2666	13	12	13	+	1
Numac	3300	$11	10½	10⅜	−	½
Nu-WstA	2050	$7¾	7⅜	7¾	+	⅛
OakwoodP	5300	92	90	92	−	2
Obrien	4500	71	67	69	−	3
OcelotInd	2650	$6½	6⅜	6⅜	−	¼
OilPatch	1350	230	225	225	−	5
Okanagan	z25	$6	6	6		
Orchan	200	300	300	300	−10	
OSFInd	215	395	395	395		
OshawaA	2760	$5⅞	5¾	5⅞		
Oshawaw	z50	29	29	29		
Osisko	1000	26½	26½	26½	−	½
P à S						
PacCoper	500	66	66	66	+	6
PacPete	2900	$19	18⅝	18⅞	−	¼
PalomaP	1000	75	70	75	+	7
Pamour	6825	$9¾	9½	9½	−	¼
PanCdnP	1875	$11¾	11⅜	11⅝		
PanCentr	6600	147	143	147	+	2
PanOcean	5870	$11¾	11½	11⅝	−	¼
PeBenO	1650	299	292	292	−	8
Peerless	500	350	350	350	+40	
Pennant	z2	130	130	130		
PDeptS	400	$7⅞	7¾	7¾	+	⅛
PJewlA	1100	$5½	5⅜	5½		
PeytoOils	3700	450	435	445	−10	
PickCrow	1050	36	36	36		
PinePoint	z80	$30½	30	30		
PittEngB	400	$6½	6½	6½	−1	½
PittEngC	8000	$6½	6⅜	6⅜	−	⅛
PlaceG	1000	21	21	21	−	1
Placer	200	$15¾	15¾	15¾		
Pominex	6500	55	53	55		
PowCorp	1150	$9¾	9¾	9¾	−	⅛
PradoExp	100	155	155	155	−	5
Precamb	5800	114	114	114	+	4
PreCable	z25	$7⅜	7⅜	7⅜		
Preston	125	$12½	12½	12½	−	¼
PriceCo	596	$13⅜	13½	13⅜	+	⅛
Provigo	100	$8¾	8¾	8¾		
PureSil	12500	350	330	350	+15	
Pursides	200	116	116	116	+	1
QCIIndA	6300	184	178	180	+	5
QasarPet	100	150	150	150	−10	
QMattgmi	6000	42	40	40	−	4
QueSturg	4000	$5	490	5		
Quenswer	100	180	180	180	−10	
Radiore	1000	20	20	20	−	4
Ram	1200	240	237	237	−	1
Ranger	5475	$25	24½	25		
RnkOrgA	170	370	370	370		
Rayrock	1400	88	88	88	−	2
ReadersD	100	$8½	8½	8

Les Conservateurs s'acharnent contre le projet Pétro-Canada

OTTAWA (PC) — Dénonçant ce qu'ils qualifient "d'intensification de l'ingérence publique dans le secteur privé", les conservateurs ont continué, hier aux Communes, de s'opposer au principe même du projet de loi prévoyant la création d'une société nationale des pétroles.

A l'étape de la deuxième lecture, le projet de loi fait l'objet des débats depuis trois jours, et une quinzaine de porte-parole du Parti conservateur ont tour à tour attaqué cette initiative gouvernementale, la qualifiant d'inutile et de coûteuse pour les contribuables.

Pour sa part, le gouvernement entend créer une société de la couronne, Pétro-Canada, habilitée à explorer et à exploiter les ressources pétrolières et gazières, ainsi qu'à toucher aux domaines de la production, la distribution, le raffinage et la commercialisation des combustibles.

Fonction

Comme l'indiquait le ministre de l'Energie, lors de sa déclaration d'ouverture, la société nationale des pétroles aurait comme principale fonction d'explorer et de développer les ressources pétrolières et gazières, particulièrement dans les régions frontières, prenant ainsi en charge les secteurs délaissés par l'entreprise privée, soit en raison du faible taux de rendement ou de l'éloignement.

Pétro-Canada pourrait de plus, comme l'indiquait le ministre, devenir le principal importateur de pétrole au pays, si la tendance actuelle se maintient et qu'il s'avère plus avantageux pour le Canada de transiger avec les pays exportateurs par le truchement d'une entreprise d'Etat.

Un des éléments les plus inacceptables pour les conservateurs concerne les pouvoirs qui seraient octroyés à Pétro-Canada pour acquérir d'autres sociétés ou leur prêter de l'argent.

Gillies

Le porte-parole conservateur en matière d'énergie, M. James Gillies, a bien fait savoir au gouvernement que son parti n'avait nullement l'intention de consentir au gouvernement des pouvoirs qui lui permettraient "de s'ingérer dans l'industrie pétrolière canadienne et d'en prendre la direction".

Quant aux néo-démocrates, c'est avec beaucoup de scepticisme qu'ils ont accueilli le projet de loi, dont ils acceptent le principe, mais à l'égard duquel ils doutent des intentions réelles du gouvernement.

Pour que la création de pétro-Canada ne demeure pas lettre morte, il faudrait que le gouvernement acquière le contrôle d'au moins une compagnie d'importance, en l'occurrence, Imperial Oil, et qu'il devienne l'unique importateur de pétrole au pays.

Sinon, soutient l'ancien leader néo-démocrate T. C. Douglas, "Pétro-Canada ne sera rien d'autre qu'un moyen subtil de subventionner l'industrie pétrolière en se chargeant d'entreprises que le secteur privé refuse de prendre en charge et en forant des puits dans des régions considérées comme trop aléatoires ou trop difficiles".

VOS $$ PERMETTENT À LA CROIX-ROUGE D'AGIR

Rapport sénatorial sur la concurrence

OTTAWA (PC) — Les membres du Sénat canadien ont pu prendre connaissance mercredi des treize recommandations contenues dans un rapport qui lui a été remis, relatif à la concurrence commerciale.

Le document propose en autres choses de demander à la Cour suprême du Canada une opinion sur la constitutionnalité de certaines modifications proposées à la loi canadienne relative aux enquêtes sur les coalitions, recommande que de nouveaux moyens de défense soient alloués aux sociétés accusées en vertu de cette loi, et réclame que soient restreints les pouvoirs accordés à la Commission sur les pratiques commerciales restrictives.

Le rapport a été déposé par le sénateur Salter Hayden, président du comité qui avait été établi en 1974 pour examiner les projets de réforme.

Le ministère des Affaires des consommateurs a suivi de très près les travaux du comité que dirigeait le sénateur Hayden. Il semble, selon des informations provenant de sources autorisées, que le ministère ne serait pas intéressé à retenir les suggestions faites par le comité.

Le rapport du comité soutient que plusieurs projets de modification à la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, adopté en 1910, repose sur un terrain constitutionnel mouvant.

Les membres du comité s'en sont notamment pris aux droits additionnels accordés aux consommateurs mécontents, tels celui de pouvoir réclamer le remboursement au cas de pratiques commerciales abusives ou inqualifiables.

Accord de coopération avec Cuba

LA HAVANE (AFP) — Le Canada et Cuba ont signé, mardi, deux accords en coopération économique, scientifique et technique, apprend-on à La Havane.

Ces deux accords, signés par l'ambassadeur du Canada à Cuba, M. Malcolm Bow, et le vice-président de la Commission nationale cubaine de collaboration économique, scientifique et technique, M. Ernesto Melendez, stipulent que le Canada accordera à Cuba un crédit de $10 millions et un don de $3 millions.

Le crédit servira à l'acquisition de matériel, équipement et services destinés à la réalisation de projets dans les domaines de la santé publique et de la recherche scientifique. Le don est destiné à amortir l'assistance technique à ces projets.

MOT MYSTERE

Problème 404 — **5 lettres cachées** — THÈME LE CIMENT

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A
abri
alcali
alumine
arase
argile
assise
auget
B
bâtisse

C
chantier
chape
ciment
coule
crépi
D
dalle
dose
dosage
dure

E
eau
étendue
F
faille
fissure
fond
forme
L
lambris
liais

libage
lié
ligne
M
masse
matériel
moulage
moule
mur
O
outil

P
palier
perré
pose
prise
R
rabot
radier
rainure
règle

S
serre
silice
solide
stockage
stuc
T
talon
taille
temps
trémie
trou

La réponse du problème précédent: piqûre

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	N	I	M	U	L	A	M	B	R	I	S	T	U	C
2	R	G	T	A	I	L	L	E	A	R	A	S	E	H	I
3	U	A	A	A	S	P	M	E	T	T	P	U	A	F	M
4	S	S	I	S	E	M	R	E	I	O	E	N	O	O	E
5	S	S	E	N	O	L	U	I	S	M	T	R	U	R	N
6	I	I	I	U	U	D	U	E	S	I	E	L	I	M	T
7	F	S	L	L	N	R	U	O	E	E	A	R	A	E	I
8	A	E	O	E	I	O	E	R	C	G	R	S	T	P	L
9	I	R	T	L	U	C	L	I	E	R	S	R	E	E	A
10	L	E	G	T	I	I	E	A	L	E	A	R	E	R	C
11	L	I	I	I	B	D	U	L	T	A	C	B	E	R	L
12	E	L	G	A	L	G	E	I	L	H	P	G	O	E	A
13	A	S	G	N	E	E	R	M	A	A	L	C	H	T	A
14	U	E	O	T	E	B	U	P	U	E	D	N	O	F	X
15	R	E	I	D	A	R	E	E	G	A	K	C	O	T	S

ENTRECROISÉS

7 LETTRES CACHÉES — **PROBLEME NO 404** — **LA LUNE**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2
os
3
âme
clé
fin
mer
pas
sec
sol
4
crée

idée
îles
ôter
tour
5
carte
élevé
ennui
frais
lueur
senti
trace

6
briser
casser
croûte
moteur
nectar
record
sphère
7
lunaire
manquer
planète

progrès
stupeur
suinter
volcans
8
Aristote
embarras
théories
9
précision
processus
sédiments

stellaire
10
astronomie
historique
météorites
recherches
sismomètre
11
topographie
12
aéronautique
13
philosophique

La réponse du problème précédent: orage

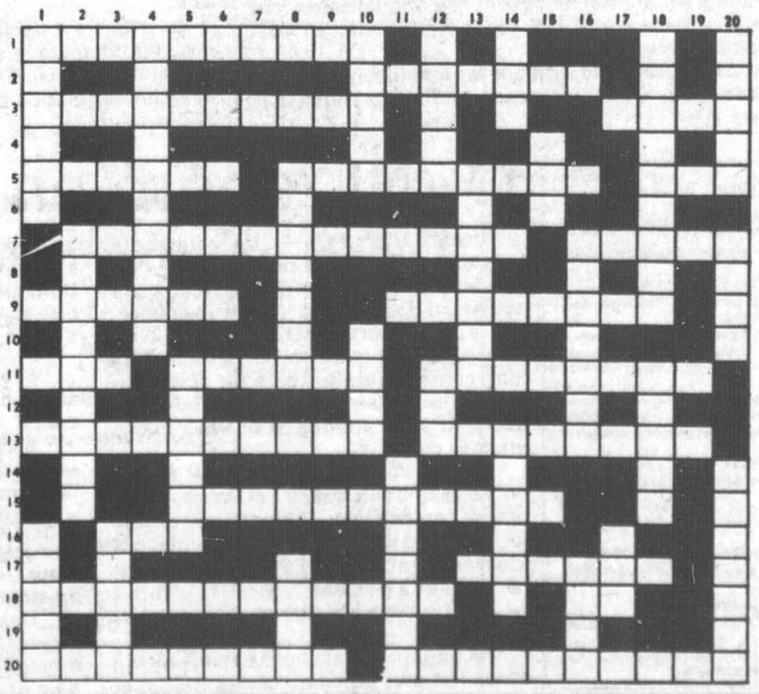

LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE

SOURIS MIQUETTE

LA FAMILLE FLOP

AGENT SECRET

JULIETTE

BLONDINETTE

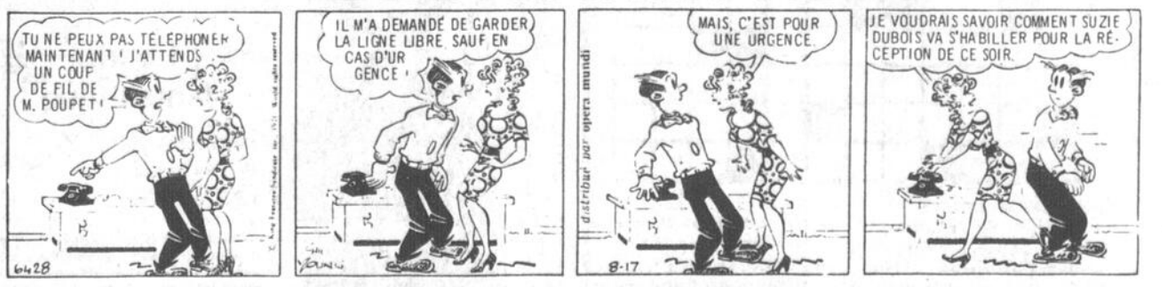

LUC BRADEFER

SCAMP

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Félicien et les environs 679-3832

COMMERCES A VENDRE

PRIX SPECIAL, bon chiffre d'affaires, à vendre pour cause d'âge, épicerie-boucherie, licenciée. Tél: IMMEUBLES DESBIENS, courtier: 549-8223, le soir: 549-5488.
F-3410

DIVERS A VENDRE

EQUIPEMENT DE MAGASIN (épicerie), soit: caisse-enregistreuse, tablette métallique, rideaux, comptoir laitier, fruits et légumes, viande, convoyeur, chambre froide, balance, moulin à viande, scie à viande, comptoir-caisse automatique, carrosses, vente en partie ou au total, financement si désiré, s'adresser à 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, département 403.
F-3312

– – –

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3984.
F-3368

Conduire à prix Economique

Nous louons les voitures de prestige Impala, Cutlass ou Vega 1974.
Pourquoi débourser davantage pour la même voiture? Réservez la vôtre chez Budget Rent A Car dès maintenant.

Budget Rent a Car

CHICOUTIMI
DRIVE YOURSELF
PIERRE OUELLET
Prop.-Gérant
23 ouest, J.-Cartier
CHICOUTIMI
543-7701
Alma: 662-3077
Roberval: 275-1041

$100,000.00 DE PIECES de motoneiges, de tous genres et de toutes marques, Jacques Bouchard, 552, Auger est, Alma. Tél.: 668-8116.
F-3366

– – –

REPARATION, LOCATION T.V., radio, etc., estimation gratuite, service à domicile, installation antenne. LAMONTAGNE T.V. à tels: 542-4471 ou 547-3997.
F-3395

– – –

8 TRACKS, cassettes, populaire, classique, western, au choix, $2.50. Tels: 549-2911, 542-6023 ou 547-3315.
F-3402

– – –

STEREO ENSEMBLE: 2 boîtes de son, 36 x 10 x 11, 4 haut-parleurs par boîte, capacité: 70 watts, amplificateur: 30 watts, 4 canaux d'ambiance, lecteur 8 pistes, récepteur AM-FM, table tournante de luxe, base en bois et couvercle, 3 cassettes au choix, support pour ensemble, garantie 2 ans, valeur: $500.00, le tout sacrifié: $329.00. Tels: 549-2911, 542-6023 ou 547-3315.
F-3401

MAISONS A VENDRE

CHICOUTIMI

MAISON A VENDRE, semi-meublée, luxueuse, briques et pierres extérieur, 6 grandes pièces et sous-sol, 105, Saguenéens, Chicoutimi, livraison immédiate, cause de transfert. Trépin Inc., courtier, Aimé Pépin, Realtor, tél.: 549-4322.
F-3297

– – –

MAISON EN BRIQUES, abri d'auto, 5 pièces, cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle de réception, plus 1 logement, 65, de Paris, Rivière-du-Moulin, conditions avantageuses. Tél.: Trépin Inc., Realtor: 549-4322.
F-3296

– – –

MAISON SEULE, 1½ étage, rénovée à neuf, terrain 75 x 250, prix $15,000, située 713, boul. St-Paul, Chicoutimi. Tél.: Courtier Trépin Inc., Realtor: 549-4322.
F-3298

– – –

PROPRIETE: Deux logements, 4½ pièces chacun. Rue St-Hubert. Tels: Henri Boulianne: 549-3238, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3352

– – –

BUNGALOW: 9 pièces, piscine, foyer, 3 garçonnières. Des Franciscaines. Tels: Charles Jalbert: 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3353

– – –

BUNGALOW: 3 chambres, extérieur briques, vente: cause de départ. Livraison immédiate. Tels: IMMEUBLES DESBIENS, courtier: 549-8223, le soir: 549-9255.
F-3412

– – –

BUNGALOW: 3 chambres, foyer, laveuse à vaisselle incluse, situé 554, des Pleuviers, arrière de Place du Royaume. Tels: IMMEUBLES DESBIENS, courtier: 549-8223, le soir: 549-2700.
F-3411

JONQUIERE

DIRECTEMENT du propriétaire, maison unifamiliale, 5½ pièces, terrain 13,500 pieds carrés, libre le 1er juillet, 202, rue Prémont, Arvida. Tél.: 548-2259.
F-3399

– – –

ST-GEORGES, Arvida, bungalow, 5½ pièces, tapisserie dans cuisine. Tels: Christiane Roy: 545-4029, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3350

– – –

REGINA, Arvida, propriété deux logements: 5½ pièces, (foyer), 3½ pièces. Tels: Aimé Dionne: 549-3193, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3351

LA BAIE

PROPRIETE: Deux logements, 5½ pièces, 2e Rue, Port-Alfred. Tels: Joseph Laliberté: 549-2299, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3354

LAC-ST-JEAN

RUE TARDIF, Roberval, bungalow, 5½ pièces, logement: 4½ pièces. Tels: Augustin Perron: 275-2637, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3355

– – –

BUNGALOW: 8 pièces, rue Principale, St-Henri-de-Taillon. Tels: Thomas-Eugène Tremblay: 668-2411, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3356

MOTOS A VENDRE

MOTO B.M.W. R60-5. 6000 milles, équipement au complet, prix avantageux. Tél.: 544-3032.
F-3338

APPARTEMENTS A LOUER

GARCONNIERE, 1½ pièce, meublée, chauffée, éclairée, connection d'auto, buanderie, située au centre-ville d'Arvida. Tels: 543-4021 ou 542-6419.
F-3289

– – –

2½ PIECES, neuf, meublé, éclairé, chauffé, entrée indépendante, terrain stationnement. Tél.: 549-7284.
F-3357

– – –

3½ PIECES, moderne, meublé, chauffé, tapis, rue Bégin, Chicoutimi, libre le 1er mai. Tél: 545-4568 (le soir).
F-3474

CHAMBRES A LOUER

ENTREE indépendante, cuisinette, située près de l'Université, conviendrait pour étudiant ou jeune travailleur. Tél.: 549-5903.
F-3408

LOGEMENTS A LOUER

1½ PIECE, neuf, meublé, chauffé, éclairé, entrée indépendante, stationnement d'auto, tapis mur à mur, libre le 15 avril. Tels: 677-2332, 549-3338 ou 549-9400, le soir.
F-3404

– – –

LOGEMENTS: 1½ et 2½ pièces, situés au centre-ville d'Arvida, meublés, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, stationnement d'auto, buanderie. Tels: 543-4021 ou 542-6419.
F-3487

– – –

LOGEMENT: 3½ pièces, meublés ou non, situés sur la rue Normandie à Rivière-du-Moulin, libres 1er avril. Tels: 543-4021 ou 543-3113.
F-3456

– – –

ATTENTION LOCATAIRES: vous voulez vous réserver un logement: 3½, 4½, 5½ pièces, pour avril, mai ou juin. Communiquez à: 543-4021 ou 543-3113. Nous en avons de disponibles immédiatement.
F-3454

– – –

LOGEMENTS: 3½ pièces, modernes, situés, près de Place Saguenay à Chicoutimi, libres immédiatement. Tels: 543-4021 ou 543-3113.
F-3455

– – –

3½ PIECES, tapis mur à mur, meublé, chauffé, éclairé, moderne, sous-location. Téléphonez, à l'heure des repas à: 545-1009.
F-3405

– – –

5½ PIECES, chauffé, situé dans St-Mathias, Arvida. Aussi: meubles à vendre, pour 5 pièces. Tél.: 548-2461.
F-3346

La CROIX-ROUGE est toujours à l'oeuvre

DIVERS

Si vous êtes intéressé à vendre ou acheter des skiders forestiers à un très bon prix, veuillez communiquer avec nous. Nous détenons également les pièces de skider, neuves et usagées, ainsi que les wares, les ceintures et le reste en très grande quantité. Si vous avez besoin d'équipement agricole, pelouse et jardin nous sommes agents "JOHN DEERE".
F-3327

FAIRE-PART: Futurs (es) mariés (es): faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix, s'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-3025

FEMMES DEMANDEES

RESTAURANT à Québec, cherche jeunes femmes pour cuisine, avec ou sans expérience. Communiquez avec M. Raymond au: 524-2417 entre 2 et 5 hres p.m.
F-3358

HOMMES DEMANDES

ALIMENTATION EN GROS, chef de groupe demandé, la tâche: 1- assister les administrateurs de l'entreprise dans les domaines de la publicité pour les marchands affiliés, 2- conseiller les épiciers sur les problèmes d'administrations, d'étalages, de merchandising, etc. 3- recruter de nouveaux membres, 4- aménager de nouveaux magasins, etc, etc. Salaire selon compétence, automobile obligatoire, poste ouvert immédiatement à tous les candidats oeuvrant dans le commerce de détail en alimentation, comme superviseur, gérant de département, assistant-gérant ou autre. Faire application par écrit avec curriculum vitae avant le 28 mars 1975 à: Conrad Bergeron Ltée, 10 St-Joseph Sud, Alma, G8B 5V5. Attention: directeur général.
F-3347

PERDUS

UNE MONTRE de marque "Longines" pour dame, boîtier et bracelet OR, a été perdue samedi, le 1er février 1975, à Place du Saguenay. Elle porte le no. de référence (sur le boîtier) 13-7877, numéro de mouvement #153,782,42. Si retrouvée, s.v.p. téléphoner à: 548-8739. Récompense promise.
F-3349

POUR INSERER UNE **ANNONCE CLASSEE**
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI 545-4895
Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

Les audiences de la commission sur la commercialisation du boeuf auront lieu en avril

OTTAWA (PC) — La commission d'enquête sur les méthodes de commercialisation du boeuf et du veau de toutes catégories mis en marché au Canada commencera ses audiences publiques au Québec, le mois prochain.

Le président de cet organisme, mis sur pied sur le gouvernement canadien au début de l'année, M. Maxwell W. Mackenzie, d'Ottawa, a précisé, mercredi, que les villes de Chicoutimi (le 14 avril), Québec (le 15 avril) et Montréal (16-17-18 avril) recevront la visite des commissaires, qui entendront divers témoignages sur la commercialisation du boeuf et du veau.

Les membres de la commission se déplaceront ensuite à travers le pays jusqu'à la fin de juin, et M. Mackenzie espère être en mesure de terminer l'enquête vers la fin de 1975.

Dans une rencontre avec la presse, à Ottawa, M. Mackenzie a expliqué que le mandat de la commission était clair: enquêter essentiellement sur les méthodes de commercialisation et les mécanismes de fixation des prix du boeuf et du veau.

Questions

Les commissaires ont l'intention de poser plusieurs questions aux témoins: le producteur est-il informé à temps et de façon précise des désirs et des préférences des consommateurs? Ces derniers sont-ils conscients du fait que la demande d'une certaine quantité et d'une certaine qualité de boeuf doit correspondre à un revenu raisonnable pour l'agriculteur si l'on veut que celui-ci contribue à fournir le produit brut?

L'industrie du boeuf est-elle vraiment l'une de celles dont la concurrence est la plus libre dans l'économie canadienne?

Le boeuf constitue l'un des principaux produits agricoles à n'être pas vendus par l'entremise d'un office de commercialisation.

La commission n'étudiera les coûts de production à la ferme et les politiques établies en cette matière que dans la mesure où elle croit qu'ils influent sur la commercialisation, a dit encore M. Mackenzie.

Avant d'arriver au Québec, la commission tiendra des audiences "préliminaires" à Toronto et Calgary.

Recommandations

Les commissaires présenteront au début de la prochaine année des recommandations au gouvernement, propres à améliorer la commercialisation du boeuf et du veau.

Le gouvernement fédéral s'inquiète du fait que les prix à la consommation du boeuf et du veau semblent élevés par rapport au revenu des producteurs et ne suivent peut-être pas entièrement les différents prix payés aux producteurs.

C'est pourquoi, le 7 janvier dernier, le premier ministre Trudeau annonçait la mise sur pied de cette commission d'enquête.

OTTAWA EN BREF

POPULATION CANADIENNE

OTTAWA (PC) — Au 1 janvier 1975, la population canadienne était estimée à quelque 22,659,000 âmes. C'est ce qu'indique Statistique Canada, dans un communiqué publié mercredi, à Ottawa.

Ce chiffre représente une augmentation de 352,000 par rapport aux estimations faite le 1 janvier 1974.

Les facteurs de cette augmentation sont essentiellement l'immigration et la croissance naturelle.

ALLMAN—ARAFAT

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, s'inquiète de la présence possible de certaines personnalités palestiniennes, lors d'une conférence des Nations-Unies qui doit être tenue à Toronto l'automne prochain.

Le ministre s'inquiète du caractère provocateur de la présence de ces personnalités qui peuvent créer de très violentes réactions.

La conférence de l'automne prochain à Toronto évoquera le thème du crime.

M. Allmand a déclaré que la présence de Yasser Arafat à cette conférence est improbable.

DRAGAGE

OTTAWA (PC) — Il semble que certaines sociétés américaines opérant des entreprises de dragage obtiendront l'été prochain des contrats de dragage au Canada.

Les entreprises canadiennes du même type seraient éventuellement écartées en raison du scandale qui impliquent plusieurs sociétés canadiennes.

Le ministre des Travaux publics, M. Charles Drury, a déclaré que c'est là une mesure que le gouvernement canadien entend prendre jusqu'à ce que le dossier des affaires de dragage soient éclaicies.

GRAY—PETROLE

OTTAWA (PC) — Un ancien ministre du Cabinet libéral a réclamé mercredi la tenue d'une enquête sur les importations de pétrole afin de s'assurer que les sociétés pétrolières n'abusent pas des consommateurs.

M. Gray, qui a détenu le porte-feuille des corporations et de la consommation jusqu'au mois d'août dernier, a observé qu'une enquête semblable a été entreprise aux Etats-Unis, le printemps dernier.

Le ministre de l'Energie, M. Donald Mcdonald, a répondu à son ex-collègue du Cabinet que les livres des sociétés pétrolières font déjà l'objet d'examen minutieux.

DIPLOMATIE—TENSION NERVEUSE

OTTAWA (PC) — Un député progressiste-conservateur qui a servi pendant 25 ans dans la diplomatie canadienne, M. John Munro, député d'Esquimalt-Saanich, a soutenu mercredi que les fonctionnaires du ministère canadien des Affaires extérieures en service à l'étranger, subissent une très forte tension nerveuse.

Le député a fait cette observation alors qu'il faisait l'éloge de deux ambassadeurs décédés alors qu'ils étaient en service.

L'ancien ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, tout en déplorant le décès des deux diplomates, a nié que leur mort soit attribuable à leurs conditions de service.

ETIQUETAGE

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a admis, hier aux Communes, que son ministère ne possède pas les pouvoirs suffisants pour contrôler entièrement l'étiquetage sur les contenants de produits alimentaires, notamment.

Il a fait cet aveu au chef créditiste, M. Réal Caouette, qui se plaignait de ce que des distributeurs de beurre dans la région de l'Abitibi collant des étiquettes de leur firme sur du beurre fabriqué, selon M. Caouette, en Australie ou ailleurs.

Le leader créditiste a dit que les consommateurs ont le droit de savoir d'où vient et qui fabrique le produit qu'ils achètent.

Allan MacEachen

Le Canada veut s'approvisionner avant les EU

NEW YORK (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures a affirmé mercredi, devant un groupe d'hommes d'affaires, de financiers et d'intellectuels américains, que le Canada n'a pas eu pour intention de "devenir un voisin inamical" en décidant d'abolir par étapes ses exportations de pétrole.

"Nous reconnaissons que notre décision a suscité des problèmes aux Etats-Unis," a ajouté M. Allan MacEachen, en prononçant une allocution devant les délégués à une réunion du Centre des Relations inter-américaines.

Le ministre a ajouté qu'en décidant de réduire ces exportations par étapes durant les 10 prochaines années, le Canada avait reconnu les problèmes qu'il causait ainsi à certaines régions américaines.

"Vous conviendrez toutefois avec moi qu'il serait économiquement et politiquement ridicule pour le gouvernement canadien d'approvisionner les marchés extérieurs aux dépens de ses besoins domestiques."

Il a expliqué que le gouvernement canadien avait pris cette décision après avoir constaté que nos richesses en pétrole n'étaient pas aussi considérables qu'on l'avait prévu et que les sources d'approvisionnement secondaires, tels les schistes bitumineux de l'Athabaska, ne seraient pas exploitées aussi rapidement que prévu et que leurs coûts seraient plus élevés.

Le problème des oeufs serait résolu par la coopération

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, a soutenu que la coopération est le seul moyen capable d'ordonner la production canadienne des oeufs.

M. Whelan a fait cette déclaration à l'issue d'une rencontre avec ses homologues provinciaux et les membres de la Commission canadienne de mise en marché des oeufs.

Le ministre a déclaré qu'en dépit des difficultés incessantes, il croit que ses pourparlers avec les ministres provinciaux et les travaux des membres de la commission trouveront la solution aux problèmes de la mise en marché des oeufs.

MOTS CROISES

problème: no 425

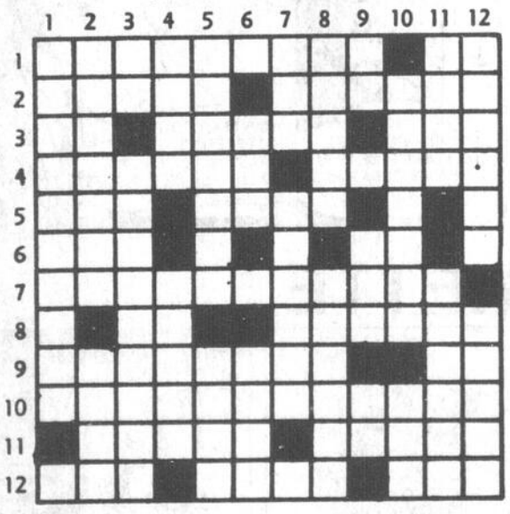

HORIZONTALEMENT
1- Racine secondaire, très petite. -- Pronom personnel.
2- Court, gros et large. -- Commune de Belgique.
3- Ici. -- Fruit dont on tire une huile excellente. -- Dans la rose des vents.
4- Sous-famille des bovidés. -- Vente aux enchères.
5- Portion d'un tout. -- Ch.-l. de c. de l'Orne.
6- Epoque. -- Article espagnol.
7- Avides de gain.
8- Altesse Royale. -- Large, bien ouverte.
9- Rapport entre le nombre des naissances et celui des habitants d'une région pendant un temps donné. -- Altesse Royale.
10- Afflictions, adversités.
11- Commune de Belgique. -- Action de tondre la laine des moutons.
12- Tente. -- Cheville. -- Possessif.

VERTICALEMENT
1- Vérification des objets contenus dans un inventaire.
2- Qui dévore les abeilles. -- Dieu grec de la Guerre.
3- Renforce l'affirmation. -- Faite plusieurs fois.
4- Rivière de France. -- Nom donné à plusieurs crustacés.
5- Instrument de percussion. -- Chaîne des Alpes françaises du Sud.
6- Baie des côtes d'Honshu. -- Terres entourées d'eau.
7- Unité monétaire bulgare. -- Fit mal à la tête en parlant des odeurs.
8- Attachées. -- Bugle à fleurs jaunes.
9- En matière de. -- Roi d'Israël. -- Fut changée en génisse.
10- Faciles à instruire. -- Possèdent.
11- Accompagna. -- Décente, convenable.
12- Expose, formule. -- Anneaux de cordage.

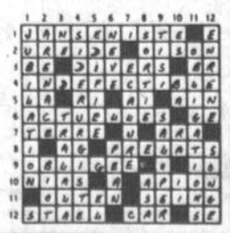

PATRONS

Le trio fantastique

Patron: 9039.

Grandeurs: 8 à 20.

Par: Marian Martin.

Passez une bonne journée dans ce moelleux ensemble 3 pièces. Vous pouvez le porter aussi bien avec que sans la veste. Idéal pour tricots de polyester ou de nylon.

Les grandeurs disponibles sont: 8, 10, 12, 14, 18 et 20 ans. Pour la grandeur 12 (buste 34), vous aurez besoin de 3 et 5/8 verges, 60 pouces de largeur.

Envoyez $1.00 pour chaque patron, argent, chèque ou mandat. Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à Marian Martin, Le Quotidien, dept. des patrons, à: 60, Progress Street, Scarborough, Ontario, M1T 4P7.

Vous économiserez en commandant notre Catalogue de patrons Printemps-Eté. En effet, vous trouverez dans le catalogue un coupon-bonus de $1.00 pour acheter n'importe quel patron. Ce catalogue est vôtre pour $0.75.

Livre de Couture & Tricot: $1.25.

Livre de Mode: $1.00.

Livre de Couture: $1.00.

9039
8-20

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT.4P7

Numéro.....

Nom .....

Adresse .....

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.
Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.
Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au Canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

OVNI repéré en Ontario

HAMILTON (PC) — Un astronome amateur de 19 ans a photographié "un genre de soucoupe" qu'il a aperçue dans le ciel, au-dessus de la ville de Flamboro.

Pat McCarthy, étudiant de high school, s'était rendu mardi dernier dans une carrière désaffectée pour photographier des oiseaux quand il a "soudainement vu cette énorme et massive chose dans le ciel.

"Mon appareil était focalisé sur un arbre rapproché quand j'ai aperçu cette chose ressemblant au jouet que l'on appelle frisbee. L'objet zigzaguait au-dessus de moi. J'ai commencé à le photographier aussitôt que possible."

Il dit ne "pas en avoir cru ses yeux à ce moment là."

Il a décrit l'objet comme étant environ deux fois plus grand qu'un avion DC-8 et qu'il devait voyager à des milliers de milles à l'heure. Une femme vivant près de là, à Burlington, a dit avoir vu un objet semblable, mais aucun autre témoin ne semble s'être aperçu du phénomène.

"Je ne puis comprendre que personne d'autre ne l'ait vu," de dire Pat mercredi.

Il a livré son film au journal The Spectator où la pellicule a été développée dans la chambre noire du journal.

"J'ai agi ainsi pour éviter que quiconque croit que je tente de lancer une rumeur," a expliqué le jeune astronome amateur.

Une des photos, agrandie 150 fois, montre un objet rond surmonté d'un promontoire, donnant à l'ensemble l'aspect d'un chapeau de scout.

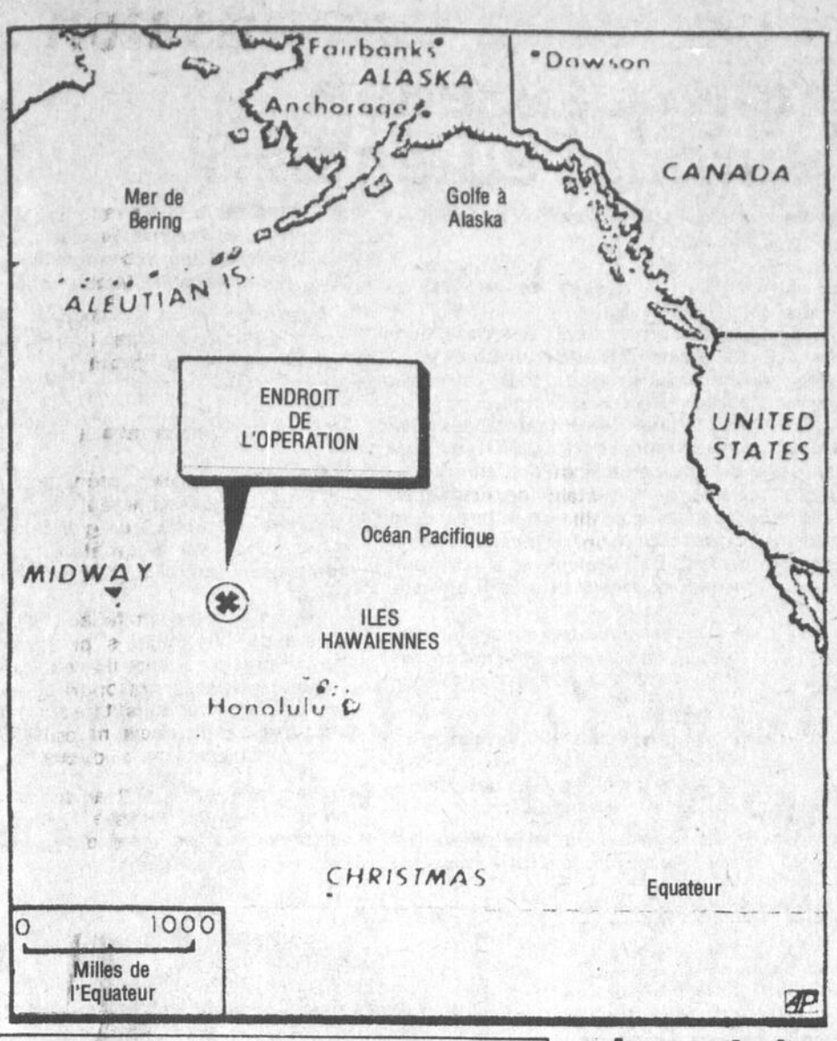

17,000 pieds sous la mer

La CIA met la main sur une épave de sous-marin soviet

NEW YORK (Reuter et AFP) — Le Glomar Explorer, un navire de récupération en haute mer construit avec des fonds de la CIA, a récupéré une partie d'un sous-marin nucléaire soviétique armé de missiles thermonucléaires qui avait sombré en 1968 dans l'océan Pacifique avec tout son équipage, a-t-on appris hier.

Les missiles reposent toujours au fond de l'océan, à 5,000 mètres (17,000 pieds) sous la surface et à 750 milles marins au nord-ouest d'Oahu, à Hawaii.

Selon les renseignements assez fragmentaires recueillis dans divers milieux, la CIA a organisé cette expédition secrète l'été dernier pour récupérer le navire. Un tiers du submersible soviétique a pu être ramené à la surface. Plus de 70 cadavres d'officiers et marins se trouvaient enfermés dans la partie ramenée au-dessus des eaux.

Le chroniqueur Jack Anderson a précisé de son côté, mardi soir, sur le réseau de télévision Mutual Broadcasting System, que le sous-marin avait été tiré jusqu'à la surface mais qu'il s'était brisé lors de l'opération. Le Glomar Explorer ne put retenir qu'un tiers du submersible, les deux tiers restants s'enfoncèrent à nouveau sous les flots, entraînant avec eux trois missiles, le réacteur nucléaire et les installations de communications.

Le chroniqueur a ajouté que le directeur de la CIA, M. William Colby, lui avait demandé personnellement de ne pas divulguer cette affaire. Il décida cependant de passer outre, d'autres organes de presse étant prêts à publier l'affaire. Un porte-parole de la CIA interrogé à propos de l'affaire s'est refusé à tout commentaire.

Les services de renseignements américains ont décidé de remonter le sous-marin à la surface le jour où ils se sont rendus compte que les Soviétiques n'étaient pas parvenus à localiser l'épave du submersible.

Cette opération, la plus secrète des administrations Nixon et Ford, avait été baptisée "Project Jennifer", ajoute le journal. Son coût a été évalué entre $250 et $350 millions.

Le but du projet Jennifer était de déchiffrer le code secret de communication des sous-marins soviétiques. Les promoteurs du projet estimaient, selon le New York Times, que la récupération totale du navire aurait été "le plus gros coup" de l'histoire du renseignement.

Au cours des dernières semaines, M. Colby a formellement demandé au secrétaire d'Etat Henry Kissinger, toujours d'après le quotidien, l'autorisation d'organiser l'été prochain une nouvelle tentative pour récupérer le reste du submersible.

Le "comité des 40", qui contrôle les opérations et le financement des services de renseignements américains, a approuvé le projet Jennifer et la construction du Glomar Explorer, indique d'autre part le New York Times.

Ce bateau, considéré comme l'un des plus modernes bâtiments de forage du monde, était officiellement affrété par la Summa Corp., une société appartenant à l'excentrique milliardaire Howard Hughes. Par un contrat secret passé entre la CIA et le milliardaire reclus, sa mission était de récupérer le submersible soviétique, de la classe "Hotel" construit vers 1958.

Turquie

Pas d'issue à la crise politique

ANKARA (AP) — M. Bulent Ecevit, ancien président du conseil et dirigeant du Parti républicain du peuple, formation de gauche, a déclaré, mercredi, que le président Fahri Koruturk l'avait sollicité pour former le nouveau gouvernement mais qu'il avait refusé, arguant qu'il ne possédait pas la majorité parlementaire nécessaire.

M. Ecevit a été président du conseil pendant sept mois, à partir de janvier 1974. C'est sous son gouvernement qu'Ankara a fait débarquer à Chypre un corps expéditionnaire qui a occupé plus d'un tiers de l'île.

Le Parti républicain du peuple, avec 187 sièges sur 450, est celui qui possède la plus forte représentation au Parlement. Néanmoins, il ne possède pas la majorité.

M. Ecevit a également déclaré qu'il s'était entretenu avec le président d'une formule qui pourrait résoudre la crise politique turque, qui dure depuis six mois. Il s'agirait de désigner un président du conseil indépendant qui formerait un gouvernement composé de ministres technocrates et membres du Parti démocrate — la quatrième formation turque par importance et un élément-clé des projets de coalition.

AVEZ-VOUS des BOUGIES une COURROIE et des OUTILS ON NE SAIT JAMAIS

Jackie et Christina ne s'accordent pas

NIDRI, Grèce (AP) — Nicos Kominakis, avec toute sa sagesse paysanne, ne prend pas de risques. Dans son petit café, juste en face de l'île de Scorpios, il a affiché deux photos: celles de Mme Jacqueline Onassis et de sa belle-fille, Christina Onassis.

Ce n'est un mystère pour personne dans cette petite île, pour les vieilles femmes vêtues de noir et pour les pêcheurs, que Jackie et Christina, les belles dames de l'autre île, ne s'accordent guère.

Quand on l'interroge sur la veuve et la fille de l'armateur, à la suite d'un incident qui s'est produit, mardi, dans le cortège funèbre, le cafetier répond:

Aucun parti

"J'aime bien tout le monde. Je ne prends pas parti. J'ai remarqué au cours des dernières années que Jackie et Christina n'allaient nulle part ensemble, qu'elles ne prenaient jamais la même vedette. Vous voyez l'une ou l'autre mais pas les deux ensemble. Mais, en supposant qu'elles ne s'accordent pas, pensez-vous sérieusement qu'elles viendraient ici me demander comme médiateur?"

L'incident qui a semblé indiquer un désaccord s'est produit au moment où Christina a brusquement quitté la voiture dans laquelle elle se trouvait avec Mme Onassis et le sénateur Kennedy.

Pendant tout le service funèbre elle s'est ensuite tenue à l'écart de la veuve de son père. Après on ne les a pas vues ensemble. En outre, elles ont quitté Scorpios séparément.

Rumeurs absurdes

Par contre un membre du personnel de Scorpios a assuré que toutes les rumeurs sur une inimitié entre les deux femmes étaient absurdes. Il a affirmé qu'il avait vu Christina et Mme Onassis parler ensemble, mardi soir.

Il semble pourtant qu'il y ait quelque froideur dans les relations et trois personnes différentes qui connaissent bien la famille Onassis affirment qu'il y a des problèmes. Un homme qui est lié depuis longtemps avec Mme Onassis a parlé de "divisions" dans la famille. Une jeune Française, amie de Christina, qui a aidé un journaliste à mettre au point une biographie de la jeune héritière, interrogée sur les rapports entre les deux femmes, a répondu: "Je ne désire pas parler de cela".

BRIDGE

B-4700

PREMIER ROLE

Si toujours le retrait des atouts des adversaires doit être l'une des premières préoccupations du déclarant, il faut en premier lieu considérer si les atouts du Mort n'ont pas un premier rôle à jouer. Parfois les atouts du Mort doivent être conservés comme sentinelles surveillant une suite des adversaires. En d'autres cas les atouts du Mort doivent être conservés en vue de la recherche de coupes. Enfin il se peut que le meilleur rôle des atouts du Mort soit de faciliter les communications.

Donneur: Est
Tous vulnérables

Pi- A-10-7-5
Co- R-D
Ca- 8-5-3
Tr- V-10-4-3

N

Pi- R-9-6-4-3-2
Co- néant
Ca- 7-4
Tr- A-8-7-5-2

O **E**

Pi- D-5
Co- V-9-7-6-3
Ca- R-D-9-3
Tr- D-6

S

Pi- V
Co- A-10-8-5-4-2
Ca- A-V-10-6
Tr- R-9

Est	Sud	Ouest	Nord
passe	1- coeur	1- pique	1- S-A
passe	2- coeurs	passe	3- coeurs
passe	4- coeurs	passe	passe
passe (1)			

(1) Un contre de pénalité risquerait d'attirer l'attention du déclarant concernant un partage défavorable des atouts.

Entame: quatre de pique

Comment le déclarant doit-il procéder?

Tout d'abord voyons comment le déclarant peut être exposé à un échec si après l'as de pique le Mort encaisse l'un de ses honneurs d'atout. Si rapidement le déclarant a pu prendre conscience du partage défavorable des atouts, par contre les communications ont été sensiblement affaiblies. A la troisième levée le Mort change au trois de trèfle et le déclarant a la satisfaction de voir le neuf forcer le jeu de l'as. Comme sur le retour du cinq de trèfle le déclarant en capture la dame on peut dire que le partage de cette suite lui était favorable. Pour remonter au Mort le déclarant n'a plus que le deuxième honneur d'atout du Mort et nous avons le tableau suivant:

Pi- 10-7-5
Co- -----
Ca- 8-5-3
Tr- V-10

N

Pi- R-9-6
Co- -----
Ca- 7-4
Tr- 8-7-2

O **E**

Pi- D
Co- V-9-7
Ca- R-D-9-3
Tr- -----

S

Pi- -----
Co- A-10-8-5
Ca- A-V-10-6
Tr- -----

Comme le Mort revient à trèfle, le déclarant doit surcouper l'adversaire. Si le déclarant fait suivre l'as et un petit coeur, Est se dégage en faisant suivre la dame de pique et ainsi le déclarant ne pourra éviter la perte de deux carreaux.

Si le déclarant préfère s'attaquer aux carreaux par le jeu du valet, Est fait la levée et se dégage en revenant avec la dame de pique et encore ici le déclarant ne peut éviter la perte de deux autres levées.

Par contre le déclarant peut connaître le succès si à la deuxième levée le Mort change immédiatement au trois de trèfle pour le neuf et l'as. C'est en revenant à trèfle qu'Ouest favorise le moindrement le déclarant. Un atout est joué vers le Mort et comme il revient à trèfle Est subit une première surcoupe. Le Mort reprend la main de son deuxième atout et de nouveau un trèfle provoque une coupe et une surcoupe. Finalement le déclarant s'attaque aux carreaux par le jeu du valet pour la dame. Est fait suivre sa dame de pique mais tout simplement le déclarant après avoir coupé fait suivre le dix de carreau et grâce à sa tenace as-six obtiendra les deux dernières levées.

Si le succès n'était pas une tâche facile, il fallait en premier lieu sauvegarder les communications entre les mains N-S et remettre à plus tard le retrait des atouts des adversaires.

Noël Duchesne

AVIS DIVERS

AVIS

"Prenez par les présentes, avis que le requérant M. Léonce Fortin, 2355, boul. de l'Anse, Roberval, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial lui permettant d'effectuer, pour le compte du journal "L'Etoile du Lac", de Roberval, la livraison du journal "L'Etoile du Lac" dans les dépôts, et chez les petits porteurs. Les journaux sont pris à l'imprimerie à Jonquière et la distribution se fait dans le secteur du comté Lac-St-Jean et Roberval et principalement aux places suivantes: St-Jérôme, Desbiens, Chambord, St-François-de-Sales, Lac-Bouchette, Roberval, St-Prime, St-Félicien, St-Méthode, Normandin, Albanel, Dolbeau, Mistassini et tout autre endroit que le journal "L'Etoile du Lac" désignera dans ledit secteur.

Tout intéressé voulant s'objecter à l'émission d'un tel permis devra faire parvenir son opposition à la Commission des Transports du Québec, 585, est, boul. Charest, Edifice Lafayette, Québec, P.Q. G1K 3J2, dans les quatre (4) jours de la première des trois publications faites dans le présent journal."

ROBERVAL, le 14 mars 1975.

Me Normand Gilbert,
Procureur du requérant.

DECES

DAME STELLA TREMBLAY

A Chicoutimi, le 19 mars 1975, à l'âge de 73 ans et 3 mois, est décédée **dame Stella Tremblay,** épouse de M. Joseph Fillion. Elle demeurait au 55, de la Fabrique, Chicoutimi-Nord.

Les funérailles auront lieu samedi à 11 hres. Départ Emery Gravel Enr., 2410, Roussel, Chicoutimi-Nord, à 10.30 hres, pour l'église Ste-Anne et de là au cimetière paroissial.

Elle était la mère de Mme Jean-Marie Dionne (Pâquerette), Mme Aline St-Gelais, Mme Rémi Roussel (Ruth), Mlle Yvonne, Mlle Madeleine, MM. Roland, Gilles et Renald.

Direction: Emery Gravel Enr.

M. ERNEST HENLEY

A Port-Alfred, le 17 mars 1975, à l'âge de 57 ans, est décédé **M. Ernest Henley,** époux de dame Jeanne-d'Arc Desgagné. Il demeurait au 200, rue Père-Honorat, Bagotville.

Les funérailles auront lieu vendredi à 3 hres. Départ Nault & Girard Inc., 320, Albert, Bagotville, à 2.30 hres pour l'église St-Marc et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

DAME ANNA NIQUET

A Dolbeau, le 10 mars 1975, à l'âge de 85 ans et 10 mois, est décédée **dame Anna Niquet,** épouse de feu M. Onias Plante. Elle demeurait au 334, rue Plante, Péribonka.

Les funérailles ont eu lieu jeudi 13 mars. Départ C.-A. Gauthier Ltée, pour l'église de Péribonka, et de là au cimetière de Péribonka.

Direction: C.-A. Gauthier Ltée.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ADMINISTRATEUR

Une compagnie de construction est à la recherche de 1 personne pour prendre en charge l'administration du bureau.
Candidat devra avoir une expérience de 4 à 5 ans dans ce domaine, un diplôme en administration générale serait un atout.
Lieu de travail, Chicoutimi.

Tous les candidats intéressés, faire parvenir: Curriculum vitae avant le premier avril 1975 à:

Inter-Cité Construction Ltée
C.P. 396 - CHICOUTIMI
Att: GERANT GENERAL

Toute application sera gardée confidentielle.

DIRECTEUR-GENERAL

L'Hôpital de la Baie des Ha! Ha!, centre hospitalier pour soins aigus et de longue durée, ouvre un concours pour la nomination d'un directeur-général.

MANDAT

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le directeur-général dirige et coordonne toute l'administration de l'établissement dans le cadre de ses règlements.

QUALIFICATIONS REQUISES

Devra être âgé entre 25 et 45 ans.

Devra posséder une formation universitaire de préférence en administration hospitalière ou des affaires; ou compétence équivalente. Expérience pertinente de gestion dans le domaine des établissements de santé ou des affaires sociales.

SALAIRE

Selon la politique administrative et salariale du ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir toute candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant le 1er mai 1975, à:

PRESIDENT DU JURY
Conseil d'Administration,
Hôpital de la Baie des Ha! Ha!,
100, ave du Parc,
Bagotville, Qué.
(G7B 3P9)

TOUTE CANDIDATURE SERA STRICTEMENT CONFIDENTIELLE.

AVIS PUBLIC

Province de Québec,
Commission scolaire régionale Louis-Hémon,
Comté de Roberval.

AVIS PUBLIC est donné par le Directeur général à tous les parents de cette Commission scolaire régionale, que conformément à l'Arrêté en Conseil no 4670-74 en date du 18 décembre 1974 concernant la réglementation relative à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 1975-76, tous les élèves qui se proposent de fréquenter une école de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon devront s'inscrire sur la formule officielle fournie par la Commission avant le 15 mai 1975 dans les écoles suivantes, durant les heures de classe:

Ecole secondaire Notre-Dame des Anges, Mistassini.
Polyvalente Jean-Dolbeau, Dolbeau.
Ecole Chanoine-Simard, Dolbeau.
Polyvalente de Normandin, Normandin.
Ecole St-Marius, La Doré.
Polyvalente de St-Félicien, St-Félicien.
Ecole Pie XII, St-Félicien.
Villa Etudiante, Roberval.
Cité Etudiante, Roberval.
Centre Educatif Bellevue, Roberval.

André Perron, c.a.,
Directeur général.

DONNE A DOLBEAU CE 12 MARS 1975.

Sans Peron

Véritable test pour les troupes péronistes

BUENOS AIRES (AP) — Le "péronisme sans Peron" va devoir faire face, le mois prochain, à sa première échéance électorale dans un climat caractérisé par les agressions verbales et les effusions de sang.

Les résultats des élections au poste de gouverneur de la province de Misiones, le 13 avril, témoigneront des sentiments des Argentins à l'égard du nouveau gouvernement de la présidente Isabel Peron.

"Ils ressemblent à des vautours lorgnant les restes de la république", affirme M. Francisco Manrique, ancien candidat à la présidence, en parlant des hommes aujourd'hui au pouvoir. Les partis d'opposition accusent le parti au pouvoir de monopoliser les ondes et de profiter des pouvoirs attribués par l'état de siège en vigueur pour limiter les activités des formations d'opposition.

M. Jose Lopez Rega, ministre du Bien-être social, qui fait quasiment fonction de premier ministre, est ainsi venu, il y a quelque temps, dans la province de Misiones pour livrer 17 ambulances et apporter des subventions de développement.

Deux partis revendiquent l'héritage idéologique du défunt président Juan Peron: le Parti justicialiste, au pouvoir aujourd'hui, et une scission de son aile gauche, le "Parti authentique". Soutenue par l'organisation des jeunesses péronistes de gauche "Montoneros", cette formation s'est vu interdire de s'appeler le "Parti des sans-chemise", qui évoque le slogan révolutionnaire des premières années du péronisme avec Juan Peron.

En tout, 10 candidats se présentent à ces élections auxquelles participeront, pour la première fois depuis 18 ans, le Parti communiste argentin.

Le dernier scrutin, en Argentine, remonte au 23 septembre 1973, à l'occasion de l'élection présidentielle remportée avec 62 pour cent des voix par le général Peron et sa femme Isabel. Six mois plus tôt, les élections provinciales s'étaient soldées par un raz-de-marée péroniste.

La plupart des partis participant à l'élection du 13 avril prochain sont de petites formations. La vraie bataille devrait se dérouler entre trois grands partis: la coalition justicialiste ("Frejuli"), le Parti authentique et l'Union radicale civique (UCR).

Certaines personnalités officielles sont en train de se demander en privé si la tenue de ces élections est une bonne chose. Une cassure s'est déjà produite à l'intérieur de la coalition frejuli. M. Arturo Frondizi, ancien président de l'Argentine et chef de file du MID, qui appartient à la coalition gouvernementale, estime qu'"il y a un abîme entre le mandat donné par le peuple et son expression au sein du gouvernement". D'autre part, M. Frondizi soulève un point sensible en affirmant: "La disparition de Peron a privé le pays de son plus grand chef et a éliminé le principal facteur de modération et d'unité au sein du mouvement qui gravitait autour de lui".

D'autres voix se sont élevées pour dénoncer l'irruption de la violence politique, l'insuffisance de la politique économique et l'autoritarisme du pouvoir. Selon un ancien ministre de l'Economie, 50 pour cent de la production argentine s'écoulerait sur le marché noir par la faute d'un gouvernement corrompu.

Les assassinats politiques se poursuivent à la cadence de plus d'un meurtre par jour depuis juillet dernier tandis que de nombreux policiers et militaires meurent au cours d'accrochages avec des guerilleros.

Ces trois derniers jours, M. Lopez Rega a ainsi acheté de larges espaces publicitaires dans les journaux pour présenter un bilan détaillé de tout ce que le gouvernement a fait pour la province et ses habitants.

De source militaire, certains font cependant état d'un détournement de crédits et de fournitures prévus pour la province de Tucuman en direction de la province de Misiones. Un candidat de l'opposition, remarquant que des inondations ont fait 35 victimes dans le sud du pays, grommelle: "Alors qu'une région argentine souffre de ce que nous pourrions appeler une catastrophe nationale, le ministre du Bien-être social intensifie ses faveurs dans la province de Misiones frappée par une seule catastrophe: deux années d'absence de gouvernement".

Pour parer au prix du pétrole

Le FMI ne peut trouver l'argent pour aider les pays moins nantis

WASHINGTON (Reuter) — Le Fonds monétaire international n'a pas encore réussi à trouver les $6,200,000 000, somme qu'il s'était fixée pour le fonds spécial destiné à venir en aide aux pays connaissant des difficultés financières en raison des hausses du prix du pétrole.

De source monétaire à Washington, on indique que le directeur général du FMI, M. Johannes Witteveen, ne réussira sans doute pas à recueillir la totalité de cette somme au cours de la tournée des pays contributeurs qu'il effectue actuellement.

De même source, on explique que les pays exportateurs de pétrole admettent généralement que leurs recettes actuelles sont inférieures à leurs prévisions.

Dans l'état actuel des choses, l'Iran a déjà promis de prêter aux "facilités pétrolières" du FMI un milliard de dollars, le Venezuela a offert environ $380 millions et l'Arabie séoudite a convenu de prêter une somme qui n'a pas encore été annoncée, mais qui serait de l'ordre de $1,200 millions.

Par ailleurs, Qatar, Abou Dhabi, l'Allemagne de l'Ouest, les Pays-Bas et la Suisse ont répondu positivement à la demande de contributions.

C'est au cours de la réunion du comité intérimaire du FMI, en janvier dernier, que fut décidée la création de ces facilités pétrolières pour 1975.

Objectif

L'objectif était de recueillir des fonds, surtout des pays exportateurs de pétrole, dont l'argent serait rémunéré à des taux d'intérêt proches de ceux pratiqués au niveau commercial, pour venir en aide aux pays aux prises avec des difficultés de balances de paiement dues au relèvement du prix du pétrole.

Ce fonds fonctionnera parallèlement à celui créé, aux termes du plan Kissinger, sous la forme de lignes de crédit de 25 milliards de dollars consenties par les pays industrialisés en faveur des nations développées connaissant des difficultés de trésor, dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

De même source on indique que M. Witteveen espère que le fonds spécial du FMI puisse être mis sur pied en avril, même si la somme prévue n'est pas atteinte. Il aurait alors à essayer de la compléter plus tard dans l'année. Le bureau du FMI étudie encore les modalités d'accès aux facilités. Le taux d'intérêt a été fixé à un niveau légèrement supérieur à celui de l'an dernier, qui était de sept pour cent.

Cambodge

Les gouvernementaux craignent les mines

PHNOM PENH (AFP) — L'arme la plus redoutée des fantassins gouvernementaux qui défendent Phnom Penh contre les Khmers rouges est un petit disque circulaire. C'est une mine en plastique extrêmement sensible, pratiquement impossible à détecter du fait qu'elle ne contient qu'une pièce métallique minuscule, un détonateur en aluminium.

Fabriquée en Chine populaire, cette mine mesure quinze centimètres de diamètre et sept d'épaisseur. On l'enfouit sous une touffe d'herbe ou dans la mousse, au pied d'un arbre, de façon à camouffler sa partie supérieure qui doit légèrement dépasser le niveau du sol.

"Un coup de bâton suffit à la faire exploser, note le colonel d'une des meilleures unités gouvernementales. Elle a fait de nombreux blessés dans nos rangs."

Dans l'impossibilité d'utiliser contre ce petit engin les détecteurs de mines conventionnels, les soldats gouvernementaux sont obligés, en progressant, de balayer avec des précautions infines devant eux. Quand ils sentent une résistance, ils creusent et déterrent la mine en soulevant doucement sa partie inférieure.

HOROSCOPE

Par LISE PIERS

ASSISTANTE DU PROFESSEUR GAZON

BELIER

Affaires
Une meilleure rémunération vous est promise, sinon déjà accordée. Les Béliers en général verront leur secteur financier progresser et ils pourront espérer voir leurs goussets se renflouer. La chance à la loterie vous côtoie également, alors procurez-vous vitement un billet!

Amour
Les célibataires auraient intérêt à ne pas aller trop vite tout de même envers une nouvelle rencontre, car cette personne a aussi son mot à dire, soyez plus patients et tout vient à point à qui sait attendre. Une heureuse surprise vous attend durant la soirée.

TAUREAU

Affaires
Ceux qui s'occupent de l'art en général verront leurs talents leur apporter les fruits de leurs semences. Pour quelques-uns, ils resteront dans l'ombre et le secret, mais leur secteur financier sera tout de même avantagé.

Amour
Nous vous déconseillons les liaisons adultères si vous ne voulez pas en subir les conséquences. Les célibataires ne sont pas exclus à la règle, soyez donc avertis. Une bonne nouvelle vous attend à la fin de la soirée.

GEMEAUX

Affaires
Votre crédit financier commence à soupirer d'aise. Vous continuez à bénéficier des avantages des personnes influentes, comme vos patrons ou vos supérieurs. Ne les décevez pas par un manque de maturité de votre part.

Amour
Votre domaine sentimental n'est pas trop brillant aujourd'hui. N'allez pas faire des avances un peu trop familières à une personne d'un rang social plus élevé que le vôtre, car vous trouverez chaussure à votre pied... Tout de même, une bonne nouvelle vous sera communiquée à la fin de la soirée.

CANCER

Affaires
Les personnes s'occupant des arts recevront des honneurs et des compliments et quelques-uns connaîtront même la gloire! Nous vous recommandons par le fait même de ne pas jeter votre argent par les fenêtres, mais de penser à économiser. Ramassez la manne quand elle passe!!!

Amour
Les jeunes Cancers auront tendance à négliger leurs devoirs les plus élémentaires et à faire preuve de désinvolture, ce qui naturellement leur apportera des problèmes avec l'autorité paternelle et même policière s'ils dépassent une certaine limite. Soyez avertis!

LION

Affaires
Aujourd'hui vous aurez un plus grand champ d'action vous permettant d'agir en toute liberté; vos mains seront déliées et vous pourrez agir en toute confiance en marquant un progrès individuel. Les étudiants seront également favorisés par ces aspects.

Amour
Si vous êtes favorisés au travail, votre domaine sentimental ne l'est pas autant ce soir. Votre vie sexuelle peut vous occasionner des troubles avec les autorités, que vous soyez libres ou engagés. Heureusement, une nouvelle agréable vous sera communiquée vers la fin de la soirée.

VIERGE

Affaires
Surtout pour les Virginiens et les Virginiennes du premier décan, nous sous annonçons avec plaisir la chance et pour quelques-uns, la fortune! Vous serez favorisés dans les jeux de hasard et dans vos activités en général, ainsi que dans votre travail journalier.

Amour
Encore aujourd'hui, méfiez-vous de certaines crises de jalousie. Il faudrait vous contrôler sinon elles pourraient causer de sérieuses ruptures affectant surtout les ménages déjà quelque peu désunis. Les célibataires amoureux feraient bien de suivre le même conseil...

BALANCE

Affaires
La chance vous favorise aujourd'hui, si vous ne l'avez déjà fait, allez vous procurer un billet de loterie. Votre conjoint a également des chances pour d'heureuses et profitables associations avec des personnes étrangères.

Amour
Pour les gens mariés ayant des enfants, ces derniers peuvent vous causer des difficultés en rapport avec leur travail ou leurs études. Les célibataires feraient bien de se tenir tranquilles aujourd'hui, car l'amour n'est pas au rendez-vous...

SCORPION

Affaires
Vous serez côtoyés par la chance aux jeux non risqués, naturellement, vous permettant de mettre quelques dollars dans votre poche. A votre travail, ainsi que pour les sportifs, une bonne journée de succès s'annonce pour vous.

Amour
Les plaisirs défendus ne durent qu'un temps! Ce serait dans votre intérêt de ne pas tricher l'être aimé, surtout avec une personne étrangère à votre milieu, car vous seriez vite repérés et vous risquez de tout perdre. Ceci s'adresse également aux célibataires engagés.

SAGITTAIRE

Affaires
Il est fort possible que vous soyez avantagés par un bonus, un don ou un cadeau. Les spéculateurs et les investisseurs auront du succès dans leurs transactions. Les artistes, les astrologues et les philosophes trouveront des satisfactions encourageantes dans leur domaine.

Amour
Si vous voulez éviter un genre de scandale, renoncez à l'idée de relations amoureuses illégales. Les célibataires sont également concernés, alors à vous de décider où sont vos avantages, si vous désirez la paix sentimentalement parlant.

CAPRICORNE

Affaires
Un membre de votre famille sera tout à fait disposé à vous rendre service si vous le lui demandez. Si vous travaillez en association, votre partenaire vous sera d'une grande utilité pour mener à bien un projet qui vous tient à coeur.

Amour
On ne peut pas dire que le moment est bien choisi pour parler d'amour puisque votre conjoint aura changé d'idées concernant certains projets. Les célibataires ayant l'idée de rencontrer de nouvelles figures seront plutôt déçus de la tournure des événements de la soirée. Vers la fin de cette journée, une bonne nouvelle vous attend.

VERSEAU

Affaires
Vos affaires en général marchent bien, à la condition d'agir de façon conservatrice. La chance peut également vous favoriser, vous ou un membre de votre famille. Nous vous conseillons tout de même de réduire vos dépenses.

Amour
Vous ferez la rencontre d'une nouvelle personne probablement à votre lieu de travail, mais un événement inattendu viendra contrecarrer vos plans concernant vos intentions envers cette même personne. Informez-vous si elle est libre ou non...

POISSONS

Affaires
Un courant de chance peut vous être très profitable dans vos spéculations ou investissements. Une rentrée d'argent vous parviendra sous forme d'augmentation salariale ou bonus quelconque, vous permettant de faire des économies.

Amour
Une nouvelle idylle vous apparaissant intéressante au début peut vous décevoir grandement au cours de la soirée. Si vous avez à vous déplacer en auto, soyez très attentifs aux règlements routiers, car les autorités policières seront là pour vous coller une contravention...

Semez dès maintenant...

récoltez au printemps!

Loterie Olympique Canada 5e tirage le 8 juin

Un billet de Loterie Olympique pour Pâques, c'est un présent bien pensé, c'est plus qu'un cadeau de Pâques. Mais achetez de suite vos billets du 5e tirage!
Semez dès maintenant et récoltez au printemps.

PRÈS DE

$23 Millions

1er PRIX $1 Million
2e PRIX $1 Million
3e PRIX $½ Million
4e PRIX $¼ Million

EN PRIX/COMPTANT/NON IMPOSABLE/JUSQU'À **84,000 GAGNANTS**/14 GRANDS PRIX